Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis juridiques

114e année

4 septembre 1982
No 36

Éditeur officiel
Québec

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridiques

114e année
4 septembre 1982
No 36

Sommaire

Associations coopératives, Loi sur les 6907
Avis divers 6908
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le 6916
Compagnies, Loi sur les 6883-6921
Curatelle publique, Loi sur la 6925
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les 6902
Demande(s) à la Législature 6925
Liquidation des compagnies, Loi sur la 6925
Ministères, Avis concernant les 6925
Régie de l'assurance-maladie du Québec, Loi sur la 6926
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les 6903
Services de santé et les services sociaux, Loi sur les 6933
Soumissions, Demandes de 6933
Syndicats professionnels, Loi sur les 6937
Vente(s) à la folle enchère 6937
Vente(s) par shérif 6938
Vente(s) pour taxes 6965

Dépôt légal — 1er trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Québec
© Éditeur officiel du Québec, 1982

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend ses décisions officielles. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu :
La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement. On peut retrouver une liste des différents avis qu'elle contient en consultant la page sommaire de chaque édition.

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés dans la forme prescrite pour publication à la *Gazette officielle*. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, numéro de téléphone et le nombre de publications requis pour chaque avis.

Conditions générales :
Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 16 h, le vendredi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Dans les cas de publications urgentes (les ventes pour taxes de janvier sont traitées différemment) et des avis comportant des difficultés particulières au plan de la composition ou de la normalisation de la copie, les annonceurs sont priés de prendre arrangement en s'adressant par téléphone au numéro 418-643-5195 ou par écrit à l'adresse ci-dessous. À noter que nous ne pouvons réserver d'espace en vue d'une publication.

Pour les avis de ventes pour taxes devant être publiés deux fois en janvier, les textes doivent être reçus dans les cinq (5) premiers jours ouvrables de l'année pour en assurer la publication selon les exigences de la loi. Après cette date, ils seront retournés aux annonceurs.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés sous forme de mandat ou par chèque émis à l'ordre de : « Les publications du Québec »

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les intéressés sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication pour éviter des frais supplémentaires. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être reçues par écrit avant l'heure de tombée.

Tarif des annonces et abonnements :

1° Tarif d'abonnement

Le prix de l'abonnement annuel de cette édition est de 45 $ par année.

2° Tarifs spéciaux

L'abonnement annuel ne comprend pas la liste des titulaires de licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., c. Q-1).

Ces publications font l'objet d'une vente au numéro séparé à un tarif maximal de 30 $ l'exemplaire.

3° Tarif de vente au numéro séparé

Les numéros séparés de la *Gazette officielle du Québec*, sauf la publication mentionnée au paragraphe 2°, se vendent au prix de 4 $ l'exemplaire.

4° Tarif de publication

a) Le tarif de publication est de 0,60 $ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

b) Malgré le paragraphe *a*, le tarif de publication des avis de ventes pour taxes, autre que la première parution, est de 0,40 $ la ligne agate.

5° Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 $ les 100 mots.

6° Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 $ la douzaine.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit :

Georges Lapierre
Service de la Gazette officielle
1283, boul. Charest ouest
Québec G1N 2C9
Téléphone : (418) 643-5195

Toute correspondance concernant les abonnements ou tirés-à-part doit être adressée à :

Direction générale des publications gouvernementales
Service de la diffusion des publications
1283, boul. Charest ouest
Québec G1N 2C9
Téléphone : (418) 643-5150

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC

AVIS JURIDIQUES

Compagnies (Partie 1) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
ASSOCIATION DES ÉCLAIREURS B.P. INC. ... 1358-0592	ASSOCIATION DES ÉCLAIREURS BADEN-POWELL INC.	74 03 19
CLUB OPTIMISTE LACHUTE INC. 1348-4076	CLUB OPTIMISTE LACHUTE-ST-ANDRÉ INC. ..	73 10 24
ESRAY INVESTMENT CORP. 1257-6369	CORPORATION D'INVESTISSEMENT ESRAY .... *ESRAY INVESTMENT CORP.*	71 12 29

20886-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
COURTAGE BRISANDI LTEE 1636-6825	79 05 31	7511, rue Hérisson, Anjou
JAMO INC. 1267-9650	66 05 27	3333, boulevard du Souvenir, Laval
SOCIETE DE TECHNIQUE D'ENTRETIEN SOLVITECH INC. 1252-1266	71 08 30	210, rue Lachance, Québec
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA BANQUE CONTINENTALE INC. 1277-6068	63 01 17	600, boulevard Dorchester ouest, Montréal

20886-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
CENTRE D'ENTRAIDE POUR FEMMES DU CENTRE-SUD DE MONTRÉAL INC. 1636-4234	79 05 23	5
CLUB D'ÂGE D'OR ST-PAUL DE JOLIETTE 1632-2570	78 12 13	4
CLUB LES VAN-TOURS 1640-1671	79 12 03	6
DEVREN LIMITÉE 1145-2158	66 09 13	4
GESTION PLACE HAUTEVILLE INC. 1508-8487	77 11 22	4

20886-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Dissolution (Article 28)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
CANADIAN PERSONAL LOAN & FINANCE COMPANY INC. 1249-0827	34 11 09	82 08 28
CLUB SOCIAL DES LOCATAIRES D'HABITAT L'ESPÉRANCE DE ST-GERMAIN INC. 1473-9437	77 02 07	82 09 04
L'ÉCUYER HOLDINGS LTD. 1255-5868	65 09 22	82 08 28
ELL-JAY HOLDINGS LTD. 1256-2641	57 11 12	82 09 04
LES IMMEUBLES BÉRUBÉ LEBEL INC. 1238-4590	65 02 11	82 09 10
INDUSTRIE SOUS-MARINE DU SAGUENAY INC. 1274-2250	71 08 24	82 08 28

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
LES JARDINS LANAUDIÈRE INC. 1334-8024	73 07 13	82 08 28
MATÉRIAUX DE PLOMBERIE & DE CHAUFFAGE GRAIG LTÉE 1337-5522	73 06 30	82 09 10
PLASTI-LAM (1979) INC. 1640-6126	79 12 28	82 09 10
SOCIÉTÉ DE FORMULES MÉCANOGRAPHIQUES INC. 1260-6471	72 02 15	82 08 28

20886-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
LES AGENCES D'ASSURANCE SIDNEY M. COPOLOFF INC. 1249-2070	69 12 05	5250, rue Ferrier, Montréal
L'ANTRE-JEUNES 1637-7244	79 07 17	238, du Palais, Saint-Jérôme
ASSOCIATION SOCIALE GLOBE MONTREAL INC. 1510-0209	78 01 05	1555, Grand-Trunk, Montréal
LES AUTOMOBILES M.J.P. LIMITÉE 1367-3207	74 02 15	2070-A, rue Marie-Victorin, Varennes
LES BENEDICTINS DE MONTREAL 1507-0253	77 09 14	1475, avenue des Pins ouest, Montréal
BICKERTON INC. 1238-7429	44 10 07	1981, rue McGill College, local 1100, Montréal
BOLTON, TREMBLAY INC. 1280-1916	60 05 02	1100, rue University, bureau 800, Montréal
BOULANGERIE DÉCARIE INC. 1114-3690	64 12 10	495, avenue Beaumont, Montréal
LA BOULANGERIE DU BAGEL VAN HORNE INC. 1101-1939	57 09 17	495, avenue Beaumont, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
CARTRAN INC. 1329-6793	66 02 09	9198, rue Boivin, LaSalle
CORPORATION MINIÈRE BOURGET ..... (Libre de responsabilité personnelle) 1240-3952	57 02 26	1981, avenue McGill College, local 1100, Montréal
LA CORPORATION TERRIC 1286-0037	63 06 06	491, rue Viger ouest, bureau 306, Montréal
LES DÉVELOPPEMENTS LANTHIER INC. 1320-5067	63 03 25	10335, rue St-Denis, Montréal
FORAGES D & R INC. 1465-8124	76 04 06	3420, rue St-Joseph est, Montréal
LES IMMEUBLES DE LA BOULANGERIE VAN HORNE INC. 1341-0006	73 09 25	495, avenue Beaumont, Montréal
ISAQUI INC. 1348-3870	73 11 19	31, rue St-Jacques ouest, local 400, Montréal
LABORATOIRE DE BÉTON LTÉE 1630-1632	78 09 30	3420, boulevard St-Joseph est, Montréal
LES MINES NEMISCAU LTÉE 1275-7746	69 02 05	1981, avenue McGill College, local 1100, Montréal
MINIREX INC. 1370-4101	74 11 18	1072, autoroute des Laurentides, Laval
MONSIEUR MICHEL BOUTIQUE INC. 1115-5157	65 04 23	11817, place Frigon, Montréal
PHILHARMONIQUE PORTUGAISE DE MONTRÉAL INC. . 1853-3281	81 12 17	4881, boulevard St-Laurent, Montréal
LES PRODUITS DE LA BOULANGERIE VAN HORNE INC. 1351-6182	74 01 16	495, avenue Beaumont, Montréal
LES PRODUITS DE VIANDES PAC-RITE INC. 1109-4216	54 04 03	2184, rue Ontario est, Montréal
QUEBEC 1534-1984 1642-4095	80 03 03	12, rue Ste-Anne, Québec
SCHNEIDER'S STEAK HOUSE INC. 1119-6458	65 09 02	4860, rue Bourret, bureau 110, Montréal
SIREM INC. 1331-2061	73 04 24	3420, boulevard St-Joseph est, Montréal
SOCIÉTÉ MINIÈRE ALTA INC. ..... (Libre de responsabilité personnelle) 1206-1743	70 08 05	86, rue Lavoisier, Laval-des-Rapides, Laval

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
TELEMUTUELLE LIMITÉE 1255-0711	60 10 26	1717, rue Dorchester est, Montréal
VAN HORNE BAGEL BAKERY FRANCHISES LTD. 1235-7018	68 09 13	495, avenue Beaumont, Montréal
VIBECOIS INC. 1355-8630	74 02 11	130, Grande-Allée ouest, Québec

20886-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
CARRIER ET CORNEAU INC. 1164-7468	62 10 29	82 08 11	De la dénomination sociale: PLACEMENTS CORNEAU INC.
CLUB RICHELIEU ST-HUBERT INC. 1474-5889	77 02 24	82 07 28	Des dispositions
GARDERIE D'YOUVILLE 1359-6408	74 12 11	82 07 22	De la dénomination sociale: GARDERIE GRIPETTE
RADIO AMATEUR DU-OF QUÉBEC, INC. 1100-7960	51 04 24	82 08 05	1) Du siège social: Montréal; 2) des objets; 3) du nombre des administrateurs: 11
LE VILLAGE QUÉBÉCOIS D'ANTAN INC. 1476-3916	77 04 07	82 08 10	Des dispositions

20886-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies (Partie 1A) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ACCOMMODATION DU CARREFOUR INC. 1860-0270	82 08 09	Québec
AGENCE DE SÉCURITÉ HUDON (1982) INC. *HUDON SECURITY AGENCY (1982) INC.* 1860-4066	82 08 09	Longueuil
AGENCE DE VOYAGE PORTOFINO INC. 1860-4249	82 08 11	Montréal
AGENCES CAYER INC. 1860-1013	82 08 10	Iberville
LES AGENCES JEAN-GUY AYOTTE INC. 1860-4017	82 08 09	Québec
AGENCES M. GAGNON INC. 1860-1039	82 08 10	Terrebonne
AGRO-SERVICES DE L'ESTRIE INC. 1860-4116	82 08 10	Saint-François
ALIMENTATION RICHARD LECLERC INC. 1860-2797	82 08 06	Rimouski
ANALYSE ET CONSEIL ÉCONOMIQUE ANCOM INC. 1860-2896	82 08 06	Montréal
ANTI-POLLUTION NEUVII ' INC. 1860-0254	82 08 06	Québec
GILLES APOLLON MULTI SERVICES INC. 1859-9399	82 07 22	Montréal
ASSURANCE C. SUTTON LEBOUTILLIER INC. 1860-2110	82 08 02	Gaspé
LES ATELIERS AU BOIS VERT INC. 1860-1104	82 08 12	Montréal
AUTOBUS SANTERRE INC. 1860-1088	82 08 11	Saguenay
JEAN BANVILLE (1982) INC. 1860-1179	82 08 12	Trois-Rivières
BAR LE PAT-LAIN INC. 1860-4124	82 08 10	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
BAR SALON ST-ANDRÉ AVELLIN INC. 1860-2813	82 08 06	Hull
ANDRÉ BOMBARDIER ÉLECTRICIEN INC. 1860-2821	82 08 06	Iberville
BOUTIQUE M² INC. 1860-2771	82 08 06	Chicoutimi
C.A.N. QUÉBEC INC. 1860-2789	82 08 05	Saint-Hyacinthe
CAFÉTÉRIA 500 INC. 1860-4371	82 08 11	Montréal
CAMPING PLAGE ROGER INC. 1860-4223	82 08 10	Terrebonne
CANOI LTÉE 1860-4033	82 08 09	Montréal
CLAUDE CARRIER INC. 1860-1005	82 08 10	Beauce
CENTRE D'ALUMINIUM MARC INC. 1860-1310	82 08 09	Trois-Rivières
CENTRE ÉLECTRONIQUE MONTELCO INC. 1860-2912	82 08 09	Joliette
CHARGEMENT & TRANSPORT GHISLAIN CÔTÉ INC. 1860-2706	82 08 06	Chicoutimi
CHARTRAND, COUTURE & ASSOCIÉS INC. 1860-2888	82 08 06	Montréal
CHAUSSURES GILBERT INC. 1860-2870	82 08 06	Trois-Rivières
CHIMAR INC. 1860-2441	82 08 03	Laval
LES CONSTRUCTIONS MARCEL FORTIER INC. 1860-2664	82 08 05	Saint-François
LES CONSULTANTS WARWICK INC. 1860-4009	82 08 09	Arthabaska
LA CORDONNERIE GILBERT & FILS INC. 1860-2987	82 08 09	Longueuil
DÉPANNEUR REPENTIGNY INC. 1860-2805	82 08 06	Joliette
DOLLARD TAXI INC. 1860-1096	82 08 12	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
RENÉ DUCHESNEAU SERVICE PROFEU DU QUÉBEC INC. 1860-1021	82 08 10	Québec
ÉCOLE DE CONDUITE ANDRÉE BORDUAS ST-LÉONARD INC. 1860-4314	82 08 11	Montréal
LES ÉDITIONS QUÉBEC UNIVERS INC. 1860-4330	82 08 11	Québec
ENTREPRISES CLAUDE MALETTE INC. 1860-0312	82 07 26	Terrebonne
LES ENTREPRISES DE PEINTURE LOYOLA BLIER INC. 1860-0155	82 08 04	Québec
LES ENTREPRISES DENIS LAZANIS INC. 1860-4504	82 08 12	Montréal
ENTREPRISES ROBERT GERMAIN INC. 1860-2953	82 08 09	Rimouski
LES ENTREPRISES VALGON INC. 1860-0288	82 08 09	Québec
ÉPICERIE CARAVANA INC. ..... *CARAVANA GROCERY INC.* 1860-4090	82 08 10	Montréal
EXCAVATIONS J.C. GRAVEL INC. 1860-1153	82 08 12	Québec
GESTION DESSUREAULT INC. 1860-2839	82 08 06	Montréal
GESTION IMMOBILIÈRE PIERRE DESCHESNES INC. 1860-4058	82 08 09	Québec
GESTION JONALEX INC. 1860-2656	82 08 05	Joliette
LE GROUPE CONNEXE INC. 1860-2995	82 08 09	Québec
HAMELIN & LAVALLÉE ASSOCIÉS LTÉE 1860-2904	82 08 09	Iberville
LES IMMEUBLES ARCHAMDEAU INC. 1860-4447	82 08 12	Joliette
INSTITUT RAPIDE SVELTE « BEAUBIEN EST » INC. 1860-4199	82 08 11	Montréal
LE JOURNAL DE VILLERAY INC. 1860-2714	82 08 06	Montréal
L.P. TECHNICO DESIGN INC. 1859-9365	82 07 22	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
MAURICE LABELLE INC. 1860-2748	82 08 06	Terrebonne
R.D.J. LARIVIÈRE INC. 1860-2847	82 08 06	Abitibi
LIQUIDATION 50 INC. 1860-4470	82 08 12	Chicoutimi
MAISON DU STEAK BAUBAR (1982) INC. 1860-2599	82 08 05	Beauharnois
JULES MALTAIS LTÉE 1860-2730	82 08 06	Québec
MARCHÉ CASA POMBALENSE INC. *CASA POMBALENSE MARKET INC.* 1860-4082	82 08 10	Montréal
MICRO R.G.S. INC. 1860-4298	82 08 11	Montréal
1859-9845 QUÉBEC INC. 1859-9845	82 07 28	Saint-François
1859-9969 QUÉBEC INC. 1859-9969	82 08 10	Montréal
1859-9993 QUÉBEC INC. 1859-9993	82 08 11	Montréal
1860-0262 QUÉBEC INC. 1860-0262	82 08 09	Québec
1860-1062 QUÉBEC INC. 1860-1062	82 08 11	Québec
1860-1070 QUÉBEC INC. 1860-1070	82 08 11	Québec
1860-1112 QUÉBEC INC. 1860-1112	82 08 12	Québec
1860-2755 QUÉBEC INC. 1860-2755	82 08 06	Hauterive
1860-2763 QUÉBEC INC. 1860-2763	82 08 06	Hauterive
1860-2920 QUÉBEC INC. 1860-2920	82 08 09	Saint-François
1860-4074 QUÉBEC INC. 1860-4074	82 08 10	Montréal
1860-4181 QUÉBEC INC. 1860-4181	82 08 11	Pontiac

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1860-4280 QUÉBEC INC. 1860-4280	82 08 11	Montréal
1860-4405 QUÉBEC INC. 1860-4405	82 08 12	Longueuil
MOTEUR ÉLECTRIQUE RÉGIONAL INC. 1860-4025	82 08 09	Saint-Hyacinthe
MUSIQUE ET SON TRANS-KÉBEC INC. 1860-4389	82 08 12	Montréal
OMNIUM DE CARTES DU QUÉBEC INC. 1860-4140	82 08 10	Beauce
LA PATATE FRITE C.M.J. LAMBERT INC. 1860-2979	82 08 09	Témiscamingue
LES PÉTROLES BEAULAC INC. 1860-4413	82 08 12	Chicoutimi
PIÈCES DE CAMIONS MASKA INC. 1860-2961	82 08 09	Saint-Hyacinthe
LES PLACEMENTS ALAIN BAZINET INC. 1860-4348	82 08 11	Saint-Hyacinthe
LES PLACEMENTS ANDRÉ BAZINET INC. 1860-4355	82 08 11	Saint-Hyacinthe
PLACEMENTS J.R.F. INC. 1860-4397	82 08 12	Iberville
QUINCAILLERIE A. FORGUES & FILS INC. 1860-0163	82 08 04	Montmagny
LA QUINCAILLERIE DES PINS INC. 1860-4132	82 08 10	Trois-Rivières
RESTAURANT C.M.C.M. INC. 1860-4157	82 08 10	Saint-François
RESTAURANT IRVING (BROSSARD) INC. 1860-4421	82 08 12	Longueuil
RESTAURANT LAVERNIÈRE I.M., INC. 1860-4264	82 08 11	Gaspé
RESTAURANT LE 854 INC. 1860-0247	82 08 06	Québec
RESTAURANT LE JARDIN DE PANOS INC. 1860-4215	82 08 10	Montréal
ROSA SUPERMARCHÉ INC. *ROSA SUPERMARKET INC.* 1860-1047	82 08 10	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
SERCI INC. 1860-2854	82 08 06	Trois-Rivières
SERVICES DE MASSAGE P-12 INC. 1860-1146	82 08 12	Québec
SIM-TRAN INC. 1860-4272	82 08 11	Montréal
LA SIRÈNE DE LASALLE INC. 1860-2698	82 08 06	Montréal
SOCIÉTÉ CLAGISTEDO INC. 1860-4231	82 08 11	Saint-Hyacinthe
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE MAXI LTÉE 1860-0296	82 08 09	Beauce
SOJUKA INC. 1860-1161	82 08 12	Longueuil
LES TRANSMISSIONS DALCOURT (1982) INC. 1859-5371	82 07 12	Terrebonne
TRANSPORT MAL-BEC INC. 1860-1054	82 08 10	Saguenay
UNIVERS DE LA COULEUR INC. 1860-1120	82 08 12	Chicoutimi
VARIÉTÉS PAUL INC. 1860-2490	82 08 04	Montréal
VERTI STORE INC. 1859-9944	82 08 05	Montréal
VÊTEMENTS DE SPORTS LAFLEUR LTÉE 1860-2722	82 08 06	Montréal
VILLE NEUVE DIESEL LTÉE 1860-0239	82 08 06	Québec
VITRERIE LEBLANC & MARCHAND INC. 1859-7898	82 07 21	Beauharnois

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

20886-o

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LES AMÉNAGEMENTS CARO INC. 1291-0832	71 11 12	82 07 29	
ANACOLOR LTÉE 1158-5270	67 02 27	82 08 05	
LES ASSURANCES POIRIER, RUEL & ASSOCIÉS INC. 1636-3608	79 05 18	82 07 20	
LES BALLOTS EXCELBOIS INC. 1638-7136	79 09 10	82 08 10	
BÊCHEDOR INC. 1646-3226	80 08 11	82 08 10	
RAYMOND BÉLISLE & FILS INC. 1371-1825	75 01 31	82 08 09	
LE CENTRE ÉLECTRIQUE MAURICIEN INC. 1274-8661	70 02 09	82 08 05	
CHENIL LAVAL INC. 1201-7711	70 09 04	82 08 09	
CHEZ THÉRÈSE RIOPEL INC. 1362-7252	75 04 02	82 08 06	TISSUS ST-ANTOINE INC.
CONSTRUCTION FERNAND D'ASTOUS INC. 1473-4404	77 01 21	82 07 22	
CONSTRUCTIONS PAUL L'ÉCUYER INC. 1625-7404	78 04 21	82 08 09	
J. C. CROTEAU INC. 1472-2979	76 12 14	82 08 05	
DAIRY QUEEN DE SHERBROOKE INC. .. 1340-5832	73 09 04	82 08 11	
DÉCORATION BERNARD BÉLANGER INC. 1364-7524	75 07 18	82 08 09	DÉCOR ÉCONO INC.
JEAN-YVES DION INC. 1477-7445	77 05 17	82 08 09	
DISTRIBUTION DE FOURNITURES DE BUREAUX D.F.B. INC. 1630-0840	78 09 27	82 08 10	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
GEORGES DUFOUR & FILS LTÉE 1356-2442	74 05 02	82 08 06	
LES ENTREPRISES JEAN-YVES DUBÉ INC. 1503-5934	76 05 25	82 08 09	
FERMES RICHRIVER INC. 1637-9893	79 08 02	82 08 05	
NELSON FOURNIER INC. 1151-4569	68 09 06	82 08 12	
LA GALERIE DU TAPIS GÉRARD BUSSIÈRES INC. 1356-6047	74 05 15	82 08 06	
GARAGE MICHEL MANSEAU INC. 1510-0555	78 01 12	82 08 09	
HIPPOBEC INC. 1465-1699	76 02 03	82 08 10	
HÔTEL PALAIS BLEU INC. 1369-8915	74 10 02	82 08 06	
IMMEUBLE CARREFOUR MÉTROPOLITAIN (1975) INC. 1366-6961	75 08 26	82 08 11	
LES INDUSTRIES LORENZO INC. 1317-1988	61 01 16	82 08 09	
JSA INC. 1269-3370	71 01 05	82 08 02	
BEN KARLS INCORPORATED 1237-9913	56 11 24	82 08 09	BEN KARLS INC.
LAVALIN INC. 1290-6806	70 03 05	82 08 06	
LOCATION D'AUTO LACOLLE INC. 1469-0937	76 08 10	82 08 12	
S.M. LOYER INC. 1272-7624	62 07 12	82 08 11	ASSURANCES LOYER INC.
MAGNETO, HYDRAULIQUE & PNEUMATIQUE INC. 1137-7801	52 03 06	82 07 30	
MÉTAL J.N.H. INC. 1510-1942	78 01 16	82 08 12	
OUELLET CANADA INC. 1186-2273	67 10 30	82 08 11	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
PÉPINIÈRE PIAZZA & GENTILE INC. 1297-0786	72 06 14	82 07 16	
LA PERFECTION (ST-JEAN) LTÉE 1134-2060	60 01 20	82 08 05	
PLACEMENTS LA VIGNE LTÉE 1287-4194	70 09 01	82 08 09	
QUEPAT INC. 1202-4741	70 05 14	82 08 06	
QUINCAILLERIE ST-AUGUSTIN INC. 1209-6525	71 05 27	82 08 09	
RESTAURANT LA RABASTALIÈRE INC. . 1633-9012	79 02 19	82 08 10	
C. ET J. RIVIÈRE ET FRÈRE INC. 1629-6683	78 09 12	82 08 11	C. RIVIÈRE INC.
SOCIÉTÉ DE GESTION INOMIS INC. 1479-3806	77 07 11	82 08 10	
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU MONT ORFORD INC. 1364-1048	75 06 16	82 08 11	
LES TAPIS PIERRE LACHAPELLE INC. ... 1461-2386	75 08 08	82 07 23	PIERRE LACHAPELLE & FILS INC.
THETFORD ÉLECTRONIQUE INC. 1338-8939	72 05 26	82 08 09	
TISSUS FANTASTEX INC. 1354-3327	74 03 04	82 08 11	
LES TRACTEURS HEWITT INC. 1369-0342	74 07 17	82 08 10	
VÉNUS CONSTRUCTION INC. 1224-6914	69 05 30	82 08 09	
LES VERGERS LEAHY INC. 1332-4124	73 06 26	82 08 04	
VITRERIE LALONGE INC. 1132-8648	63 01 24	82 07 19	

20886-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
LES GESTIONS MAX KATZ LTÉE .. *MAX KATZ HOLDINGS LTD.* 1860-4934	LES INVESTISSEMENTS MAXANNE INC. *MAX KATZ HOLDINGS LTD.* AMEUBLEMENT KAYVAN LTÉE	82 08 17	Montréal

20886-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
AIR-CEL INC. 1851-8340	81 10 28	82 08 09	Des dispositions
ASSURANCES SENAY & WADDELL INC. 1370-8722	75 01 03	82 08 06	De la dénomination sociale: ASSURANCES SENAY, WADDELL, LASCELLES & ASS. INC.
CORGEBEC INC. 1473-5088	77 01 25	82 08 09	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
COUBONNEL INC. 1858-6883	82 06 10	82 08 05	1) De la dénomination sociale: METOCAN INC.; 2) du district: Laval
R. DULUDE & ASSOCIÉ INC. 1859-3228	82 07 02	82 08 05	De la dénomination sociale: R. DULUDE & ASSOCIÉS INC.
ÉPICERIE LACHANCE & FILS INC. 1859-5702	82 07 14	82 08 06	1) De la dénomination sociale: LES PLACEMENTS GASTON BOILY INC.; 2) du district: Roberval.
FERME COUTURE ET FRÈRES INC. 1471-2178	76 10 29	82 08 06	Du capital-actions
FLEURY & LOIGNON INC. 1845-4769	81 04 22	82 08 06	1) De la dénomination sociale: LE GROUPE HAMEL (COMMUNICATION) INC. 2) Du nombre des administrateurs: minimum 1; maximum 5.
FONDERIE GEORGES FORTIN INC. 1466-5814	76 04 26	82 07 30	De la dénomination sociale: LES ADMINISTRATIONS G.F. LTÉE

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
INSTITUT FRANC-COEUR D'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL INC. 1853-1251	81 12 08	82 08 04	Du nombre des administrateurs: minimum 1; maximum 10.
1847-9840 QUÉBEC INC. 1847-9840	81 06 23	82 06 22	De la dénomination sociale: AUCLAIR & LANDRY (1982) INC.
1848-4212 QUÉBEC INC. 1848-4212	81 07 21	82 07 14	Du district: Laval
1850-6535 QUÉBEC INC. 1850-6535	81 09 24	82 08 09	1) De la dénomination sociale: MARC PARISEAU ET ASSOCIÉS INC.; 2) du district: Saint-François.
1852-1963 QUÉBEC INC. 1852-1963	81 11 12	82 08 11	Du district: Saint-Hyacinthe
1854-2548 QUÉBEC INC. 1854-2548	82 01 21	82 07 19	Du district: Montréal
1854-2555 QUÉBEC INC. 1854-2555	82 01 21	82 07 19	Du district: Montréal
1856-1001 QUÉBEC INC. 1856-1001	82 03 19	82 08 09	De la dénomination sociale: GESPROM INC.
1859-1057 QUÉBEC INC. 1859-1057	82 06 15	82 08 10	1) De la dénomination sociale: ALAIN ET DONTIGNY MEUBLES INC.; 2) du district: Longueuil.
1859-7807 QUÉBEC INC. 1859-7807	82 07 20	82 08 09	De la dénomination sociale: CABANA & FILS INC.
MOSCATO & CLARKE INC. 1332-2011	72 11 11	82 08 10	1) De la dénomination sociale: G. MOSCATO INC.; 2) du capital-actions.
NORMICK PERRON INC. 1853-5617	82 01 01	82 08 11	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
NORMICK PERRON INC. 1853-5617	82 01 01	82 08 10	Du capital-actions
LES PLACEMENTS R.D.P. INC. 1471-0917	76 10 26	82 08 09	Des dispositions
POLYSERVICE OMÉGA (1982) INC. 1856-2942	82 03 24	82 08 05	Du district: Montréal
LA SOCIÉTÉ ROLDRÉ INC. 1845-2581	81 04 10	82 08 10	De la dénomination sociale: CENTRE DU PIED DE MONTRÉAL INC.
TEXTILES DIONNE INC. 1182-1204	63 09 18	82 08 05	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
VÉNUS CONSTRUCTION INC. 1224-6914	69 05 30	82 08 09	1) De la dénomination sociale: RESTAURANT MOCA (THETFORD) INC.; 2) du capital-actions.
J. E. VERDON & FILS INC. 1842-0760	81 01 01	82 08 10	Du capital-actions

20886-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies (Partie 3) — Loi sur les

Lettres patentes

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ACCUEIL PORTE OUVERTE HOCHELAGA-MAISONNEUVE 1859-4887	82 07 09	Montréal
L'AMICALE DES ANCIENS DU PRÉSCOLAIRE-PRIMAIRE DE L'UQAC INC. 1859-6460	82 07 14	Chicoutimi
ASSOCIATION DE BASKETBALL DU COIN DYNAMIQUE 1859-4275	82 07 06	4480, de Monceaux Saint-Louis-de-Terrebonne
ASSOCIATION DES ANIMATEURS DE RADIO DE MONTRÉAL 1858-7626	82 06 17	12679, 39e Avenue, Montréal
L'ASSOCIATION DES CHALETS DE LA BAIE À COMEAU 1859-6767	82 07 19	61, 70e Rue, Lac-à-la-Tortue
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE 036 1859-8078	82 07 22	7070, boulevard Perras, Service de pédagogie, Montréal
L'ASSOCIATION DES LOISIRS DE CENTRAL TOBACCO 1859-9803	82 08 04	10220, rue Armand-Lavergne, Montréal-Nord
ASSOCIATION DES ROUTIERS SEX-O-VAN 1859-9860	82 08 02	5017, boulevard Robert, Saint-Léonard
L'ASSOCIATION DES USAGERS DES LACS BOIS-JOLI, JACOB, FOURNIER, LAPOINTE & TREMBLAY INC. 1859-4895	82 07 12	146, rue Michaud, Chicoutimi-Nord

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE STE-MARIE INC. 1859-8987	82 08 05	Sainte-Marie
ASSOCIATION DU SOCCER MINEUR DE ST-HYACINTHE 1859-6817	82 07 19	705, Millette, Saint-Hyacinthe
LES AUXILIAIRES DU CENTRE HOSPITALIER CATHERINE BOOTH DE L'ARMÉE DU SALUT ET DE LA RÉSIDENCE MONTCLAIR *AUXILIARY OF THE SALVATION ARMY CATHERINE BOOTH HOSPITAL CENTRE AND MONTCLAIR RESIDENCE* 1859-6551	82 07 15	4375, avenue Montclair, Montréal
B.M.X. ÎLE-PERROT INC. 1859-6940	82 07 21	110, boulevard Perrot, Île-Perrot
CAFÉTÉRIA DE COMPTON INC. 1858-3708	82 06 11	Compton
CENTRAIDE SUD-OUEST DU QUÉBEC 1858-7261	82 06 14	Valleyfield
CENTRE DES LOISIRS DE JOHNVILLE INC. 1859-8789	82 08 03	Johnville
CENTRE D'INFORMATION PROFESSIONNELLE POUR FEMMES « SECOND DÉBUT » 1859-8649	82 08 03	17, Duverger, Outremont
CENTRE D'ORIENTATION ET DE FORMATION POUR FEMMES EN RECHERCHE D'EMPLOI (C.O.F.F.R.E.) INC. 1859-8698	82 08 02	435, rue Lebeau, Saint-Jean-sur-Richelieu
LE CHEZ NOUS DES ARTISTES INC. 1859-8193	82 07 23	1290, rue Saint-Denis, Montréal
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE LES TOURNE-SOL DE SHAWINIGAN-SUD 1859-8839	82 08 03	Shawinigan-Sud
CLUB DE SOCCER LES DUCS DE DRUMMONDVILLE INC. 1859-6643	82 07 16	2795, rue Lalancette, Drummondville
CLUB DES ANCIENS GÉANTS INC. 1858-7873	82 06 21	30, boulevard du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu
CLUB OPTIMISTE DE STE-ANNE-DE-SOREL 1859-8516	82 07 28	Sainte-Anne-de-Sorel
CLUB OPTIMISTE ST-CYPRIEN INC. 1859-8508	82 08 04	Saint-Cyprien

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
COLLECTIF DE GYMNASTIQUE DOUCE D'ALMA 1858-9879	82 07 20	810, rue Paré, Alma
COMITÉ DE LA BALLE MOLLE DE SAINT-DAMASE INC. 1858-1710	82 06 03	105, Sainte-Anne, Saint-Damase
LES DÉPRIMÉS ANONYMES — RÉGION SOREL-TRACY 1857-5670	82 05 10	189, du Prince, Sorel
L'ÉCOMUSÉE (MUSÉE-TERRITOIRE) L'INSULAIRE DES CENT ÎLES DU LAC ST-PIERRE INC. 1859-8292	82 07 26	8, Père-Le Jeune, Tracy
FONDATION DE L'HÔPITAL DE MATANE INC. 1857-5969	82 05 12	333, rue Thibault, Matane
LA FONDATION T.A.B. INC. 1859-8656	82 07 30	575, rue Saint-Alphonse, Saint-Bruno
INFO-ROULE DE LAVAL INC. 1859-8003	82 07 21	Laval
JARDIN D'ENFANTS DUVERNAY INC. 1859-6346	82 07 12	2960, boulevard de la Concorde, Laval
LA LIGUE DE DARDS DE CHIBOUGAMAU INC. 1858-9317	82 06 22	1000, 3e Rue, Chibougamau
LES MOUVEMENTS ATHLÉTIQUES DE L'EST DU QUÉBEC INC. 1859-6809	82 07 19	170, Beaupré, Mont-Joli
ORGANISATION DES LOISIRS DU PAVILLON NAZARETH INC. 1857-7775	82 06 23	317, Loranger, Cap-de-la-Madeleine
PIR-VIR INC. 1859-8144	82 07 22	1261, Shearer, Montréal
PLAGE ST-ZOTIQUE INC. 1859-8797	82 08 03	Saint-Zotique
PROSPÈRE-PLUS INC. 1858-3443	82 06 08	2845, rue Poitiers, Sainte-Foy
LES PUBLICATIONS SORTIE INC. 1859-8482	82 07 27	Montréal
QUÉBEC GRAFFITI INC. 1859-8813	82 08 03	Thetford-Mines
REGROUPEMENT DES MAISONS DE JEUNES DE LA RÉGION 05 1858-9325	82 06 22	1150, sud, rue Belvédère, Sherbrooke

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LA REVUE CAHIERS D'HISTOIRE 1858-1603	82 06 02	3150, Jean-Brillant, Montréal
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LOTBINIÈRE 1859-1586	82 08 04	Sainte-Croix-de-Lotbinière
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS NATURALISTES DE LONGUEUIL (S.D.A.N.L.) 1859-8623	82 07 30	1971, Saint-Georges, appartement 104, Longueuil
TOURISMONTMÉGANTIC 1859-6619	82 07 16	La Patrie
LES TRAPPEURS DE TÊTE-À-LA-BALEINE INC. 1859-8706	82 08 02	Tête-à-la-Baleine
LA TROUPE DE THÉÂTRE « LA SAVATE » INC. 1859-6676	82 07 16	4335, rue Decelles, Sherbrooke
LA TROUPE DES TRENTE-SOUS INC. 1859-6411	82 07 13	219, croissant Dubois, Châteauguay
VÉLO CYCLE DE CHÂTEAUGUAY 1859-8821	82 08 03	5, boulevard Youville, Châteauguay
VÉLO-CLUB LASALLE 1859-8805	82 08 03	9031, Airlie, LaSalle
LE VIEUX CLOCHER DE MAGOG (1982) INC. 1857-7247	82 05 14	64, Merry nord, Magog

20886-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau.

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE P.L.	82 08 12	1196, boulevard Brown, Verdun
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TERRASSES BERTHIER	82 08 13	4179, rue Marcil, Notre-Dame-de-Grâce, Montréal

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU.

20887-o

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau.

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE, TERRASSES BERTHIER	82 08 13	840, boulevard Normandie, Saint-Jean-sur-Richelieu

Le protonotaire adjoint du district d'Iberville,
SERGE HÉBERT.

20887-o

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Lettres patentes annulées

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu des articles 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de la publication de ce deuxième avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1634-7916	ASSOCIATION CULTURELLE DU LAC MASSON	276, rue Saint-Jacques, bur. 210, Montréal	79 03 21
1634-1760	ASSOCIATION DE HANDBALL OLYMPIQUE CONCORDIA INC.	1012, avenue du Mont-Royal est, bur. 103, Montréal	79 02 28
1634-8617	ASSOCIATION DES ARTISANS INDIENS MITESH BERSIMIS	Bersimis (Saguenay)	79 02 22
1635-7063	ASSOCIATION DES CHAMBREURS DE QUÉBEC	537, rue Ste-Marguerite, Québec	79 04 24
1634-8880	ASSOCIATION DES COUREURS SUR ROUTE AMATEURS DU QUÉBEC	Montréal	79 03 23
1635-8848	ASSOCIATION DES DÉTENTEURS DE PERMIS D'ALCOOL DE MATANE INC.	230, avenue St-Jérôme, Matane	79 05 01
1633-9814	ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE LOISIRS MUNICIPAUX, RÉGION RICHELIEU-YAMASKA	St-Hyacinthe	79 02 20
1635-0183	L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DU CENTRE D'ACHAT LES TERRASSES	705, rue Ste-Catherine ouest, Montréal	79 03 28
1635-2452	ASSOCIATION DES PARENTS DES ENFANTS LEUCÉMIQUES (A.P.E.L.)	Québec	79 04 06

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1634-2339	L'ASSOCIATION ETHNIQUE DES COURTIERS EN IMMEUBLES DU QUÉBEC INC.	Montréal	79 03 02
1633-9509	ASSOCIATION RÉGIONALE ÉQUESTRE WESTERN RIVE-SUD MÉTROPOLITAINE	Iberville	79 02 21
1634-7601	ASSOCIATION SPORTIVE LA DEUXIÈME CHANCE	Charlemagne (L'Assomption)	79 03 19
1634-0283	LES ATELIERS D'ÉCHANGES EN MOYENS DE COMMUNICATIONS DU QUÉBEC INC.	Montréal	79 02 22
1635-8640	L'AUBERGE DE L'AMIRAL	364, rue d'Avaucour, Boucherville (Chambly)	79 04 30
1626-4798	BIJOUTERIE QUÉBÉCOISE INC.	Black-Lake	78 05 15
1634-6413	CARROUSEL RICHELIEU LTÉE	8216, rue Henri, Montréal	79 03 14
1633-8717	CENTRE DE LOISIRS DES SOURDS DES LAURENTIDES INC.	Ste-Agathe-des-Monts (Terrebonne)	79 02 19
1633-9426	LE CHÂTEAU DES MONTS INC.	118, rue St-Vincent, Ste-Agathe-des-Monts (Terrebonne)	79 02 16
1634-4905	CHAUSSURE DU HAVRE INC.	Gaspé (Gaspé-Est)	79 03 19
1634-5019	CHEZ MÉDARD, COIFFEUR INC.	Gaspé (Gaspé-Est)	79 03 19
1634-7353	CIREBEC INC.	Sherbrooke	79 03 19
1634-4236	CLOGIDES INC.	2700, boul. Laurier, bur. 205, Ste-Foy	79 03 09
1634-5662	CLUB CHEYENNE CABANO	Cabano (Témiscouata)	77 06 03
1634-8161	CLUB D'ATHLÉTISME DU CENTRE DE LA MAURICIE INC.	Shawinigan	79 03 20
1635-3237	CLUB DE BASEBALL JUNIOR A LES JETS DE POINTE-AUX-TREMBLES	12229, rue Sherbrooke, Pointe-aux-Trembles	79 04 06
1634-6637	CLUB DE FERS DU LAC GROSLEAU INC.	Ripon (Papineau)	79 03 14
1635-3906	LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-LOUIS-DE-PINTENDRE	811, ch. Pintendre, St-Louis-de-Pintendre (Lévis)	79 04 18
1633-8501	LE CLUB DE LECTURE DE CHUTE-AUX-OUTARDES	Rue Jean, Chute-aux-Outardes (Saguenay)	79 02 16
1634-5977	CLUB DE VOILE CABESTAN	Montmagny	79 03 13
1634-6165	CLUB DE WATER-POLO DE L'OUTAOUAIS INC.	Hull	79 03 14
1633-8733	CLUB DES MOTOCYCLISTES LES AIGLES DE SAINT-CLAUDE INC.	St-Claude (Richmond)	79 02 19

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1250-7158	CLUB DU LAC CULOTTE	415, boul. des Prairies, Laval	55 03 15
1633-9871	CLUB LESAUTHAUT	1, boul. Tadoussac, St-Fulgence (Chicoutimi)	79 01 10
1634-4111	CLUB OPTIMISTE DE ST-ESPRIT INC. *THE OPTIMIST CLUB OF ST-ESPRIT INC.*	1, route 18, St-Esprit	79 03 08
1635-8970	CLUB ROULARTIS INC.	130, boul. Industriel, Repentigny (L'Assomption)	79 04 27
1635-8913	CLUB SOCIAL DES AMOUREUX	1162, rue Ste-Geneviève, Val-Bélair	79 05 01
1636-0661	CLUB SOCIAL LOTO-RENDEZ-VOUS INC.	Rue Anny, St-Nicéphore (Drummond)	79 05 08
1635-1066	CLUB SOCIAL MOTEL DU LAC INC.	255, rue Denison est, Granby	79 03 23
1625-9806	CLUB SOCIO-CULTUREL DE ST-LÉONARD INC.	Anjou	78 04 27
1634-6595	COLLECTIF D'ANIMATION CENTRE-NORD (C.A.C.N.)	Montréal	79 03 14
1634-3626	COMITÉ D'ACTION POPULAIRE DE VILLE DE LA BAIE, INCORPORÉE	210, rue Derfla, La Baie (Chicoutimi)	79 03 22
1468-4534	COMITÉ D'ACTION SOCIALE DE STE-LUCE	74, rue du Fleuve, Ste-Luce	76 08 20
1635-1736	COMITÉ DE PROMOTION DU DRAPEAU DU QUÉBEC	St-Jean-sur-Richelieu (St-Jean)	79 04 02
1635-6180	COMITÉ DES FÊTES DES QUÉBÉCOIS DU LAC MASSON INC.	Ste-Marguerite-du-Lac-Masson (Terrebonne)	79 04 20
1636-2709	COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE, PORT-CARTIER	8, rue de Launière, Port-Cartier (Saguenay)	79 05 15
1634-9714	CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MIRABEL NORD INC.	St-Jérôme (Terrebonne)	79 03 29
1635-3039	CORPORATION DE LA FÊTE NATIONALE DES QUÉBÉCOIS DES HAUTES-RIVIÈRES	Mont-Laurier (Labelle)	79 04 05
1634-9094	LES CRÉATIONS BODDO INC.	422, 26e Avenue, Mistassini (Lac-St-Jean-Ouest)	79 03 23
1461-8706	LES ENTREPRISES H.A.F. INC.	264, du Moulin, Ste-Odile (Rimouski)	75 09 10
1635-9077	FÉDÉRATION DES CHAUFFEURS PROFESSIONNELS DU QUÉBEC INC.	Montréal	79 05 02
1634-4566	LE FESTIVAL DU PIONNIER INC.	Val-Bélair	79 03 09

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1633-8881	GALERIE D'ART ST-HYACINTHE INC.	St-Hyacinthe	79 02 19
1634-5340	HORLOGERIE DESJARDINS INC.	Montréal	79 03 12
1629-0017	HÔTEL ROYAL DISRAELI INC.	Disraeli	78 08 14
1634-4095	HROMADA INC. *COMMUNAUTÉ HROMADA INC.*	5860, place Decelles, app. 11, Montréal	79 03 09
1634-0101	LES IMMEUBLES SANDROLIN INC.	6160, avenue de l'Authion, Anjou	79 02 22
1635-2718	LIGUE DE SOCCER-FOOTBALL DE LAVAL	Laval	79 04 06
1633-9384	LUGRO INC.	Lachine	79 02 20
1634-3766	LUMINAIRE ALMA INC.	Jonquière	79 03 06
1635-2270	MARCHÉ PUBLIC POINTE-LÉVY INC.	Lévis	79 04 04
1634-6728	LES MOUSQUETAIRES DE CHAMPLAIN INC.	Champlain	79 03 15
1623-8149	LE PAVILLON DES COPAINS INC.	Québec	78 02 28
1634-7197	PLEIN-AIR SALVAIL	898, rue St-Édouard, St-Jude (St-Hyacinthe)	79 03 16
1634-2099	LES PRODUCTIONS COM-CA	6413, rue de St-Vallier, Montréal	79 03 01
1635-9507	REGROUPEMENT DES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE STE-ANNE-DES-PLAINES	272, rue Clément, Ste-Anne-des-Plaines (Terrebonne)	79 05 03
1636-1875	RESTAURANT AUX 3 CAPITAINES DE ST-CLET INC.	171, route 201, St-Clet (Soulanges)	79 05 10
1202-0582	JACQUES RICHER INC.	R.R. 5, Lachute (Argenteuil)	65 01 26
1635-5752	SERCHICO INC.	4391, route St-Léonard, Shipshaw (Chicoutimi)	79 04 19
1635-8194	LA SOCIÉTÉ CULTURELLE HAÏTIENNE OSWALD DURAND	6257, rue Val-Marie, St-Léonard	79 04 27
1480-6265	SOCIÉTÉ D'ÉDITION CHAUMONT INC.	8663, rue Chaumont, Anjou	77 08 03
1635-4755	SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LAVALTRIE ET ST-SULPICE	501, rue Notre-Dame, Lavaltrie (Berthier)	79 04 17
1637-3946	TÉLÉMÉDIC (RIVE-SUD) INC.	880, chemin de la Montagne, Mont-St-Hilaire	79 07 04
1635-2338	LE THÉÂTRE DU BOUT DU MONDE INC.	Notre-Dame-des-Bois (Frontenac)	79 04 05

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1634-0846	TROUPE FOLKLORIQUE DES IMMIGRANTS DE L'AMÉRIQUE LATINE DU QUÉBEC	9381, rue Berri, Montréal	79 02 26
1634-5654	LA TROUPE FOLKLORIQUE « LES SORCIERS » DE L'ÎLE D'ORLÉANS	St-Laurent, Î.O. (Montmorency 2)	79 03 01

20886-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
MATTHIEU ROBERGE LTÉE 1268-7562	82 07 29	Aucune
SOCIÉTÉ DE CRIMINOLOGIE DU QUÉBEC 1250-3173	82 06 04	Aucune
LA SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE PÉDAGOGIQUE QUÉBEC AUDIVISU INC. 1314-9661	82 08 06	Aucune

20886-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Associations coopératives — Loi sur les

CLUB COOPÉRATIF DE CONSOMMATION DE MONTRÉAL-NORD
(Loi sur les associations coopératives)

Avis est donné que l'association coopérative « CLUB COOPÉRATIF DE CONSOMMATION DE MONTRÉAL-NORD », dont le siège social était situé à Montréal-Nord, circonscription électorale de Sauvé, a été dissoute le 19 août 1982, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
20994-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION L'HIRONDELLE DE SAINT-HENRI DE MONTRÉAL
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION L'HIRONDELLE DE SAINT-HENRI DE MONTRÉAL », dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans la circonscription électorale de Saint-Henri.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
20927-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

LA COOPÉRATIVE D'HABITATION PLACE SOLEIL DE TROIS-RIVIÈRES
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « LA COOPÉRATIVE D'HABITATION PLACE SOLEIL DE TROIS-RIVIÈRES », dont le siège social est situé à Trois-Rivières, QC, dans la circonscription électorale de Trois-Rivières.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
20928-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Avis divers

Village de Baieville
et
Paroisse de Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre
et
Municipalité de Saint-Joseph-de-la-Baie-du-Febvre

Avis est, par les présentes, donné que le Conseil de la municipalité du village de Baieville et le Conseil de la municipalité de la paroisse de Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre et le Conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-la-Baie-du-Febvre ont adopté, à la majorité de leurs membres, des règlements, soit le Règlement no 87-82 de la municipalité du village de Baieville, le Règlement no 132-82 de la municipalité de la paroisse de Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre, le Règlement no 70 de la municipalité de Saint-Joseph-de-la-Baie-du-Febvre, autorisant ces municipalités à présenter une requête au gouvernement pour regrouper les municipalités du village de Baieville, de la paroisse de Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre et de Saint-Joseph-de-la-Baie-du-Febvre et créer la nouvelle municipalité de La Baie-du-Febvre aux conditions suivantes:

1. Le nom de la nouvelle municipalité est « municipalité de La Baie-du-Febvre »;

2. le territoire de la nouvelle municipalité est celui déterminé par la description technique et les plan sur toile préparés par monsieur Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre, en date du neuf août 1982. La description technique est annexée à la présente requête pour en faire partie comme si elle était au long reproduite;

3. la nouvelle municipalité est régie par le Code municipal;

4. jusqu'à la première élection générale, le Conseil provisoire est composé de tous les membres des trois conseils existant au moment du regroupement. Le quorum est de onze (11) membres. Les trois maires alternent à chaque séance du Conseil comme maire du Conseil provisoire durant toute la période qui couvre le temps séparant la première assemblée et la date de la première élection générale. Le premier à exercer ce rôle sera déterminé lors de la première séance du Conseil provisoire;

5. la première séance du Conseil provisoire sera tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes. Elle aura lieu à 20 h au lieu ordinaire des sessions du Conseil à la salle Belcourt, 23, rue de l'Église, sans autre avis de convocation;

6. pour la première élection générale, seules peuvent être candidates aux sièges 1, 2 les personnes possédant le cens d'éligibilité conformément à l'article 226 du Code municipal à l'égard d'un immeuble situé dans l'ex-municipalité du village de Baieville et seules peuvent être candidates aux sièges 3, 4 les personnes possédant le cens d'éligibilité conformément à l'article 226 du Code municipal à l'égard d'un immeuble situé dans le territoire de l'ex-municipalité de la paroisse de Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre et seules peuvent être candidates aux sièges 5, 6 les personnes possédant le cens d'éligibilité conformément à l'article 226 du Code municipal à l'égard d'un immeuble situé sur le territoire de l'ex-municipalité de Saint-Joseph-de-la-Baie-du-Febvre;

7. la première élection générale aura lieu le premier dimanche du troisième mois suivant le mois de l'entrée en vigueur des lettres patentes. Si le troisième mois est le mois de janvier, l'élection générale est reportée au premier dimanche du mois suivant et si le troisième mois est le mois de juillet ou d'août l'élection générale est reportée au premier dimanche du mois de novembre. L'élection subséquente aura lieu le premier dimanche de novembre 1986. La durée du mandat des membres du conseil est de quatre (4) ans et les sièges sont numérotés de un (1) à six (6);

8. tous les employés permanents des municipalités demeurent à l'emploi de la nouvelle municipalité aux postes qui leur sont assignés, et ce, sous réserve des dispositions de la loi et de la condition suivante:

a) le secrétaire-trésorier des ex-municipalités du village de Baie-ville et de la paroisse de Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre devient le secrétaire-trésorier de la nouvelle municipalité;

9. la nouvelle municipalité succède aux droits, obligations et charges des municipalités intéressées; elle devient, sans reprise d'instance, partie à toute instance,

aux lieu et place des municipalités intéressées. Les règlements, résolutions, procès-verbaux, rôles d'évaluation, rôles de perception et autres actes de chacune des municipalités requérantes demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits, jusqu'à ce qu'ils soient amendés, annulés ou abrogés par la nouvelle municipalité;

10. un inventaire sera fait de tous les documents (règlements, procès-verbaux, rôles d'évaluation, photographies, permis de construire, cartes, plans, rapports et autres) produits ou reçus par les ex-municipalités regroupées sous la direction du secrétaire-trésorier dans les six (6) mois qui suivront la publication des lettres patentes;

11. tous les biens mobiliers et immobiliers appartenant à chacune des municipalités requérantes deviennent la propriété de la nouvelle municipalité;

12. les surplus ou déficits accumulés des ex-municipalités, à la date de l'entrée en vigueur des lettres patentes, demeurent au bénéfice ou à la charge de la municipalité qui a accumulé les surplus ou déficits;

13. toute dette qui pourrait survenir à la suite d'une poursuite judiciaire ou d'une transaction, pour un ou des actes posés par une des municipalités, est à la charge ou au bénéfice de cette ex-municipalité;

14. les règlements d'emprunts concernant l'aqueduc et les égouts demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits jusqu'à ce qu'ils soient modifiés ou abrogés;

15. le Conseil devra dans un délai de six (6) mois de l'entrée en vigueur des lettres patentes adopter un règlement pour fixer un tarif de compensation uniforme pour l'aqueduc et les égouts et toutes dispositions incompatibles antérieures seront automatiquement abrogées;

16. toute subvention à recevoir par les municipalités regroupées et non autrement approuvée fera partie des revenus de la nouvelle municipalité;

17. la nouvelle municipalité devient effective conformément à la loi.

Tout propriétaire ou tout locataire des municipalités concernées peut s'opposer au principe du regroupement ou aux modalités de la requête conjointe dans les trente jours qui suivent la date de la dernière parution à un journal du présent avis et peut faire connaître les motifs de son opposition en s'adressant par écrit à la Commission municipale du Québec.

On peut prendre connaissance et obtenir copie du texte de la requête conjointe aux secrétariats des municipalités du village de Baieville, de la paroisse de Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre et de la municipalité de Saint-Joseph-de-la-Baie-du-Febvre.

Le secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre,
JEAN-LOUIS PROVENCHER.

Description technique

Des limites du territoire de la municipalité de La Baie-du-Febvre, provenant de la fusion des municipalités de la paroisse de Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre, de Saint-Joseph-de-la-Baie-du-Febvre et du village de Baieville.

Le territoire de la « municipalité de La Baie-du-Febvre », municipalité régionale du comté de Nicolet-Yamaska, comprenant, en référence au cadastre de la paroisse de Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre, les lots ou parties de lots et leurs subdivisions présentes et futures, ainsi que les chemins, routes, emprises de chemin de fer, cours d'eau, îles, ou parties d'iceux, est compris dans les limites ci-après décrites:

Commençant au point d'intersection de la ligne médiane du fleuve Saint-Laurent (lac Saint-Pierre) avec le prolongement de la ligne cadastrale entre les paroisses de Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre et de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: le prolongement de la ligne et la ligne cadastrale entre les paroisses de Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre et de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet jusqu'au coin est du lot 812; de là, dans une direction générale sud-ouest en suivant la ligne séparative entre la deuxième et la troisième concessions jusqu'au coin sud du lto 794; de là, dans une direction sud-est, la ligne nord-est du lot 793 jusqu'à un point situé à quatre-vingt-trois mètres et vingt-quatre centièmes (83,24 m) du chemin du rang de la Grande-Plaine; de là, dans une direction sud-ouest, une distance de cent vingt-huit mètres et quarante-sept centièmes (128,47 m) jusqu'à un point situé à soixante-dix-neuf mètres et soixante et un centièmes (79,61 m) au nord-ouest dudit chemin; de là, dans une direction sud-ouest, une distance de cent soixante-quatre mètres et soixante-dix-sept centièmes (164,77 m) jusqu'à un point situé sur la ligne nord-est du lot 791 à soixante-quatorze mètres et soixante-quatorze centièmes (74,74 m) au nord-ouest dudit chemin; de là, dans une direction nord-ouest en longeant la ligne nord-est du lot 791 sur une distance de mille cent soixante-huit mètres et trois dixièmes (1 168,3 m); de là, dans une direction sud-ouest, suivant une perpendiculaire à la ligne précédente, une distance de cent dix-sept mètres et quatre centièmes (117,04 m); de là, dans une direction sud-est en longeant la ligne sud-ouest du lot 791 sur une

distance de mille cent soixante-quinze mètres et treize centièmes (1 175,13 m); de là, dans une direction sud-ouest, une distance de cent soixante-quinze mètres et quatre-vingt-sept (175,87 m) jusqu'à un point situé sur la ligne séparative des lots 790 et 789 à soixante-douze mètres et quatre-vingt-huit centièmes (72,88 m) au nord-ouest du chemin du rang de la Grande-Plaine; de là, dans une direction sud-est en longeant la ligne sud-ouest du lot 790, une distance de trente-six mètres (36,0 m); de là, dans une direction sud-ouest, une distance de cent mètres et cinquante-huit centièmes (100,58 m) jusqu'à un point situé sur la ligne nord du lot 845 à une distance de cent sept mètres et cinq centièmes (107,05 m) du point d'intersection de ladite ligne avec la limite nord-ouest du chemin du rang de la Grande-Plaine; de là, dans une direction générale sud-ouest, la ligne séparative entre la deuxième et la troisième concessions jusqu'au coin ouest du lot 858; de là, dans une direction sud-est, la ligne sud-ouest du lot 858 et son prolongement jusqu'à la ligne centrale du chemin du rang de la Grande-Plaine; de là, dans une direction sud-ouest, ladite ligne centrale jusqu'au prolongement de la ligne sud-ouest du lot 866A; de là, dans une direction nord-ouest, le prolongement et ladite ligne sud-ouest du lot 866A jusqu'au coin ouest dudit lot; de là, dans une direction sud-ouest, la ligne sud-est du lot 871 jusqu'au coin nord du lot 870; de là, dans une direction sud-est, la ligne nord-est du lot 870; de là, dans une direction générale sud-ouest, la ligne séparative entre la troisième et la quatrième concessions jusqu'au coin sud du lot 896; de là, dans une direction nord-ouest, une partie de la ligne sud-ouest du lot 896, la ligne centrale de la route Mirette (sans désignation cadastrale) et une autre partie de la ligne sud-ouest du lot 896 jusqu'au coin ouest dudit lot; de là, dans une direction générale sud-ouest, la ligne séparative entre la deuxième et la troisième concessions jusqu'au coin sud du lot 672; de là, dans une direction nord-ouest, la ligne cadastrale entre les paroisses de Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre et de Saint-Thomas-de-Pierreville et son prolongement jusqu'à la ligne médiane du fleuve Saint-Laurent; de là, dans une direction nord-est, la ligne médiane du fleuve Saint-Laurent jusqu'au point de départ.

Ce territoire comprend une superficie de cent vingt-cinq kilomètres carrés et vingt-neuf centièmes (125,29 km²).

Le terrain ainsi décrit est représenté sur le plan préparé par le soussigné en date du 9 août 1982.

Préparée au Cap-de-la-Madeleine, le neuvième jour du mois d'août mil neuf cent quatre-vingt-deux, sous le numéro quatre mille huit cent trente-deux (no 4832) de mes minutes.

JEAN-MARIE CHASTENAY,
arpenteur-géomètre.

20919-o

Ville de Brossard

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Brossard propose de se prévaloir de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes, lequel article se lit comme suit:

Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1. Le Conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2. Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1);

3. L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;

4. Le greffier de la municipalité fait publier deux fois à la *Gazette officielle du Québec* et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

a) le texte intégral du présent article;

b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;

c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication à la *Gazette officielle du Québec*.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard de rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes.

Les rues et ruelles listées ci-après, situées dans les limites de la ville de Brossard, ouvertes au public depuis plus de dix ans et sur lesquelles aucune taxe n'a été prélevée durant la même période, sont considérées comme chemins publics et la propriété de la ville dans toute leur étendue.

Lot: 128-104	rue Alarie
Lot: 129-210	rue Alarie
Lot: 130-161	rue Alarie
Lot: 131-143	rue Alarie

Lot: 132-55	rue Alarie
Lot: 133-321	rue Alarie
Lot: 128-27	rue Alain
Lot: 128-79	rue Alain
Lot: 128-131	rue Alain
Lot: 128-183	rue Alain
Lot: 128-235	rue Alain
Lot: 128-287	rue Alain
Lot: 129-576	rue Auclair
Lot: 129-471	rue Auclair
Lot: 129-366	rue Auclair
Lot: 129-261	rue Auclair
Lot: 129-156	rue Auclair
Lot: 129-51	rue Auclair
Lot: 129-629	rue Anthony
Lot: 130-399	rue Anthony
Lot: 129-524	rue Anthony
Lot: 130-320	rue Anthony
Lot: 130-241	rue Anthony
Lot: 130-162	rue Anthony
Lot: 130-83	rue Anthony
Lot: 130-1	rue Anthony
Lot: 130-452	rue Auteuil
Lot: 130-373	rue Auteuil
Lot: 130-294	rue Auteuil
Lot: 130-249	rue Auteuil
Lot: 130-215	rue Auteuil
Lot: 130-136	rue Auteuil
Lot: 130-56	rue Auteuil
Lot: 133-26	rue Aline
Lot: 133-105	rue Aline
Lot: 133-186	rue Aline
Lot: 133-267	rue Aline
Lot: 133-148	rue Aline
Lot: 130-430	rue Aline
Lot: 131-400	rue Alexandre
Lot: 131-330	rue Alexandre
Lot: 131-260	rue Alexandre
Lot: 131-190	rue Alexandre
Lot: 131-120	rue Alexandre
Lot: 131-49	rue Alexandre
Lot: 128-208	rue Arpin
Lot: 129-420	rue Arpin
Lot: 130-319	rue Arpin
Lot: 131-283	rue Arpin
Lot: 132-109	rue Arpin
Lot: 133-159	rue Arpin
Lot: 128-52	rue Audette
Lot: 129-105	rue Audette
Lot: 130-82	rue Audette
Lot: 131-73	rue Audette
Lot: 132-28	rue Audette
Lot: 133-402	rue Audette
Lot: 128-156	rue Asselin
Lot: 129-315	rue Asselin
Lot: 130-240	rue Asselin
Lot: 131-312	rue Asselin
Lot: 132-82	rue Asselin
Lot: 133-240	rue Asselin
Lot: 133-77	rue Baillargeon
Lot: 133-158	rue Baillargeon
Lot: 133-239	rue Baillargeon
Lot: 133-320	rue Baillargeon
Lot: 133-401	rue Baillargeon
Lot: 133-485	rue Baillargeon
Lot: 142-1	rue Beauchemin
Lot: 80-123	rue Panama
Lot: 88-121	rue Platon
Lot: 87-21	rue Platon
Lot: 96-59	rue Plouffe
Lot: 37-61	rue Richelieu
Lot: 37-153	rue Richelieu
Lot: 37-249	rue Richelieu
Lot: 37-283	rue Richelieu
Lot: 37-90	rue Riel
Lot: 37-186	rue Roger
Lot: 240-27	rue Rodier
Lot: 31-1	rue Riviera
Lot: 31-2	rue Riviera
Lot: 77-185	ruelle
Lot: 12-1016	rue Tessier
Lot: 77-159	rue Thierry
Lot: 77-160	rue Thierry
Lot: 77-162	rue Toulon
Lot: 77-32	rue Théberge
Lot: 77-220	rue Thibault
Lot: 77-161	rue Tourigny
Lot: 4-75	rue Vigneault
Lot: 77-219	boulevard Pelletier
Lot: P.670	boulevard Provencher
Lot: 140-3	boulevard Lapinière
Lot: 140-2	boulevard Lapinière
Lot: 141-1	boulevard Lapinière
Lot: 142-2	boulevard Lapinière
Lot: 138-79	ruelle

les parties de lots décrites ci-après et certifiées par l'arpenteur-géomètre Gérard Bégis:

Partie du lot numéro 96-27 (rue Plouffe). Cettedite partie du lot est bornée vers le nord-est par une autre partie du lot numéro 96-27 (boulevard Lapinière), vers le sud-est par une partie du lot numéro 92-25, vers le sud-ouest par une autre partie du lot numéro 96-27 (rue Plouffe), vers le nord-ouest par une partie du lot numé-

ro 96-28. Mesurant dix-sept pieds (17,0 pi) de largeur; quarante pieds et trente-huit centièmes (40,38 pi) dans les lignes nord-est et sud-ouest. Contenant en superficie six cent quatre-vingt-six pieds carrés (686,00 pi²).

Partie du lot numéro 96-17 (rue Pépin). Cettedite partie de lot est bornée vers le nord-est par une autre partie du lot 96-17 (boulevard Lapinière), vers l'est par une partie du lot 96-142, vers le sud-ouest par une autre partie du lot 96-17 (rue Pépin), vers l'ouest par une partie du lot 96-21. Mesurant cinquante-cinq pieds et quatre-vingt-dix-sept centièmes (55,97 pi) dans sa ligne nord-est, neuf pieds et douze centièmes (9,12 pi) de long d'une courbe de dix pieds (10,0 pi) de rayon dans une ligne est, dix pieds et soixante-neuf centièmes (10,69 pi) dans une autre ligne est, cinquante et un pieds et un centième (51,01 pi) dans sa ligne sud-ouest, vingt et un pieds et soixante-huit centièmes (21,68 pi) dans sa ligne ouest. Contenant en superficie huit cent quatre-vingt-deux pieds carrés (882,00 pi²).

et les parties de lots décrites ci-après et certifiées par l'arpenteur-géomètre Guy Grenier:

Partie du lot numéro 15 (boulevard Rome). De figure trapézoïdale, bornée vers le nord par le lot 14-4 (boulevard Rome), vers l'est par le lot 15-24 (boulevard Rome), vers le sud par d'autres parties du lot 15, par les lots 15-140, 15-149 (avenue Stravinski), 726-1 et 749, vers l'ouest par une autre partie du lot 15 (boulevard Marie-Victorin); mesurant cinq cent soixante-six mètres et huit cent soixante-sept millimètres (566,867 m) vers le nord, vingt-deux mètres et quatre-vingt-six centimètres (22,86 m) vers l'est, cinq cent soixante-cinq mètres et quatre-vingt-sept centimètres (565,87 m) vers le sud et vingt-deux mètres et neuf cent soixante-quatre millimètres (22,964 m) vers l'ouest; contenant en superficie douze mille neuf cent quarante-sept mètres carrés et deux décimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 4-53 (croissant Villiers). De figure rectangulaire, bornée vers le nord par le lot 4-52 (rue Venise), vers l'est par les lots 4-53-1 et 4-53-2, vers le sud par le lot 4-87 (croissant Villiers), vers l'ouest par une partie du lot 4-54 (croissant Villiers) ci-dessous décrite; mesurant douze mètres et deux cent soixante-huit millimètres (12,268 m) vers le nord et le sud, trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48 m) vers l'est et l'ouest; contenant en superficie trois cent soixante-treize mètres carrés et quatre-vingt-douze centimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 4-54 (croissant Villiers). De figure rectangulaire, bornée vers le nord par le lot 4-52 (rue Venise), vers l'est par une partie du lot 4-53 (croissant Villiers) ci-dessus décrite, vers le sud par le lot 4-87 (croissant Villiers), vers l'ouest par la partie résiduelle du lot 4-54; mesurant deux mètres et neuf cent soixante et onze millimètres (2.971 m) vers le nord et le sud, trente mètres et quarante-huit centimètres (30,48 m) vers l'est et l'ouest; contenant en superficie quatre-vingt-dix mètres carrés et cinquante-sept centimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 12-1032 (rue Tracy). De figure trapézoïdale, bornée vers le nord par les lots 12-1033 et 12-1034 et par une partie du lot 12--1035, vers l'est par les lots 12-1215-2, 12-1216-2 et 12-1217-2, vers le sud par les lots 12-1044, 12-1045 et 12-1046, vers l'ouest par la partie résiduelle du lot 12-1032 (boulevard Marie-Victorin); mesurant soixante-cinq mètres et huit cent trente-sept millimètres (65,837 m) vers le nord, dix-huit mètres et deux cent quatre-vingt-huit millimètres (18,288 m) vers l'est, soixante-trois mètres et trois cent quatre-vingt-dix-huit millimètres (63,398 m) vers le sud et dix-huit mètres et quarante-cinq centimètres (18,45 m)) vers l'ouest; contenant en superficie mille cent quatre-vingt-un mètres carrés et soixante-douze centimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 12-1025 (rue Tanger). De figure trapézoïdale, bornée vers le nord par des parties du lot 12-1026 et par le lot 12-1026-1, vers l'est par une partie du lot 12 (boulevard Marie-Victorin), vers le sud par les lots 12-1022, 12-1023 et 12-1024, vers l'ouest par la partie résiduelle du lot 12-1025 (rue Tanger); mesurant quatre-vingt-seize mètres et quatre cent quarante-cinq millimètres (96,445 m) vers le nord, dix-huit mètres et trois cent quatre-vingt-treize millimètres (18,393 m) vers l'est, quatre-vingt-dix-huit mètres et quatre cent cinq millimètres (98,405 m) vers le sud et dix-huit mètres et deux cent quatre-vingt-huit millimètres (18,288 m) vers l'ouest; contenant en superficie mille sept cent quatre-vingt-un mètres carrés et cinquante-cinq centimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 96-27 (rue Plouffe). De figure irrégulière, bornée vers le nord-est par la partie résiduelle du lot 96-27 (boulevard Lapinière), vers le sud-est par une partie du lot 96-25, par les lots 96-26 et 96-69 à 96-79 et par une partie du lot 96-95 (rue Parc), vers l'est par le lot 96-69, vers le sud par le lot 96-59 (rue Plouffe), vers l'ouest par le lots 96-44 à 96-46, vers le nord-ouest par une partie du lot 96-28 et par les lots 96-31 à 96-44; mesurant douze mètres et cent quatre-vingt-douze millimètres (12,192 m) de largeur, cent soixante-treize mètres et trois cent soixante-trois millimètres (173,363 m) vers le sud-est et cent quatre-vingt-quatre mètres et huit cent soixante-neuf millimètres (184,869 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie deux mille cent quatre-vingt-trois mètres carrés et sept décimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 90 (avenue Platon). De figure trapézoïdale, bornée vers le nord par le lot 276 de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, vers l'est par

les lots 721-1, 721-16 et 721-17, vers le sud par le lot 89-10 (avenue Platon), vers l'ouest par les lots 90-59, 90-162 (rue Plourde) et 90-170; mesurant vingt mètres et cent dix-sept millimètres (20,117 m) vers le nord et le sud, cent dix-neuf mètres et six cent cinquante-deux millimètres (119,652 m) vers l'est et cent dix-huit mètres et cent trente-sept millimètres (118,137 m) vers l'ouest; contenant en superficie deux mille trois cent quatre-vingt-onze mètres carrés et soixante et onze centimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 96-17 (rue Pépin). De figure irrégulière, bornée vers le nord par d'autres parties du lot 96-17 (rue Pépin), vers l'est et le sud par une partie du lot 96, vers l'ouest par une autre partie du lot 96-17 (rue Pépin) et par le lot 96-125; mesurant six mètres et quatre-vingt-seize millimètres (6,096 m) vers le nord, soixante-dix mètres et quatre cent huit millimètres (70,408 m) vers l'est, douze mètres et cent quatre-vingt-douze millimètres (12,192 m) vers le sud, dix mètres et cinquante-huit millimètres (10,058 m) vers l'ouest, six mètres et quatre-vingt-seize millimètres (6,096 m) de nouveau vers le nord, soixante mètres et trois cent cinquante millimètres (60,350 m) de nouveau vers l'ouest; contenant en superficie quatre cent quatre-vingt-dix mètres carrés et cinquante et un centimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 96-17 (rue Pépin). De figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une autre partie du lot 96-17 (boulevard Lapinière), vers l'est par une autre partie du lot 96-17 (rue Pépin), par les lots 96-138 à 96-141 et par une partie du lot 96-142, vers le sud par d'autres parties du lot 96-17 (rue Pépin), vers l'ouest par les lots 96-14, 96-15, 96-16, 96-18, 96-19, 96-20, 96-114, 96-115, 96-116 et par une partie du lot 96-21; mesurant quinze mètres et cinq cent quarante-huit millimètres (15,548 m) vers le nord-est, cinquante-six mètres et sept cent quatre vingt-sept millimètres (56,787 m) vers l'est, six mètres et quatre-vingt-seize millimètres (6,096 m) vers le sud, trente mètres et cent soixante-quinze millimètres (30,175 m) de nouveau vers l'est, six mètres et quatre-vingt-seize millimètres (6,096 m) de nouveau vers le sud, quatre-vingt-seize mètres et cinq cent quarante-deux millimètres (96,542 m) vers l'ouest; contenant en superficie neuf cent trente-quatre mètres carrés et sept décimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 80 (avenue Panama). De figure irrégulière, bornée vers le nord par une autre partie du lot 80, vers l'est par le lot 80-123 (avenue Panama), vers le sud par le lot 79-1145 (avenue Panama), vers l'ouest par une partie du lot 80-111 (avenue Panama); mesurant cinq mètres et sept cent quatre-vingt-dix millimètres (5,790 m) vers le nord, neuf mètres (9,000 m) vers l'est, cinq mètres et sept cent quatre-vingt-neuf millimètres (5,789 m) vers le sud et huit mètres et huit cent quatre-vingt-cinq millimètres (8,885 m) vers l'ouest; contenant en superficie cinquante et un mètres carrés et soixante-dix-sept centimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 231 (rue Orléans). De figure trapézoïdale, bornée vers le nord-est et le sud-est par d'autres parties du lot 231, vers le sud-ouest par une autre partie du lot 231 (boulevard des Prairies), vers le nord-ouest par les lots 231-15, 231-16-2, 231-17-3, 231-18, 231-19, 231-20-2, 231-21-1, 231-22-1 et 231-23-3; mesurant vingt-deux mètres et trois cent soixante-douze millimètres (22,372 m) vers le nord-est, deux cent sept mètres et soixante-six centimètres (207,66 m) vers le sud-est, dix-huit mètres et trois cent millimètres (18,300 m) vers le sud-ouest et deux cent vingt mètres et quatre cent soixante-deux millimètres (220,462 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie trois mille neuf cent quatorze mètres carrés et soixante deux centimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 140 (rue Broadway). De figure triangulaire, bornée vers l'ouest par une autre partie du lot 140 (rue Broadway), vers le nord-ouest par le lot 140-1 (rue Broadway), vers l'est par le lot 140-361; mesurant huit mètres et sept cent cinquante-quatre millimètres (8,754 m) vers l'ouest, six mètres et six millimètres (6,006 m) vers le nord-ouest et treize mètres et sept cent quatre-vingt-douze millimètres (13,792 m) vers l'est; contenant en superficie dix-huit mètres carrés et cinquante-huit centimètres. Mesure métrique (SI).

Partie du lot numéro 102-11 (avenue Malo). De figure irrégulière, bornée vers le nord par la partie résiduelle du lot 102-11 (avenue Malo), vers l'est par une partie du lot 102-8 (rue Michel), vers le sud par le lot 102-12, vers l'ouest par une partie du lot 102-20; mesurant vingt-sept mètres et quatre cent trente-deux millimètres (27,432 m) vers le nord et le sud, quatre mètres (4,00 m) le long d'une courbe de deux cent quarante-huit mètres et six cent treize millimètres (248,613 m) de rayon vers l'est et cinq mètres et cinquante-cinq centimètres (5,55 m) le long d'une courbe de deux cent soixante-seize mètres et soixante-seize millimètres (276,076 m) de rayon vers l'ouest; contenant en superficie cent trente et un mètres carrés et trois centimètres. Mesure métrique (SI).

Ptie du lot 121 (rue Albert). De figure trapézoïdale, bornée vers l'est par une autre partie du lot 121 (boulevard Taschereau), vers le sud-est par une autre partie du lot 121 et par les lots 121-84 à 121-109, 121-191, 121-192, 121-276, 121-358 et 121-359, vers le sud-ouest par le chemin Lapinière (sans désignation cadastrale), vers le nord-ouest par d'autres parties du lot 121 et par les lots 121-50 à 121-83; mesurant vingt-deux mètres et six cent trente-huit millimètres (22,638 m) vers l'est, cinq cent quatre-vingt-dix-huit mètres et neuf

cent trente-deux millimètres (598,932 m) vers le sud-est, douze mètres et cent quatre-vingt-douze millimètres (12,192 m) vers le sud-ouest et six cent dix-huit mètres et sept cent soixante-trois millimètres (618,763 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie sept mille quatre cent vingt-trois mètres carrés et sept centimètres. Mesure métrique (SI).

Toutes les dimensions dans les présentes descriptions techniques sont de mesures anglaises et métriques.

Le tout tel que montré sur des plans préparés par Gérard Bégis, arpenteur-géomètre, datés du 16 mai et du 25 mai 1977 et portant le numéro 3-554-7835-2 ainsi que des plans de Guy Grenier, arpenteur-géomètre, datés du 22 mars 1982 et portant le numéro G-6040.

Je, soussignée, greffier de la ville de Brossard, atteste que les formalités prévues aux paragraphes 1) et 2) de l'article 422 précité ont été accomplies.

Cet avis public est publié pour la deuxième fois conformément audit article 422 de la Loi sur le cités et villes.

Brossard, le 14 mai 1982.

Le greffier,
MARIE PAULE DAOUST.

19166-22-2-o

Municipalité de Lac-Saguay

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chap. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 9 août 1982, le Conseil de cette municipalité à adopté le Règlement numéro 82-03 intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières » modifiant ainsi le Règlement no 79-04.

La perception de ce droit est déléguée au secrétaire de la municipalité.

Ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Lac-Saguay, le 11 août 1982.

Le secrétaire-trésorier,
RICHARD GAGNON.

20979-o

Paroisse de Saint-Félix-du-Cap-Rouge

Avis est donné que le Conseil municipal de la paroisse de Saint-Félix-du-Cap-Rouge a adopté, le 2 août 1982, sa résolution numéro CM-82-08-4841, autorisant la présentation d'une requête au gouvernement en vue de constituer ladite municipalité de paroisse en une municipalité de ville sous le nom de « ville de Cap-Rouge ».

Les limites de la municipalité actuelle et de la ville projetée sont les suivantes:

Description technique:

Un territoire étant actuellement la municipalité de la paroisse de Saint-Félix-du-Cap-Rouge, comprenant en référence aux cadastres officiels des paroisses de Saint-Félix-du-Cap-Rouge et de Sainte-Foy, tous les lots et parties de lots avec leurs subdivisions présentes et futures, ainsi que les chemins, rues, lacs, rivières, cours d'eau ou parties d'iceux renfermés dans les limites suivantes, à savoir:

Partant du point d'intersection de la ligne nord-est du lot 150 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Félix-du-Cap-Rouge avec l'axe de la rivière Cap-Rouge, de là, successivement les lignes et démarcations suivantes: la ligne nord-est du lot 150 traversant le boulevard de la Chaudière (lot 169); la ligne nord-ouest du lot 151 dans une direction nord-est; la ligne nord-est dudit lot 151 jusqu'à la limite nord-ouest du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Foy; la ligne nord-est du lot 1-2 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Foy; la ligne est dudit lot 1-2; la ligne nord-est des lots 170 (chemin de fer Canadien National) et 152 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Félix-du-Cap-Rouge et son prolongement à travers le chemin Sainte-Foy jusqu'à son emprise est; la ligne ouest du lot 153 étant l'emprise est du chemin Sainte-Foy; la ligne nord-est du lot 154; la ligne sud-est des lots 164-A et 164-B étant l'emprise nord-ouest du chemin Saint-Louis jusqu'au prolongement de la ligne nord-est du lot 165; ledit prolongement traversant le chemin Saint-Louis; la ligne nord-est des lots 165 et 161 et son prolongement jusqu'à l'axe du fleuve Saint-Laurent; ledit axe en allant vers le sud-ouest jusqu'au prolongement de la ligne sud-ouest du lot 175; ledit prolongement vers le nord-ouest; la ligne sud-ouest des lots 175 et 169 en traversant la rue Plage-Saint-Laurent; la ligne sud-ouest du lot 1 et son prolongement jusqu'au côté nord-ouest de la rue Saint-Félix, la ligne sud-ouest des lots 2 et 172; la ligne nord-ouest des lots 172,14 et 173; la ligne nord-ouest des lots 178 et 169 (chemin de fer Canadien National); la ligne nord-ouest des lots 179 et 47 et son prolongement à travers la route du Domaine jusqu'à son emprise nord-est; le côté nord-est de la route du Domaine limitant au sud-ouest le lot 140, jusqu'à la limite du cadastre officiel de la paroisse de l'Ancienne-Lorette; la ligne nord-ouest des lots 140-1-1, 140-1-5, 140-1-3, 140-1-4, 141-1-4, 141-1-5, 141-1-6 et 141-1-7; la ligne sud-ouest des lots 141-1-7, 141-1-8, 141-1-10, 141-1-11, 141-1-12 et 141-1-1 rue; la ligne nord-ouest des lots 141-1-1 rue, 141-1-13, 144-4-4, 144-4-3,

144-70-2, 144-70-1, 144,71, 144-64, 144-63, 145-21, 145-30, 145-22 et 145-19, rue de la Rivière; la ligne nord-ouest du lot 145 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Félix-du-Cap-Rouge comprise entre la limite nord-est du lot 145-19 (rue de la Rivière) et la limite sud-ouest du lot 148; la ligne sud-ouest du lot 148 en allant vers le nord-ouest; la ligne nord-ouest du lot 148 et son prolongement jusqu'à l'axe de la rivière Cap-Rouge; ledit axe en allant vers le nord jusqu'au point de départ.

Le chiffre de la population de la ville projetée est de 7 900 personnes, suivant le chiffre de la population apparaissant au « Répertoire des municipalités », édition 1981.

Cap-Rouge, le 17 août 1982.

Le secrétaire-trésorier,
20830-35-2-o LAURENT-A. BOMBARDIER.

Succession Jean Viau

Avis public est donné que la soussignée, dame Cécile Ouimet de Laval, province de Québec, a accepté suivant acte d'acceptation sous bénéfice d'inventaire passé le dix-septième jour du mois d'août mil neuf cent quatre-vingt-deux devant Claude-Henri Graton, notaire à Montréal, province de Québec, et dont copie a été enregistrée à Laval, le dix-neuvième jour du mois d'août mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982), sous le numéro 510565, la succession de son époux, monsieur Jean Viau, en son vivant domicilié au numéro 740, rue Franchère à Duvernay, Laval, province de Québec, et présumé décédé le dix-sept août 1982.

Montréal, le 19 août 1982.

Le procureur,
20926-o CLAUDE HENRI GRATON, *notaire.*

Succession Laurent Forget

Avis est, par les présentes, donné que dame Marie-Jeanne Latreille, ménagère, résidant au 85, Principale nord, appartement 4, L'Annonciation, comté de Labelle, J0T 1T0, veuve majeure et non remariée de feu Laurent Forget, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de son époux, suivant acte signé devant Louise Cyr, notaire, le 7 juillet 1982 sous le numéro 1743 des minutes dudit notaire, et enregistré à la division de Labelle à Mont-Laurier, sous le numéro 151355, le 8 juillet 1982.

L'Annonciation, le 18 août 1982.

Le procureur,
20909-o LOUISE CYR, *notaire.*

Succession Laurent Forget

Avis est, par les présentes, donné que dame Pierrette Forget, ménagère, résidant à Nominingue, Labelle, J0W 1R0, ès qualités de tutrice aux biens de Gabrielle Forget, enfant mineure de Laurent Forget et Marie-Jeanne Latreille, en vertu d'un jugement de tutelle rendu le 26 juillet 1982, district de Labelle à Mont-Laurier, dossier numéro 560-14-000059-828, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Laurent Forget, suivant acte signé devant Louise Cyr, notaire, le 10 août 1982, sous le numéro 1791 des minutes dudit notaire, et enregistré à la division de Labelle à Mont-Laurier, sous le numéro 151818, le 16 août 1982.

L'Annonciation, le 18 août 1982.

Le procureur,
20910-o LOUISE CYR, *notaire.*

Succession Marcel Pagé

Avis est, par les présentes, donné que dame Odette Beaudoin Pagé, tutrice, dûment nommée à cette charge aux termes d'un jugement rendu le 15 janvier 1982 par la Cour supérieure du district de Saint-François à Diane Pagé, enfant mineure, héritière de feu Marcel Pagé, en son vivant journalier, demeurant au 105, 18e Avenue à Magog, province de Québec et décédé à Magog, le 1er septembre 1981, sans testament.

Dame Odette Beaudoin Pagé a accepté, sous bénéfice d'inventaire, pour et au nom de l'enfant mineure, la succession dudit Marcel Pagé aux termes d'un acte reçu devant Carmin Pomerlau, notaire au 155, rue Principale ouest à Magog, le 30 juin 1982, et enregistré à Stanstead, le 2 juin 1982, sous le numéro 128984.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Carmin Pomerleau, notaire, et peut être consulté à son bureau à l'adresse susdite.

Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Magog, le 23 août 1982.

Le procureur,
20954-o CARMIN POMERLEAU, *notaire.*

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Andrée Arseneault

Par le certificat numéro 82-354 du 12 août 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Adrienne Arseneault, née le 11 septembre 1958, en celui de Andrée Arseneault.

Sainte-Foy, le 16 août 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20887-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Jean Bernard Donald Boulé

Par le certificat numéro 82-364 du 12 août 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Jean Bernard Donald Peck, né le 7 octobre 1955, en celui de Joseph Jean Bernard Donald Boulé.

Sainte-Foy, le 16 août 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20887-o GERMAIN HALLEY.

Marie Berthe Élaine Boulé

Par le certificat numéro 82-365 du 12 août 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Berthe Élaine Peck, née le 9 mai 1960, en celui de Marie Berthe Élaine Boulé.

Sainte-Foy, le 16 août 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20887-o GERMAIN HALLEY.

Marie Jocelyne Louise Clément

Par le certificat numéro 82-363 du 12 août 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jocelyne, née le 21 juillet 1953, en celui de Marie Jocelyne Louise Clément.

Sainte-Foy, le 16 août 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20887-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Walter Florian Deblois

Par le certificat numéro 82-355 du 12 août 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Florian Deblois, né le 20 février 1917, en celui de Joseph Walter Florian Deblois.

Sainte-Foy, le 16 août 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20887-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Ovide Claude Georges DesRosiers

Par le certificat numéro 82-356 du 12 août 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Ovide Claude Gaston Desrosiers, né le 12 avril 1922, en celui de Joseph Ovide Claude Georges DesRosiers.

Sainte-Foy, le 16 août 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20887-o GERMAIN HALLEY.

Marie Madeleine Mathilde Julie Fortier

Par le certificat numéro 82-357 du 12 août 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Madeleine-Mathilde-Juliette Fortier, née le 31 août 1925, en celui de Marie Madeleine Mathilde Julie Fortier.

Sainte-Foy, le 16 août 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20887-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Roland Grenier

Par le certificat numéro 82-362 du 12 août 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Roland, né le 4 février 1930, en celui de Joseph Roland Grenier.

Sainte-Foy, le 16 août 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20887-o GERMAIN HALLEY.

Marie Denise Danielle Hébert

Par le certificat numéro 82-361 du 12 août 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom

de Marie Denise Danielle Bousquet, née le 25 juin 1949, en celui de Marie Denise Danielle Hébert.

Sainte-Foy, le 16 août 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20887-o GERMAIN HALLEY.

Marie Victorine Patricia Marguerite Denyse Perrier

Par le certificat numéro 82-358 du 12 août 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Marguerite Victorine Patricia Perrier, née le 30 novembre 1915, en celui de Marie Victorine Patricia Marguerite Denyse Perrier.

Sainte-Foy, le 26 août 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20887-o GERMAIN HALLEY.

Marie Laura Annette Claudette Séguin

Par le certificat numéro 82-360 du 12 août 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Laura Annette Claudette Bonhomme, née le 22 juillet 1939, en celui de Marie Laura Annette Claudette Séguin.

Sainte-Foy, le 16 août 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20887-o GERMAIN HALLEY.

Franco Carmin Veltri

Par le certificat numéro 82-359 du 12 août 1982, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Carmine-Francesco Veltri, né le 16 juillet 1941, en celui de Franco Carmin Veltri.

Sainte-Foy, le 16 août 1982.

Le sous-registraire du Québec,
20887-o GERMAIN HALLEY.

Demandes

Léo Abbott

Avis est, par la présente, donné que Léo Abbott, domicilié et résidant au 1936, rue Grant, appartement 1, ville de Longueuil, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Léo Gagnon.

Aucune personne ne verra son nom changé suite au changement de nom de Léo Abbott.

Longueuil, le 17 août 1982.

Les procureurs du requérant,
LAFONTAINE, CHAMBERLAND
20820-35-2-o & PARADIS.

Mariette Belley

Avis est donné que Mariette Belley, maîtresse de maison, domiciliée au 415 de la rue Saint-Gérard à Jonquière, district de Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Annette Belley.

Ce changement de nom n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Jonquière, le 10 août 1982.

Le procureur de la requérante,
20753-35-2-o LOUISE LAMBERT, *notaire*.

Claude Michel Éric Benjamin

Avis est donné que Carole Benjamin, serveuse, domiciliée à Saint-Gérard-Magella au numéro 151 de la rue Duchesne, district de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant le nom de son fils Claude Michel Éric Benjamin en celui de Claude Michel Éric Petit.

L'Assomption, le 6 août 1982.

Le procureur,
20835-35-2-o RICHARD LUPIEN, *notaire*.

Joseph Conrad Bilodeau

Avis est, par la présente, donné que Joseph Conrad Bilodeau, domicilié et résidant au 94, Sir-Wilfrid-Laurier, Jonquière, district de Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Franklin Bilodeau.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Jonquière, le 4 août 1982.

Le procureur du requérant,
20763-35-2-o LÉO GODIN, *avocat.*

Marie Rose Antoinette Caisse Boivin

Avis est donné que Marie Rose Antoinette Caisse Boivin, domiciliée au 7219, rue Iberville, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Rose Annie Boivin.

Montréal, le 9 août 1982.

La requérante,
MARIE ROSE ANTOINETTE
20980-36-2-o CAISSE BOIVIN.

Hélène Chouinard

Avis est, par la présente, donné que Hélène Chouinard, résidant et domiciliée à la Base des Forces Armées Canadiennes à Saint-Jean-sur-Richelieu, district d'Iberville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Hélène Gauthier.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 11 août 1982.

Les procureurs de la requérante,
20995-36-2-o DUREAULT, BOULERICE.

Allen Cool

Avis est, par la présente, donné que Allen Cool, gérant en informatique, domicilié au 1895, Jarry est, appartement 2, Montréal, QC, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Allen Alain Cool.

Montréal, le 18 août 1982.

Le requérant,
20869-35-2-o ALLEN COOL.

Marie Jeannette Hermance Corbeil

Avis est, par les présentes, donné que Marie Jeannette Hermance Corbeil, domiciliée et résidant au 35, Ménard, Lauzon, district de Lévis, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Jeannette Hermance Armande Dumont.

Québec, le 18 août 1982.

La requérante,
20831-35-2-o MARIE JEANNETTE HERMANCE CORBEIL.

Fabio Marcos Antonio Cossiga

Avis est donné que Fabio Marcos Antonio Cossiga, domicilié et résidant au 5160, avenue Decelles, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Fabian Mark McKinnon.

Montréal, le 17 août 1982.

Le requérant,
20850-35-2-o F.M.A. COSSIGA.

Marie Georgette Lina Côté

Avis est, par la présente, donné que Marie Georgette Lina Côté, domiciliée au 2885, chemin Saint-Louis, appartement 104, Sainte-Foy, QC, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Georgette Lina Hélène Côté.

Sainte-Foy, le 16 août 1982.

La requérante,
20851-35-2-o MARIE GEORGETTE LINA CÔTÉ.

Joseph Donat Pierre Jocelyn Coursol

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Donat Pierre Jocelyn Coursol, déménageur, résidant et domicilié au 4245, Wesley, Saint-Hubert, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Donat Pierre Jocelyn Barrette.

Montréal, le 28 juillet 1982.

Le procureur du requérant,
20981-36-2-o ISSIE MYSZKA.

Lisette Deschênes

Avis est, par la présente, donné que Lisette Deschênes, domiciliée et résidant au 30, rue Price est, Chicoutimi,

district de Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lisette Belleau. Ce changement n'affecte aucune autre personne que la requérante elle-même.

Chicoutimi, le 11 août 1982.

Les procureurs de la requérante,
ROY, PÉRIGNY, VÉZINA, BEAULIEU,
20799-35-2-o FILLION & LEBLANC, *avocats.*

Marie Ludivine Fournier Pouliot

Avis est, par les présentes, donné que Marie Ludivine Fournier Pouliot, domiciliée au 2640, rue Beauséjour à Sainte-Foy, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lisa Pouliot.

Sainte-Foy, le 9 août 1982.

La requérante,
20836-35-2-o MARIE LUDIVINE FOURNIER POULIOT.

Louiselle Girardin

Avis est, par les présentes, donné que dame Louiselle Girardin, étudiante, domiciliée et résidant au 99, 19e Avenue, Sainte-Marthe, district de Terrebonne, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Louise Girardin.

Saint-Eustache, le 13 août 1982.

Les procureurs de la requérante,
20800-35-2-o SOUMIS & GIRARD, *avocats.*

Roxanne Hulquist

Avis est, par les présentes, donné que Roxanne Hulquist, présentement domiciliée et résidant au 707, boulevard Saint-Joseph, appartement 402-A7 à Hull, district de Hull, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Roxanne Poirier.

Hull, le 6 juillet 1982.

Les procureurs de la requérante,
20963-36-2-o LAUZON-GRONDIN, THÉBERGE ET ROSS.

Raymond Laforge

Avis est donné que Raymond Laforge, scénographe, domicilié au numéro 772 A, avenue Bloomfield, Outremont, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Simon Laforge.

Montréal, le 24 août 1982.

Les procureurs du requérant,
TEES, WATSON, POITEVIN,
20969-36-2-o JAVET & ROBERGE.

Joseph Jean-Marie Paul Lafrance

Prenez avis que Joseph Jean-Marie Paul Lafrance, domicilié à La Ferme, Abitibi, QC, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Jean-Paul Tanguay.

Amos, le 16 août 1982.

Les procureurs du requérant,
LECLERC, FAUTEAUX, LEMAY &
20964-36-2-o MASSOL, *avocats.*

Joseph James Philippe Lajoie

Prenez avis que Joseph James Philippe Lajoie, chômeur, résidant et domicilié au 1230, rue du Fort, appartement A, ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Roger Vien.

Montréal, le 16 août 1982.

Les procureurs du requérant,
20911-36-2-o GRENIER, ST-PIERRE & THERRIEN.

Marilyn Eleanor Lerner

Avis est donné que Marilyn Eleanor Lerner, femme au foyer, domiciliée au numéro 4715 de la rue Bouchette à Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marilyn Eleanor Grintuch.

Montréal, le 16 août 1982.

Les procureurs de la requérante,
20929-36-2-o O'REILLY & GRODINSKY.

Stéphen Méthot

Avis est, par la présente, donné que monsieur Stéphen Méthot s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Steve Méthot.

Aucune autre personne ne sera affectée par suite de ce changement.

Rimouski, le 16 juillet 1982.

Les procureurs du requérant,
RACINE, POIRIER, MARCHAND & CÔTÉ.
20921-36-2-o

Angela Nastatos

Avis est, par les présentes, donné que Angela Nastatos, étudiante, présentement domiciliée au 3125, avenue Brighton, ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui d'Anna Rachel Lazerman.

Montréal, le 16 août 1982.

Le procureur de la requérante,
DANIEL MORRIS, C.R.
20875-35-2-o

Ida Tina Nastatos

Avis est, par les présentes, donné qu'Ida Tina Nastatos, étudiante, présentement domiciliée au 3125, avenue Brighton, ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui d'Ida Tina Lazerman.

Montréal, le 16 août 1982.

Le procureur de la requérante,
DANIEL MORRIS, C.R.
20876-35-2-o

Robert Paquet

Prenez avis que Robert Paquet, classeur-mesureur, domicilié et résidant au 58, Bellevue à Sainte-Anne-des-Monts, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Serge Robert Paquet.

Sainte-Anne-des-Monts, le 29 juillet 1982.

Les procureurs du requérant,
JULIEN & TREMBLAY, *avocats.*
20832-35-2-o

Clairette Aline Paradis

Prenez avis que Clairette Aline Paradis, domiciliée au 797, rue Frontenac à Malartic, district d'Abitibi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Clairette Aline Radja Paradis.

Val-d'Or, le 11 août 1982.

Les procureurs de la requérante,
LAVERGNE, BEAUDET, THERRIEN & LEDUC.
20801-35-2-o

Stéphane Samson

Avis est, par la présente, donné que Stéphane Samson, résidant et domicilié au 543, rue Laurier, Saint-Jean-sur-Richelieu, district d'Iberville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Stéphane Larouche.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 23 juin 1982.

Les procureurs du requérant,
DUREAULT, BOULERICE & PLOUFFE.
20731-35-2-o

Adel Abdel Shahid

Avis est, par la présente, donné que Adel Abdel Shahid, étudiant, demeurant au 100, chemin Côte-Vertu, appartement 709 à Saint-Laurent, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Adel Shahid.

Montréal, le 29 juillet 1982.

Le procureur du requérant,
ISABELLE ROY-EGAN.
20982-36-2-o

Bessie Singer Taub

Avis est, par la présente, donné que Bessie Singer Taub, domiciliée au 5707, avenue McAlear, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son prénom en celui de Betty.

Montréal, le 10 août 1982.

Le procureur de la requérante,
BRUCE TAUB.
20802-35-2-o

Lionel (dit Léonil) Soucy

Avis est, par les présentes, donné que Lionel (dit Léonil) Soucy, domicilié au 43, chemin Bonchamp, Lorraine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son prénom en celui de Léonil sous lequel il est connu.

Lorraine, le 13 août 1982.

Le requérant,
20837-35-2-o LÉONIL SOUCY.

Sam Taub

Avis est, par la présente, donné que Sam Taub, domicilié au 5707, avenue McAlear, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son prénom en celui de Saul.

Montréal, le 10 août 1982.

Le procureur de requérant,
20803-35-2-o BRUCE TAUB.

Marie Thérèse Illuminée Truchon

Avis est, par la présente, donné que Marie Thérèse Illuminée Truchon, domiciliée et résidant au 194, rue Dionne, Matane, district de Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Thérèse Lumina Truchon.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Matane, le 15 juin 1982.

Les procureurs de la requérante,
20764-35-2-o POIRIER & PROULX.

Jeannine Vézina

Prenez avis que Jeannine Vézina, domiciliée et résidant au 3853, avenue Verdun, Verdun, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jeannine Brousseau.

Verdun, le 28 janvier 1982.

Les procureurs de la requérante,
20922-36-2-o ST-LOUIS, BIBEAU & FAUTEUX.

Ping Cheung Wong

Prenez avis que Ping Cheung Wong, étudiant, résidant et domicilié au 1085, Docteur-Penfield, appartement 204, ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Geoffrey Ping Wong.

Montréal, le 12 août 1982.

Les procureurs du requérant,
20821-35-2-o GRENIER, ST-PIERRE & THERRIEN.

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE SEMENCES DU QUÉBEC

Prenez avis que l'« ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE SEMENCES DU QUÉBEC » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Hyacinthe, le 12 août 1982.

La secrétaire,
20970-o SUZANNE M. BOULAY.

THE BORROW CORPORATION LTD. LA CORPORATION BORROW LTÉE.

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies « THE BORROW CORPORATION LTD. — LA CORPORATION BORROW LTÉE. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 13 août 1982.

La présidente,
20888-o CLAIRE BORROW.

BOUCHARD ET COUTURIER INC.

Prenez avis que la compagnie « BOUCHARD ET COUTURIER INC. », demandera au ministre des Insti-

tutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

La Pocatière, le 23 août 1982.

Le procureur de la compagnie,
20971-o LOUIS GARON, *notaire*.

BRASSERIE CANDIAC INC.

Prenez avis que la « BRASSERIE CANDIAC INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Candiac, le 16 août 1982.

La secrétaire,
20983-o JANINE MIRON.

EM CAMPBELL & FILS INC.

Prenez avis que la compagnie « EM CAMPBELL & FILS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Jérôme, le 20 août 1982.

Le secrétaire,
20947-o ROBERT CAMPBELL.

CLUB DE LA TOUR (1974) INC.

Avis est donné que « CLUB DE LA TOUR (1974) INC. », constituée le 6 juin 1974, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 23 août 1982.

Les procureurs de la compagnie,
20948-o MES LÉTOURNEAU & STEIN.

COMPAGNIE BRUNO MAILHOT (1965) LTÉE

Prenez avis que la « COMPAGNIE BRUNO MAILHOT (1965) LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Anjou, le 20 août 1982.

Le président,
20930-o G. DUMAIS.

LA COMPAGNIE D'AQUEDUC DE ST-MICHEL LTÉE

Prenez avis que « LA COMPAGNIE D'AQUEDUC DE ST-MICHEL LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 24 août 1982.

Le président,
20955-o PIERRE LECLERC.

LES CONSEILLERS EN ADMINISTRATION DDA (QUÉBEC) INC.
DDA MANAGEMENT CONSULTANTS (QUÉBEC) INC.

Prenez avis que la compagnie « LES CONSEILLERS EN ADMINISTRATION DDA (QUÉBEC) INC. — DDA MANAGEMENT CONSULTANTS (QUÉBEC) INC. », ayant sont siège social au 4710, avenue Coolbrook à Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Verdun, le 18 août 1982.

Le président,
20931-o RAYMOND DUCHARME.

CORPORATION OBEN LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie « CORPORATION OBEN LIMITÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Lauzon, le 20 août 1982.

L'administrateur autorisé,
20932-o R. M. PELLETIER.

ÉQUIPE DE BALLON SUR GLACE LES AMAZONES DE BEAUPORT

Prenez avis que la corporation « ÉQUIPE DE BALLON SUR GLACE LES AMAZONES DE BEAUPORT » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Beauport, le 23 août 1982.

Pour la corporation,
20933-o CAMIL MILLER.

FABBI JEWELLERS INC.
JOAILLIERS FABBI INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « FABBI JEWELLERS INC. — JOAILLIERS FABBI INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 11 août 1982.

Le secrétaire,
20965-o PETER WOLKOVE.

FERME SOLIEN INC.

Avis est, par la présente, donné que « FERME SOLIEN INC. », incorporée le 13 avril 1981, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Elzéar, le 29 juillet 1982.

Le secrétaire,
20934-o SYLVAIN FRENETTE.

LE FOYER COLOMBIEN INC.

Prenez avis que la compagnie « LE FOYER COLOMBIEN INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Donnacona, le 23 août 1982.

Le procureur de la compagnie,
20966-o JEAN-PIERRE JULIEN, *notaire*.

GARAGE G. LAPIERRE INC.

Prenez avis que la compagnie « GARAGE G. LAPIERRE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 17 août 1982.

Les procureurs de la compagnie,
20912-o DEVEAU, PAQUET, LAVOIE ET ASS.

GESTION I.M.J. GARFINKLE LTÉE
I.M.J. GARFINKLE HOLDINGS LTD.

Prenez avis que « GESTION I.M.J. GARFINKLE LTÉE — I.M.J. GARFINKLE HOLDINGS LTD. », corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, 1re Partie, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 25 juin 1982.

Les procureurs de la compagnie,
20913-o LAPOINTE, ROSENSTEIN, *avocats*.

LES GESTIONS RAOUL BRISEBOIS INC.

Prenez avis que la corporation « LES GESTIONS RAOUL BRISEBOIS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 23 août 1982.

Le procureur de la corporation,
20972-o ALAIN BOURGET, *notaire*.

GOLD STAR CONSTRUCTION LTD.

Prenez avis que la compagnie « GOLD STAR CONSTRUCTION LTD. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 juin 1982.

Le secrétaire,
20923-o PAUL DROUIN.

HÔTEL MURTHA INC.

Prenez avis que la compagnie « HÔTEL MURTHA INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Ville Saint-Georges, le 16 août 1982.

Le procureur de la compagnie,
20914-o CLAUDE GUERTIN, *notaire*.

K.J.J. INVESTMENTS INC.
LES PLACEMENTS K.J.J. INC.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies, « K.J.J. INVESTMENTS INC. — LES PLACEMENTS K.J.J. INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 14 juin 1982.

La présidente,
20916-o HELEN LANG.

MAISON ANNETTE INC.

Prenez avis que « MAISON ANNETTE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 août 1982.

Le secrétaire,
20915-o BESSIE REID.

NADEAU AUTO (LA TUQUE) INC.

Prenez avis que la compagnie « NADEAU AUTO (LA TUQUE) INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

La Tuque, le 9 août 1982.

Les procureurs de la compagnie,
RAYMOND, CHABOT, MARTIN,
20973-o PARÉ & ASSOCIÉS.

PARAMOUNT TRANSPORT LTD.

Avis est, par les présentes, donné que « PARAMOUNT TRANSPORT LTD. », corporation constituée selon la Loi sur les compagnies, ayant son siège social et son principal bureau dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 juillet 1982.

Les procureurs de la compagnie,
CHAIT, SALOMON, GELBER, REIS, BRONSTEIN,
20996-o LITVACK, ECHENBERG & LIPPER.

LES PLACEMENTS S.L.G.R. LTÉE.
S.L.G.R. INVESTMENTS LTD.

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies « LES PLACEMENTS S.L.G.R. LTÉE. — S.L.G.R. INVESTMENTS LTD. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 14 juin 1982.

Le président,
20889-o HARVEY ROSENBLOOM.

LES PROPRIÉTÉS NORD EST INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « LES PROPRIÉTÉS NORD EST INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 avril 1982.

Le secrétaire,
20898-o JOHN H. ADAMS.

RESTAURANT LE PADDOCK INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « RESTAURANT LE PADDOCK INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 24 août 1982.

Le secrétaire,
20997-o LUCIEN BLOUIN.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE R. COUILLARD INC.

Avis est donné que « SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE R. COUILLARD INC. », constituée le 30 octobre 1974, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 23 août 1982.

Les procureurs de la compagnie,
20967-o LÉTOURNEAU & STEIN.

TRICOTS LEE-KAY LTÉE

Prenez avis que « TRICOTS LEE-KAY LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 août 1982.

Le président,
20935-o LEAH KAPLOVITCH.

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Jean Charlebois

Succession de Charlebois, Jean, en son vivant du 1006, rue Brunet, Bellefeuille, Saint-Jérôme, décédé le 9 octobre 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chap. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 20936-o

Demande(s) à la Législature

Succession C. S. Campbell

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie Trust Royal, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et un bureau au 1122, chemin Saint-Louis, Sillery, dépose un projet de loi au secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale du Québec, ayant pour objet d'autoriser l'exécuteur testamentaire à investir sur tous les marchés boursiers et non plus sur celui de New York uniquement.

Québec, le 26 août 1982.

Les procureurs des pétionnaires,
LAZAROVITZ, CANNON, LEMELIN
20984-36-4-o & ROURKE.

Liquidation des compagnies — Loi sur la

Industries Miclad Inc.

Prenez avis que le 20 avril 1982, par un jugement de l'honorable Gérald Boisvert, J.C.S., dans une cause portant le numéro 415-05-000087-824 des dossiers de la Cour supérieure (en liquidation) du district d'Arthabaska, ce dernier a ordonné la liquidation de: « Industries Miclad Inc. », constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chap. C-38), et nommé à titre de liquidateur monsieur Jean Roy.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
20985-o 1628-6684

Société d'exploitation forestière B.G.B. Inc.

Avis est, par les présentes, donné que le 18 août 1982, les actionnaires de la compagnie « Société d'exploitation forestière B.G.B. Inc. » ont adopté régulièrement une résolution déclarant que les affaires de la compagnie seront liquidées volontairement et que la compagnie sera dissoute et nommant M. Alain Côté, de Alain Côté et associés, liquidateur des affaires de la compagnie.

Alma, le 23 août 1982.

Le secrétaire,
20968-o ADRIEN FORTIN.

Ministères — Avis concernant les

Énergie et Ressources

Divers

Révocation de concessions minières

Prenez avis qu'après le délai de 90 jours de la date de la publication de cet avis, le ministre de l'Énergie et des Ressources révoquera les concessions minières suivantes si la taxe annuelle et les frais de publication de ces avis ne sont pas acquittés durant ce délai, conformément aux articles 230 et 232 de la Loi sur les mines (L.R.Q., chap. M-13):

Concession minière numéro 129: Mine de Fer Titané, a/s M. Gustave E. Piché, 10626, Berri, Montréal 1, QC, H3L 2H1

Montant échu de la taxe annuelle pour 1981: 125,00 $.

Concession minière numéro 225: Mme Dora Pearl Westall MacKay, 73, avenue Brock nord, Montréal-Ouest, QC, H4X 2G1

Montant échu de la taxe annuelle pour 1981: 169,00 $.

Concession minière numéro 516: Rio Algom Mines Limited, suite 2600, 1200, Adelaide Street West, Toronto, Ontario, M5H 1W5

Montant échu de la taxe annuelle pour 1981: 613,94 $.

Cet avis est donné en vertu de l'article 232 de cette loi.

Québec, le 12 août 1982.

Le sous-ministre associé (mines),
PIERRE O. PERRON.

20908-36-2-o

Régie de l'assurance-maladie du Québec — Loi sur la

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiée conformément à l'article 7.01 des règlements concernant la Loi sur l'assurance-maladie, adoptés par arrêté en conseil no 27, en date du 6 janvier 1971.

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
Médecins omnipraticiens		
Région de Montréal		
Bailey, Gaston, 414, Queen, Rawdon, QC, J0K 1S0	81 08 29	
Duchesne, Laurent, 75, boul. Dorchester ouest, app. 1017, Montréal, QC, H2Z 1A4	71 01 29	
Région de Québec		
Tremblay, Jacques, 590, St-Cyrille ouest, Québec, QC, G1S 2J1	71 05 23	
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Bardari, Alphonse, 6027, av. de Lorimier, Montréal, QC, H2G 2P2	81 10 24	
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Ptack, Herbert, 3535, ch. Queen Mary, app. 318, Montréal, QC	77 12 09	
Région de Québec		
Lauzier, Candide, 146, rue Lafontaine, C.P. 455, Rivière-du-Loup, QC	75 06 11	
Région de Trois-Rivières		
St-Germain, J.-A.-Guy, 179, Principale, C.P. 150, St-Guillaume-d'Upton, QC, J0C 1L0	80 12 21	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Aldous, Normand R., 4485, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1E7	75 06 25	
Aronovitch, Michael, 4119, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1A7	70 12 01	
Barker, Charles S., 203, avenue Ballantyne nord, Montréal-Ouest, QC, H2X 2C3	70 12 01	
Bérard, Michel J., 1440, rue Ste-Catherine ouest, app. 914, Montréal, QC, H3G 1S5	75 06 06	
Boulanger, Jean-Baptiste, 3610, avenue Atwater, Montréal, QC, H3H 1Y6	71 04 16	
Brabander, Joachim, 1390, rue Sherbrooke ouest, Montréal, QC, H3G 1J9	70 12 01	
Browman, Mark, 7841, 2e Avenue, Montréal, QC, H1Z 2S2	71 07 30	
Butler, Albert A., 1538, rue Sherbrooke ouest, Montréal QC, H3G 1L5	70 12 01	
David, Paul, 2, terrasse Les Hautvilliers, Outremont, QC, H2V 4P1	70 12 01	
Dumais, Gaston, 12245, rue Grenet, app. 112, Montréal, QC, H4J 2J6	71 03 27	
Eakin, W.W., 2, carré Westmount, app. 804, Westmount, QC, H3Z 2S4	71 01 15	
Fullerton, C.W., 1414, Drummond, Montréal, QC, H3G 1W1	70 12 01	
Genest, Armand, 30, boul. St-Joseph est, app. 818, Montréal, QC, H2T 1G9	71 01 29	
Gold, Michael M., 5785, ch. de la Côte-des-Neiges, app. 105, Montréal, QC, H3S 1Y8	70 12 01	
Guérin, Marc, 646, avenue Davaar, Outremont, QC, H2V 3A9	80 08 30	
Huard, Gilles, 5200, Bélanger est, Montréal, QC, H3T 1C9	77 12 09	
Korenberg, Lela C., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 601, Montréal, QC, H3G 1L5	72 08 26	
Korenberg, Morton, 1538, rue Sherbrooke ouest, Montréal, QC, H3G 1L5	70 12 01	
Langlois, Jean-Louis, 900, avenue Rockland, bureau 605, Outremont, QC, H2V 3A2	79 11 30	
Larivière, Paul, 3484, avenue Laval, Montréal, QC, H2X 3C8	70 12 01	
Lefebvre, Rodrigue, 1300, Sherbrooke est, Montréal, QC, H2L 1M2	80 07 01	
Levin, Douglas C., 176, avenue Bedbrook ouest, Montréal, QC, H4X 1R9	75 08 03	
Macdonald, Allison D., 3550, ch. de la Côte-des-Neiges, app. 110, Montréal, QC, H3H 1V4	70 12 01	
Marc Farlane, Malcolm R., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 601, Montréal, QC, H3G 1L5	72 08 26	
Maguire, J. Gordon, 4485, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1E7	71 02 13	
Marsolais, A., 80, avenue des Monts, St-Alphonse-de-Rodriguez, QC, H3Z 1A7	76 10 14	
Moll, Albert Edward, 3550, ch. de la Côte-des-Neiges, app. 570, Montréal, QC, H3H 1V4	72 04 25	
Morin, Paul, 1280, Girouard, St-Hyacinthe, QC, J2S 2Z1	70 12 01	
Nadler, Norman, 4141, rue Sherbrooke ouest, app. 540, Westmount, QC, H3Z 1B8	70 12 01	
Naiman, James, 4330, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1E1	72 03 01	
Scott, W. Clifford, 1260, avenue McGregor, app. 405, Montréal, QC, H3G 1B6	70 12 01	
Vineberg, Arthur, 4300, Maisonneuve ouest, Westmount, QC, H3Z 1K8	78 09 23	
Wood, David John, 4119, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1A7	74 05 17	
Médecins omnipraticiens		
Région de Montréal		
Archambault, Paul A., 2805, avenue Willowdale, Montréal, QC, H3T 1H6	71 05 01	
D'Annunzio, Mario J., 75, Grignon, St-Eustache, QC, J7R 4K3	82 07 18	82 08 01
Fontaine, André, 1800, Dessaules, St-Hyacinthe, QC, J2S 2T2	78 02 18	
Gordon, Lionel, 6235 A, avenue Lennox, Montréal, QC, H3S 2N6	72 01 15	
Joannette, Jean-Paul, 4930, avenue Mayfair, Montréal, QC, H4V 2E7	70 12 01	
Kwo, Chin, 4866, avenue Westmount, QC, H3Y 1Y1	82 06 27	
Laporte, Sylvain, 598, boul. Manseau, Joliette, QC, J6E 3E4	82 07 18	
Manouvrier, Frans, 5, St-Jacques, St-Bruno-de-Montarville, QC, J3V 2E9	77 09 04	
Mayman, Abe, 5845, ch. de la Côte-des-Neiges, app. 690, Montréal, QC, H3S 1Z4	70 12 17	
Perrigard, Gordon E. 1538, Sherbrooke ouest, app. 1008-1009, Montréal, H3G 1L5	82 04 22	
Proulx, Maurice, 910, de l'École, C.P. 820, St-Jovite, QC, J0T 2H0	82 04 07	
Robillard, Eugène, 5577, Woodbury, Montréal, QC, H3T 1S6	76 08 29	
Scott, Benjamin H., 5146, avenue Westbury, Montréal, QC, H3W 2W3	71 07 22	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Médecins omnipraticiens		
Région de Trois-Rivières		
Marcotte, Gaston, C.P. 457, Cap-de-la-Madeleine, QC, G8T 7W6	71 01 21	
Dentistes		
Région de Montréal		
Angelopoulos, Constantin, 2512, ch. Côte-Ste-Catherine, Montréal, QC, H3T 1B2	78 11 04	
Asselin, Charles, 3410, av. Benny, app. 2-A, Montréal, QC, H4B 2R8	74 08 17	
Asselin, Raymond, 45, rue St-Georges, St-Jean, QC, J3B 2S2	74 08 17	
Baril, Claude, 3703, av. Dupuis, Montréal, QC, H3T 1E5	74 08 17	
Bartos, Josef, 3535, ch. Queen Mary, app. 318, Montréal, QC, H3V 1H8	79 03 08	
Beaulieu, Mario, 3333, ch. Queen Mary, app. 465, Montréal, QC, H3V 1A2	76 02 04	
Beaumier, Georges A., 489, av. Victoria, app. 440, St-Lambert (Chambly) QC, J4P 2J3	74 09 26	
Beauséjour, Guy, 3766, ch. Queen Mary, Montréal, QC, H3V 1A6	74 08 17	
Beique Nadeau, Claude, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	79 03 04	
Belisle, Paul-Émile, 1414, Drummond, Montréal, QC, H3G 1Q1	81 11 12	
Bertrand, Jean-Louis, 435, av. Oakville, Dorval, QC, H9S 2R7	74 08 17	
Bieniecki, Irena, 531, avenue Rockland, Outremont, QC, H2V 2Z4	72 09 02	
Bisaillon, Jean-Jacques, 3333, ch. Queen Mary, app. 450, Montréal, QC, H3V 1A2	74 08 17	
Bossé, Lucien, 345, av. Dorval, app. 2, Dorval, QC, H9S 3H6	74 08 17	
Botosansky, Casimir, 4770, avenue Kent, Montréal, QC, H3W 1H2	78 10 29	
Bourcier, René, 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 600, Montréal, QC, H3T 1Y6	74 08 17	
Boyer, Guy, C.P. 6209, succ. A., Montréal, QC	78 12 22	
Boyles, Williams Howard, 1414, Drummond, app. 422, Montréal, QC, H3G 1W1	71 03 02	
Brault, Alain, 1435, boul. St-Martin ouest, app. 407, Chomedey, ville de Laval, QC, H7S 2C6	81 01 08	
Brien, Normand, C.P. 6209, succ. A., Montréal, QC, H3C 3T9	78 11 04	
Brousseau, Michel, 3633, des Sources, app. 201, Dollard-des-Ormeaux, QC, H9B 2K4	76 12 03	
Burns, Frank Léonard, 1414, Drummond, app. 1022, Montréal, QC, H3H 1W1	71 02 12	
Buteau, Claude-Maryse, 2, Lalemand, Sorel, QC, J3P 2X3	78 11 04	
Cameron, A. F., 1414, Drummond, app. 1024, Montréal, QC, H3G 1W1	78 11 22	
Caplan, Herbert, 3535, ch. Queen Mary, app. 315, Montréal, QC, H3V 1H8	73 01 11	
Charland, Guy, 3416, St-Hubert, Montréal, QC, H2L 3Z7	78 10 29	
Chaumont, Alain, 117, boul. Daniel-Johnson, Laval-des-Rapides, QC, H7V 2C6	81 09 30	
Chicoine, Claude, 4159, Bélanger, Montréal, QC, H1T 1A2	75 10 10	
Chicoine, Claude R., 1553, rue Viel, Montréal, QC, H3M 1G6	74 08 17	
Chouinard, Paul-René, 8001, Les Galeries-d'Anjou, app. 225, Anjou, QC, H1M 1W9	76 11 04	
Coen, Irving Isaac, 43, avenue Donegani, app. 2, Pointe-Claire, QC, H9R 2V8	74 06 21	
Cohen, Robert Harold, 5153, avenue Coolbrook, Montréal, QC, H3X 2L2	74 08 17	
Colle, Albert Joseph, 5253, boul. Décarie, app. 218, Montréal, QC, H3W 3C3	71 02 03	
Coulombe, Roger, 4660, boul. St-Joseph, Lachine, QC, H8T 1R5	76 03 13	
Couture, Jean-Paul, 55, avenue Church, app. 36, Verdun, QC, H9S 2A3	74 08 17	
Degrandmont, Claude, 4934, Adam, Montréal, QC, H1V 1W3	72 04 08	
De Grandmont, Madeleine, 5870, Sherbrooke est, Montréal, QC, H1N 1B5	74 08 17	
Demers, Jacques, 3703, Dupuis, Montréal, QC, H3T 1E5	78 10 29	
Deniger, Albert, 433, boul. St-Joseph ouest, app. 11, Outremont, QC, H2V 2P3	78 11 04	
Dibaï, Nasser, 1650, avenue Cédar, Montréal QC, H3G 1A4	78 06 11	
Dorfman, Sheldon, 5025, Sherbrooke ouest, app. 230, Montréal, QC H4A 1S9	78 01 11	
Dorion, E.S., édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal, QC, H3B 3V6	78 12 02	
Dorion, Robert, édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal, QC, H3B 3V6	78 05 17	
Dubé, V.A., 3703, av. Dupuis, Montréal, QC, H3T 1ES	77 11 13	
Dufresne, Roger, 3333, ch. Queen Mary, app. 440, Montréal, QC, H3V 1A2	74 08 17	
Duquette, Pierre, 2900, Édouard-Montpetit, Montréal, QC, H3T 1J4	78 10 29	
Durand, Claude F., 3333, ch. Queen Mary, app. 430, Montréal, QC, H3V 1A2	78 10 29	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Dentistes		
Région de Montréal		
Duval, André, 3333, ch. Queen Mary, app. 440, Montréal, QC, H3V 1A2	78 05 06	
Eidinger, Martin, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 240, Montréal, QC, H3H 1V4	77 01 20	
Elo, James Thomas, 1414, Drummond, app. 909, Montréal, QC, H3G 1L1	71 02 16	
Fagan, Fredrick, 1538, Sherbrooke, Montréal, QC, H3G 1L5	78 10 29	
Faith, Robert W., 1538, Sherbrooke ouest, app. 605, Montréal, QC, H3G 1L5	74 08 17	
Fiset, Jacques, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal, QC, H3V 1A2	77 04 03	
Fisher, Ronald, 855, Brunet, St-Laurent, Montréal, QC, H4M 1Y4	82 01 13	
Flam, David J., 4495, Sherbrooke ouest, Montréal, QC, H3Z 1E7	74 08 17	
Fleury, Alain-Paul, 4475, de Lanaudière, Montréal, QC, H2J 3P3	78 05 20	
Forest, Denis, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 10 29	
Fortier, Jules-Armand, 300, carré St-Louis, Montréal, QC, H2X 1Z6	78 11 15	
Fortin, Jean-Marc, 300, boul. de la Concorde, Pont-Viau, ville de Laval, QC, J7G 2E6	74 08 17	
Franklin, Gérald, 4078, ch. Gage, Montréal, QC, H3Y 1R5	72 11 19	
Gagnon, Pierre, 415, boul. St-Joseph est, Montréal, QC, H2J 1J6	74 08 17	
Gagnon, Roger W., 1396, Ste-Catherine ouest, app. 316, Montréal, QC, H3G 1P9	78 10 29	
Galperin, Samuel, 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 318, Montréal, QC, H3T 1Y6	78 10 29	
Gauthier, Robert, 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 600, Montréal, QC, H3T 1Y6	78 05 20	
Gendron, Roland, 900, Sherbrooke ouest, app. 12, Montréal, QC, H3A 1G3	73 03 07	
Go, Rosalinda, 1040, Atwater, Westmount, QC, H3Z 1X3	78 03 31	
Goldberg, Perry V., 4465, Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1E7	78 11 22	
Gravel, André-R., 9501, av. Christophe-Colomb, Montréal, QC, H2M 2E3	78 10 29	
Griffiths, Victor Brian, 6600, route Trans-Canada, app. 802, Pointe-Claire, QC, H9R 4S2	74 08 17	
Hale, George K., 465, av. Victoria, app. 131, St-Lambert, (Chambly) QC, J4P 2J2	74 06 29	
Hale, George M., 465, av. Victoria, St-Lambert (Chambly) QC, J4P 2J2	78 05 20	
Harasymowyez, George J., 6565, boul. L'Assomption, Montréal, QC, H1T 2N2	80 10 15	
Harnott, James William, 1414, Drummond, app. 822, Montréal, QC, H3G 1W1	78 11 22	
Harvey, Robert F., 1650, av. Cedar, Denal Clinic, Montréal, QC, H3G 1A4	71 04 15	
Hélie, Pierre, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 10 29	
Henry, Donald Ward, 227, avenue Kenaston, Mt-Royal, QC, H3R 1M3	71 01 31	
Hershenfield, Earl, 4141, Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 06 25	
Israelovitch, Samuel, 5885, ch. Côte-des-Neiges, app. 302, Montréal, QC, H3S 2T2	77 11 10	
Jahjah, Michel, 3535, ch. Queen Mary, app. 300, Montréal, QC, H3V 1H8	78 07 29	
Jenne, Ross E., 90, ch. Morgan, Baie-d'Urfé, QC, H9X 3A8	76 01 03	
Jones, Ronald G., 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 320, Montréal, QC, H3H 1V4	74 08 31	
Karavannides, D.-G., 2100, Guy, app. 209, Montréal, QC, H3H 2M8	78 06 28	
Katz, Isaac, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 490, Montréal, QC	78 11 22	
Kennedy, Duncan-J., 6717, route Trans-Canada, Pointe-Claire, QC, H9R 1C4	74 08 17	
Kent, Léonard E., 4695, Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1G2	71 04 07	
Kepron, Donald, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 310, Montréal, QC, H3H 1V4	79 02 25	
Kimura, Akira, 1538, Sherbrooke ouest, app. 907, Montréal, QC, H3G 1L5	74 05 31	
Kleinman Ezra, 4415, boul. Notre-Dame ouest, app. 206, Chomedy, ville de Laval, QC, H7W 1T7	74 08 17	
Konigsberg, Sidney, 5885, ch. Côte-des-Neiges, app. 505, Montréal, QC, H3S 2T2	77 01 13	
Kopytov, Oleg S., 3535, ch. Queen Mary, app. 309, Montréal, QC, H3V 1H8	76 04 30	
Lachapelle, Jean-Paul, 5840, Hochelaga, Montréal, QC, H1N 1W8	78 12 03	
Lachapelle, Louise, 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 600, Montréal, QC, H3T 1Y6	79 05 17	
Lafortune, Jean-Paul, 5704, rue Laurendeau, Montréal, QC, H4E 3W4	71 02 13	
Lafrenière, Jules, 2017, St-Hubert, Montréal, QC, H2L 3Z6	78 11 15	
Lajeunesse-Brousseau, Andrée, 454, boul. Beaconsfield, app. 4, Beaconsfield, QC, H9W 4B9	75 06 25	
Lajoie, J. Gaston, 5305, ch. Queen Mary, Montréal, QC, H3X 1T9	74 07 27	
Lalande, Jacques, 4770, de Salaberry, Montréal, QC, H4J 1H6	78 11 15	
Lamarche, Roger, 6119, avenue Monkland, Montréal, QC, H4A 1H5	74 01 13	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Dentistes		
Région de Montréal		
Lamothe-Mian, Ghislaine, 30, boul. St-Joseph est, app. 901, Montréal, QC, H2T 1G9	78 11 04	
Lapointe, Bernard, 4956, avenue Coolbrook, Montréal, QC, H3X 2K9	78 10 29	
Laporte, J.-Octave-Lucien, 8655, rue Foucher, app. 405, Montréal, QC, H2P 2C4	75 01 08	
L'Archevêque, J.-Adolphe, 4124, avenue Van Horne, Montréal, QC, H3S 1S1	78 10 29	
Larue, Charles-Arthur, 300, boul. Graham, app. 207, Mt-Royal, QC, H3P 2C8	74 06 21	
Le, Thi Kim-Mai, 6484, Sherbrooke ouest, app. 102, Montréal, QC, H4B 1N2	81 01 08	
Ledoux, R.-Robert, 3000, montée St-Hubert, St-Hubert (Chambly) QC, J3Y 4J1	81 01 10	
Lefort, Guy, 42, rue Principale est, Ste-Agathe-des-Monts, QC, J8C 1J6	74 06 20	
Lefrançois, Guy, 2150, Crescent, Montréal, QC, H3G 2B8	75 01 04	
Légaré, Jean-Claude, 1851, Sherbrooke est, app. 702, Montréal, QC, H2K 4L5	79 05 25	
Legault, J. Victor, 5757, avenue Decelles, app. 336, Montréal, QC, H3S 2C3	73 12 01	
Lemay, Louis-Philippe, C.P. 6209, succ. A., Montréal, QC, H3C 3T9	78 12 22	
Lépine, Louis, 3703, avenue Dupuis, Montréal, QC, H3T 1E5	74 08 17	
Lerner, Earl, 5, avenue Valois Bay, Pointe-Claire, QC, H9S 5H3	74 08 17	
L'Espérance, Jean C., 7700, St-Denis, Montréal, QC, H3R 2E8	78 10 29	
Levitt, Harvey Lawrence, 5757, avenue Decelles, app. 3, Montréal, QC, H3S 2C3	74 08 17	
Lipke, Daniel, Faculté art dentaire, Université McGill, C.P. 6070, Montréal, QC, H3A 2B2	78 01 04	
Louttit, Ronald, 4470, Sherbrooke, Westmount, QC, H3Z 1E6	78 10 29	
Lussier, Raoul-Eugène, 55, avenue Church, app. 36, Verdun, QC, H4G 3E7	74 09 19	
Macfie, Robert A., 1117, Ste-Catherine ouest, Montréal, QC, H3B 1H9	78 11 15	
Maliska, Jean, 1440, Ste-Catherine ouest, app. 600, Montréal, QC, H3G 1R8	78 10 29	
Maranda, Laurent, 233, ch. Côte-Ste-Catherine, Outremont, QC, H2V 2B2	78 10 29	
Marchand, Jacques-P., 5836, Sherbrooke ouest, Montréal QC, H4A 1X3	78 10 29	
Masseredjian, Viken, 12089, avenue Marsan, Montréal, QC, H4J 1S9	78 11 05	
Masson, Jean-Pierre, 3710, Jarry est, Montréal, QC, H1Z 2C9	79 03 07	
Meloche, Paul-Ernest, 10160, Basile-Routhier, app. 1, Montréal, QC, H2C 2C4	78 10 29	
Mendel, Anita, 5200, Westburg, Montréal, QC, H3W 2W3	78 10 29	
Michaud, Françoise, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal, QC, H3V 1A2	77 04 03	
Michaud, Monique, C.P. 6209, succ. A Montréal, QC, H3C 3T9	77 05 12	
Miller, Louis, 4635, avenue Van Horne, app. 102, Montréal, QC, H3W 1H8	78 10 29	
Miller, Seymour S., 5025, Sherbrooke ouest, app. 230, Montréal QC, H4A 1S9	74 08 17	
Miller, Stephen, 6600, route Trans-Canada, app. 803, Pointe-Claire, QC, H9R 4S2	74 08 17	
Moran, C.-Léo, 1509, Sherbrooke ouest, app. 3, Montréal, QC, H3G 1M1	79 10 03	
Moreau, Marie-Hélène, 615, avenue Bloomfield, app. 2, Outremont, QC, H2V 3S2	80 11 06	
Moscovitch, Michael S., 4141, Sherbrooke ouest, app. 350, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 12 14	
Munro, David John, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 400, Montréal, QC, H3H 1V4	73 12 07	
Muroff, Frédéric, 1414, Drummond, app. 1104, Montréal, QC, H3G 1W1	71 03 10	
Nadeau, J.-Roland, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 350, Montréal, QC, H3H 1V4	74 08 17	
Nadeau, Jean, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	79 03 07	
Normand, Paul, 415, Ste-Hélène, Longueuil, QC, J4K 3R4	78 10 29	
Olivier, Austen W., 1414, Drummond, app. 522, Montréal, QC, H3G 1W1	74 08 17	
Olivier, Howard T., 1414, Drummond, Montréal, QC, H3G 1W1	74 10 29	
Padveen, Jack Willie, 575, av. Decelles, app. 225, Montréal, QC, H3S 2C3	82 07 23	
Payette, Martin-J., 40, rue Prieur ouest, Montréal, QC, H3L 1P8	78 12 03	
Pelletier, Georges, 2150, Crescent, Montréal, QC, H3G 2B8	75 02 10	
Pinchuk, Marvin, 4144, Sherbrooke ouest, app. 350, Westmount, QC, H3Z 1B8	77 11 18	
Poch, Lewis Neville, 1, carré Westmount, app. 346, Westmount, QC, H3Z 2P9	71 04 14	
Prosterman, Léonard, 6000, ch. Côte-des-Neiges, app. 230, Montréal, QC, H3S 1Z8	74 08 17	
Pullinger, Andrew G., 1650 av. Cédar, app. 336, Montréal, QC, H3G 1A4	82 05 21	
Reich, Eric, 7005, ch. Kildare, app. 4, Côte-St-Luc, QC, H4W 1C1	74 08 17	
Remise, Claude, Faculté de chirurgie dentaire, C.P. 6128, succ. A, Montréal, QC H3C 3J7	74 08 17	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Dentistes		
Région de Montréal		
Rennert, Michael D., 5165, ch. Queen Mary, app. 511, Montréal, QC, H3W 1X7	74 08 17	
Robichaud, H.-Médéric, Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal, Montréal QC, H3C 3J7	78 10 29	
Robinson, Wilfrid R., 3410, avenue Benny, app. 1, Montréal, QC, H4B 2R8	74 01 17	
Rosen, Harry, 3545, ch. Côte-des-Neiges, app. 107, Montréal, QC, H3H 1V1	74 02 03	
Rouleau, François, 520, Cherrier, Montréal, QC, H2L 1H3	75 05 23	
Rouleau, Pierre, 300, Carré St-Louis, Montréal, QC, H2X 1A6	78 11 22	
Samis, Philip L., 1, place Ville-Marie, app. 107, Montréal, QC, H3B 1V1		
Sanders, William, 3640, rue University, Montréal, QC, H3A 2B2	78 10 29	
Sénécal, J.-H.-Armand, 325, avenue Lake, Dorval, QC, H9S 2J2	78 11 04	
Shamy, Frank E., 1414, Drummond, app. 806, Montréal, QC, H3G 1W1	74 08 17	
Shevell, Melvyn, 6000, ch. Côte-des-Neiges, app. 200, Montréal, QC, H3S 1Z8	74 04 13	
Shore, Edward, 6600, route Trans-Canada, Pointe-Claire, QC, H9R 4S2	78 10 29	
Silbert, Henryk, 3902, avenue Van Horne, Montréal, QC, H3S 1R8	78 11 22	
Silbert, Richard, 5858, ch. Côte-des-Neiges, app. 606, Montréal, QC, H3S 1Z1	78 09 24	
Smaill, Stanton S., 1414, Drummond, app. 1124, Montréal, QC, H3G 1W1	74 05 26	
Solomon, David, 4141, Sherbrooke ouest, app. 450, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 11 22	
Solomon, N. Peter, 1255, rue University, Montréal, QC, H3B 3B4	78 10 29	
Stangel, Yvan, 3640, rue University, Montréal, QC, H3A 2B2	81 03 25	
Steinberg, Marvin H., 5800, boul. Cavendish, app. 303, Côte-St-Luc, QC, H4W 2T5	75 11 19	
Stutman, Marvin, 4141, Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 06 25	
Stutman, Peter, 3535, ch. Queen Mary, app. 301, Montréal, QC, H3V 1A8	78 10 14	
Swiston, Walter, 4695, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1G2	74 08 17	
Sylvestre, Viateur, 1699, Rachel est, Montréal, QC, H2J 2K6	78 05 20	
Taylor, Donald, 4495, Sherbrooke ouest, Westmount, QC	79 10 13	
Tellier, Yves, 3333, ch. Queen Mary, app. 490, Montréal, QC, H3V 1A2	78 11 01	
Tornow, R. Alexander, 3535, ch. Queen Mary, app. 36, Montréal, QC, H3V 1H8	80 06 21	
Tremblay, Vincent, 4602, Édouard-Montpetit, Montréal, QC, H3W 1P5	78 10 29	
Turgeon, Jean, Fac. méd. dentaire, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T0	77 03 05	
Turkewicz, Jack M., C.P. 6209, succ. A. Montréal, QC, H3C 3T9	82 03 10	
Vachon, Claude, 1464, Crescent, Montréal, QC, H3G 2B6	74 08 17	
Vaillancourt, Alain, 729, Boisy, St-Lambert (Chambly) QC, J4R 1K1	78 11 04	
Valiquette, Jacques, 3746, ch. Côte-des-Neiges, Montréal, QC	79 01 05	
Van Becelaere J.R., 5450, côte des Neiges, app. 517, Montréal (Québec	78 03 18	
Vinet, Ephrem, 200, rue Desnoyers, app. 815A, Pont-Viau, ville de Laval, QC, H7G 1A6	71 02 08	
Vinet, Luc, 807, boul. St-Joseph est, Montréal, QC, H2J 1K5	74 05 03	
Wainberg, Allen, 5845, ch. Côte-des-Neiges, app. 300, Montréal, QC, H3S 1Z4	75 02 15	
Weinstock, Melvyn, 1650, avenue Cedar, bureau Dental, Montréal, QC, H3G 1A4	78 11 15	
Werbitt, Marvin, 4141, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 06 25	
Williams, Gordon, 2425, Lapinière, Brossard, QC, J4Z 2K9	79 01 04	
Yergeau, Jean G., C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 11 04	
Yoo, Bong Sung, 6955, boulevard Taschereau, Brossard, QC, J4Z 1A7	77 10 29	
Région de Québec		
Beaulieu, Marcel, 3003, place Dompierre, app. 2, Ste-Foy, QC	78 01 04	
Bernard, Christian, Université Laval, QC, G1K 7P4	77 09 29	
Bernier, Louis, 1575, chemin St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	75 12 30	
Boucher, Marc, 1000, chemin Ste-Foy, app. 302, Québec, QC, G1S 1L6	71 01 31	
Cloutier, Gilles, 2835, ch. Gomin, Ste-Foy, QC, G1V 2K1	78 10 29	
Dion, Majella, 1575, ch. St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	74 08 17	
Fournier, André, Univ. Laval, Méd. dent., Ste-Foy, QC, G1K 7P4	78 12 20	
Gaucher, Hubert, École de médecine dentaire, Ste-Foy, QC, G1K 7P4	78 04 29	
Giguère, J.-C., 1575, chemin St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	78 04 29	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Dentistes		
Région de Québec		
Jean, Paul, 2395, chemin St-Louis, Sillery, QC, G1T 1R5	79 03 08	
Massicotte, Gérard, 1575, chemin St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	74 08 17	
McGibbon, D.P., 990, avenue des Érables, app. 2, Québec, QC, G1R 2M7	74 06 09	
Plamondon, Viger, 835, avenue des Érables, Québec, QC, G1R 2M4	75 06 06	
Proulx, Marcel, École de médecine dentaire, Université Laval, QC	77 06 30	
Roy, Serge, École de médecine dentaire, Université Laval, QC	78 11 22	
Samson, Jacques, 914, des Érables, Québec, QC, G1R 2M5	78 10 29	
Simard, Amando, 1179, avenue des Érables, Québec, QC, G1R 2N4	74 05 26	
Tardif, Normand, 678, Le Cavalier, Ste-Foy, QC, G1K 7P4	78 04 29	
Région du Nord-Ouest		
Bellehumeur, Claude, 10, McQuaig est, Rouyn, QC, J9X 3B4	74 04 11	
Paradis, L.-Philippe, 210, avenue du Lac, Rouyn, QC, J9X 4N7	79 12 28	
Région de l'Outaouais		
Côté, Roger, 153, rue Principale, Hull, QC, J8X 2K4	75 02 07	
Fortier, Robert-A, 22, St-Malo, Aylmer, QC, J9J 1J7	81 02 05	
Lafontaine, Jean-Guy, 28, Poitiers, Touraine, QC, J8T 4K3	76 07 21	
Légaré, Pierre-B., 209, boul. Gamelin, Hull, QC, J8Y 1W2	80 01 04	
Marcil, André, 15, boul. Gamelin, Hull, QC, J8Y 6N5	79 12 28	
Proulx, Jacques, 214, boul. St-Joseph, Hull, QC, J8Y 3X4	71 05 05	
Région du Saguenay		
Bergeron, Yvon, 58, Racine ouest, Chicoutimi, QC, G7J 1E2	74 08 17	
Laplante, Yves, 58, Racine ouest, Chicoutimi, QC, G7J 1E5	77 02 18	
Tremblay, Victor, 207, Racine est, app. 405, Chicoutimi, QC	79 01 09	
Région de Trois-Rivières		
Dontigny, Vincent, 1350, rue Royale, app. 803, Trois-Rivières, QC, G9A 4J4	74 08 17	
Perron, Jean-Pierre, 157, Désilets, Trois-Rivières, QC, G9A 3G3	81 07 20	
Prud-homme, Pierre-P., 1930, 5e Avenue, Shawinigan-Sud, QC, G9P 1N4	74 05 05	
Région des Cantons de l'Est		
Boudreau, Gérard, 142, King est, Sherbrooke, QC, J1G 1A4	78 03 19	
Cassar, Jean, 2075, Vermont, Sherbrooke, QC, J1J 1G9	81 07 10	
Lemay, Jules E. Jr, 1855, boul. Portland, Sherbrooke, QC	74 08 17	
Letendre, Lionel, 328, avenue Manville ouest, Asbestos, QC, J1T 1H2	80 10 08	
Masella, Roger P., 1855, boul. Portland, Sherbrooke, QC, J1J 3B7	77 09 04	
Pharmaciens		
Région de Montréal		
Francoeur, Jacques, 167, cr. Spring Grove, Outremont, QC, H2V 3J4	73 03 15	
Martineau, Jules, 2632, Jean-Talon est, Montréal, QC, H2A 1V3	81 06 13	
Région de Québec		
Bouchard, Joachim, 828, St-Édouard, C.P. 280, St-Urbain, QC, J0Z 4H0	80 07 05	

20974-o

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

CENTRE D'ACCUEIL HORIZONS DE LA JEUNESSE

Prenez avis que l'autorisation prescrite par l'article 67 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chap. S-5) a été donnée pour la dissolution de la corporation « CENTRE D'ACCUEIL HORIZONS DE LA JEUNESSE » constituée le 9 mars 1977 par lettres patentes émises en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiées par lettres patentes supplémentaires émises le 22 juin 1977, et que le ministre des Institutions financières et Coopératives déclare ladite corporation dissoute à compter du soixantième jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le ministre des Institutions financières et Coopératives,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

20886-o 1472-2326

Soumissions — Demandes de

Ville de Cap-de-la-Madeleine
(Champlain)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Cap-de-la-Madeleine » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 760 000 $ d'obligations de la ville de Cap-de-la-Madeleine datées du 18 octobre 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 14 % ni supérieure à 16 % payable semi-annuellement les 18 avril et 18 octobre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 20 septembre 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 18 octobre 1982.

Tableau d'amortissement — 760 000 $

Année	Capital
18 octobre 1983	62 000 $
18 octobre 1984	67 000
18 octobre 1985	75 000
18 octobre 1986	84 000
18 octobre 1987	93 000
18 octobre 1987	379 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Cap-de-la-Madeleine s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 18 octobre 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 380 — 428 000 $ — renouv. d'emprunt; 637 — 70 000 $ — pavage, bordure, trottoir; 656 — 30 000 $ — tr. forage de puits, inst. de pompes; 659 — 25 000 $ — aqueduc, égouts; 660 — 30 000 $ — trottoirs, bordures, pavage; 664 — 137 000 $ — achat d'équipement; 669 — 40 000 $ — traitement d'eau potable.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 20 septembre 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 20 septembre 1982 à 20 h, à l'hôtel de ville, 10, rue Hôtel-de-Ville, ville de Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain, le 24 août 1982.

Le greffier,
MAURICE THELLEND.

Hôtel de ville
10, rue Hôtel-de-Ville
ville de Cap-de-la-Madeleine
comté de Champlain, QC, G8T 7W2
téléphone: 375-1661, code 819 20956-o

Village de Crabtree
(Joliette)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations du village de Crabtree » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 410 000 $ d'obligations du village de Crabtree datées du 18 octobre 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 14 % ni supérieur à 16 % payable semi-annuellement les 18 avril et 18 octobre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 20 septembre 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 18 octobre 1982.

Tableau d'amortissement — 410 000 $

Année	Capital
18 octobre 1983	23 000 $
18 octobre 1984	25 000
18 octobre 1985	29 000
18 octobre 1986	32 000
18 octobre 1987	36 000
18 octobre 1987	265 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le village de Crabtree s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 18 octobre 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 74 — 86 000 $ renouvellement d'emprunt; 115 (129) — 324 000 $ agrand., rénovation à l'usine de filtration.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 20 septembre 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 20 septembre 1982 à 20 h à la salle municipale, 134, 12e Rue, village de Crabtree, comté de Joliette, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Village de Crabtree, comté de Joliette, le 24 août 1982.

Le secrétaire-trésorier,
JEAN-DENIS PAYETTE.

Bureau municipal
199, 2e Avenue
village de Crabtree
comté de Joliette, QC, J0K 1B0
téléphone: 754-2402, code 514 20957-o

Ville de Gagnon
(Duplessis)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Gagnon » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 2 500 000 $ d'obligations de la ville de Gagnon datées du 18 octobre 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 14 % ni supérieur à 16 % payable semi-annuellement les 18 avril et 18 octobre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou dépo-

sées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le mardi 21 septembre 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 18 octobre 1982.

Tableau d'amortissement — 2 500 000 $

Année	Capital
18 octobre 1983	71 000 $
18 octobre 1984	81 000
18 octobre 1985	92 000
18 octobre 1986	105 000
18 octobre 1987	119 000
18 octobre 1987	2 032 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Gagnon s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 18 octobre 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 173-82 — 2 500 000 $ — aqueduc, égouts, voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le mardi 21 septembre 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 21 septembre 1982 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 136, 2e Rue, ville de Gagnon, comté de Duplessis, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Gagnon, comté de Duplessis, le 26 août 1982.

Le secrétaire-trésorier,
MAURICE HEWS.

Hôtel de ville
136, 2e Rue
case postale 370
ville de Gagnon
comté de Duplessis, QC, G0G 1K0
téléphone: 532-6303, code 418 20998-o

Municipalité de Lac-Bouchette
(Roberval)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la municipalité de Lac-Bouchette » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 250 000 $ d'obligations de la municipalité de Lac-Bouchette datées du 18 octobre 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 14 % ni supérieur à 16 % payable semi-annuellement les 18 avril et 18 octobre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 20 septembre 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 18 octobre 1982.

Tableau d'amortissement — 250 000 $

Année	Capital
18 octobre 1983	6 000 $
18 octobre 1984	7 000
18 octobre 1985	8 000
18 octobre 1986	9 000
18 octobre 1987	10 000
18 octobre 1987	210 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste

des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La municipalité de Lac-Bouchette s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 18 octobre 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 97-1981 — 250 000 $ — réaménagement du réseau d'aqueduc.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 20 septembre 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 20 septembre 1982 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 186, rue Principale, municipalité de Lac-Bouchette, comté de Roberval, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Municipalité de Lac-Bouchette, comté de Roverval, le 24 août 1982.

Le secrétaire-trésorier,
ALAIN GAGNON.

Hôtel de ville
186, rue Principale
municipalité de Lac-Bouchette
comté de Roberval, QC, G0W 1V0
téléphone: 348-6338, code 418 20958-o

Village de Val-David
(Labelle)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations du village de Val-David » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 880 000 $ d'obligations du village de Val-David datées du 18 octobre 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 14 % ni supérieur à 16 % payable semi-annuellement les 18 avril et 18 octobre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 20 septembre 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 18 octobre 1982.

Tableau d'amortissement — 880 000 $

Année	Capital
18 octobre 1983	9 000 $
18 octobre 1984	10 000
18 octobre 1985	11 000
18 octobre 1986	13 000
18 octobre 1987	15 000
18 octobre 1987	882 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le village de Val-David s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 18 octobre 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 194 — 880 000 $ traitement des eaux usées.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 20 septembre 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 20 septembre 1982 à

20 h, à la salle de l'école Saint-Jean-Baptiste, 2580, rue de l'Église, village de Val-David, comté de Labelle, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Village de Val-David, comté de Labelle, le 25 août 1982.

Le secrétaire-trésorier,
HENRI AUGER.

Hôtel de ville
2579, de l'Église
case postale 220
village de Val-David
comté de Labelle, QC, J0T 2N0
téléphone: 322-2900, code 819 20999-o

Syndicats professionnels — Loi sur les

SYNDICAT DES EMPLOYÉS DU FIBRE DE VERRE (NORTEX) LOCAL 103

La formatioon d'un syndicat sous la dénomination sociale « SYNDICAT DES EMPLOYÉS DU FIBRE DE VERRE (NORTEX) LOCAL 103 » a été autorisé par le gouvernement en date du 6 juillet 1982.

Le siège social du syndicat est situé au 7705, boulevard Gouin, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le ministre des Institutions financières et Coopératives,
JACQUES PARIZEAU.

20924-o 1858-3872

Vente(s) à la folle enchère

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Montréal

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006760-811

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre LUCIEN DUMONT, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

Désignation:

« Un immeuble sis en la ville de Montréal, sur la Quarante et unième Avenue, quartier Rivière-des-Prairies, et comprenant:

1. Les numéros soixante-dix-neuf et quatre-vingt de la subdivision officielle du numéro originaire cent huit (108-79 et 80) au cadastre officiel de la paroisse de la Rivière-des-Prairies:

2. Toutes les bâtisses dessus construites, notamment celle portant les numéros 12425 et 12427 (autrefois les numéros 139 et 141) de ladite Quarante et unième Avenue:

3. Circonstances et dépendances;

4. Toutes servitudes actives et passives apparentes ou occultes légales ou établies.

Tel que le tout se trouve présentement. »

La mise à prix est fixée à 10 128,75 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être revendu à la folle enchère au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-

Antoine est, local 7.81, le CINQUIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 23 août 1982. 20946-o

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Abitibi

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
No 605-05-000089-82
S. 168

CAISSE POPULAIRE DE VAL PARADIS, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social et son bureau principal à Val-Paradis, district d'Abitibi, province de Québec, demanderesse, contre NELSON TREMBLAY, domicilié à Val-Paradis, district d'Abitibi, défendeur.

« Le lot 52 du rang X du canton de Perron, avec bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 3 601,50 $, montant que l'adjudicataire devra payer immédiatement au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi (sous réserve toutefois du droit de rétention par le saisissant ou par un créancier hypothécaire, selon l'article 689 C.P.C.).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, palais de justice, 891, 3e Rue ouest, Amos, le JEUDI QUATORZIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif,
SIMON MARCOTTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 20 août 1982. 20937-o

Arthabaska

Saisie exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Arthabaska
Nos 415-05-000040-823 C.S.A.
415-18-000024-820 Shérif Arth.

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corps politique ayant son siège social et son principal établissement pour la province de Québec dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre JEAN-YVES et LUCIE MICHAUD, les deux résidant au 2928, 8e Rang, Saint-Valère, district d'Arthabaska, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de la division d'Arthabaska, Arthabaska, mis en cause.

« 1. Une terre située dans la municipalité de Saint-Valère, comté d'Arthabaska, au Huitième Rang du canton de Bulstrode, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Bulstrode, comme étant le lot numéro quatre cent quarante-cinq (445);

2. Une terre située aussi dans la municipalité de Saint-Valère, comté d'Arthabaska, dans le Huitième Rang du canton de Bulstrode, connue et désignée au cadastre officiel de ce canton, comme étant le tiers centre du lot numéro quatre cent quarante-trois (⅓ C. 443), de la contenance de trois arpents et un tiers de front, plus ou moins, sur la profondeur des terres dudit rang, bornée à l'est, partie à la partie sud-est du lot 443 ci-après décrite, au paragraphe 4, et autre partie à la partie nord-est du même lot 443, propriété de Roland Vigneault, et à l'ouest, à l'immeuble ci-après décrit au paragraphe 5;

3. Une terre située dans la municipalité de Saint-Valère, comté d'Arthabaska, dans le Huitième Rang du canton de Bulstrode, de la contenance de deux arpents et demi de largeur, sur une profondeur de trois mille cent quatorze pieds (3 114 pi), connue et désignée au cadastre officiel du canton de Bulstrode comme étant la partie sud-ouest du lot numéro quatre cent quarante-deux (ptie S.-O. 442), et borné comme suit: en avant, au sud, par le chemin public séparant les rangs VIII et IX; d'un côté, à l'ouest, par l'immeuble ci-après désigné, au paragraphe 4; en arrière, au nord, à la partie nord-ouest du même lot 442, propriété actuelle de Roland Vigneault; et de l'autre côté, à l'est, par l'immeuble de Léo Bergeron;

4. Une terre située dans la municipalité de Saint-Valère, comté d'Arthabaska, dans le Huitième Rang du canton de Bulstrode, de la contenance de trois arpents de largeur, sur une profondeur de deux mille huit cent

quatorze pieds (2 814 pi), connue et désignée au cadastre officiel du canton de Bulstrode comme étant la partie sud-est du lot numéro quatre cent quarante-trois (ptie S.-E. 443), et bornée comme suit: en avant, au sud, par le chemin public séparant les rangs VIII et IX; d'un côté, à l'ouest, à l'immeuble décrit au paragraphe 2 ci-dessus; en arrière, au nord, à la partie nord-est du même lot 443, propriété de Roland Vigneault; et de l'autre côté, à l'est, à l'immeuble ci-dessus décrit au paragraphe 3;

5. Une terre, située dans la municipalité de Saint-Valère, comté d'Arthabaska, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Bulstrode comme étant les trois arpents ouest du lot numéro quatre cent quarante-trois (3 arp O. 443), et les deux arpents et quart est du lot numéro quatre cent quarante-quatre (2½ arp E. 444), mesurant le tout, cinq arpents et quart de largeur, sur la profondeur des lots, et bornée comme suit: en avant, au sud, par le chemin public séparant les terres du rang VIII, de celles du rang IX; en arrière, au nord, par le cordon séparant les terres du rang VIII, de celles du rang VII; d'un côté, à l'est, à l'immeuble ci-dessus décrit au paragraphe 2, de l'autre côté, à l'ouest, partie à la partie sud-ouest du lot 444, ci-après décrite, au paragraphe 6, et autre partie à la partie nord-ouest du lot 444, étant la propriété de Vianney Chaput.

À distraire cependant:

Cet emplacement, mesurant cent vingt-six pieds (126 pi) de largeur, en front dudit chemin public, sur une profondeur de cent vingt-six pieds (126 pi), étant connu comme étant une partie du lot numéro quatre cent quarante-quatre (ptie 444), du même cadastre du canton de Bulstrode, et étant pris à égale distance des lignes de division séparant les lots 443 et 444 de celles séparant les deux arpents et quart est du lot 444 du surplus dudit lot 444, tel que réservé par Olivier Lévesque, dans cette acte de vente consenti à Georges Leduc, devant Gilles Boucher, notaire, le dix-sept juin mil neuf cent soixante-six, et enregistré à Arthabaska, sous le no 148313 (propriété actuelle de Michel Riendeau).

6. Une terre située dans la municipalité de Saint-Valère comté d'Arthabaska, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Bulstrode comme étant la partie sud-ouest du lot numéro quatre cent quarante-quatre (ptie S.-O. 444), mesurant quatre cent cinquante-huit pieds (458 pi) de largeur, dans ses lignes nord et sud sur mille trois cents pieds (1 300 pi) de profondeur, dans ses deux autres lignes est et ouest; et borné comme suit: en avant, au sud, par le chemin public séparant les terres du rang VIII, de celles du rang IX; en arrière, au nord, à la partie nord-ouest du même lot 444, étant la propriété de Vianney Chaput; d'un côté, à l'est, à la partie est du même lot 444 ci-dessus décrite au paragraphe 5; et de l'autre côté, à l'ouest, au lot 445 ci-dessus décrit au paragraphe 1.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances, dépendances et tous les biens meubles fixés en permanence auxdits immeubles et nécessaires à l'exploitation de la ferme hypothéquée, notamment et non limitativement, deux silos; lesdits biens meubles étant immeubles par destination.

Tel que le tout se trouve actuellement, sujet à toutes servitudes actives et passives affectant ces mêmes immeubles, et notamment celles consenties en faveur d'Hydro-Québec, aux termes de ces actes enregistrés à Arthabaska, sous les nos 143446, 143827, 144203, 144903, 146124, et sujet de même aux baux d'exploitation consentis en faveur de la Société Québécoise d'Initiatives Petrolières, aux termes de ces actes enregistrés à Arthabaska, sous les nos 165594, 165911, 170827, 171079, 185829, 195831, 195874.

La mise à prix est fixée à 46 625,00 $, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, palais de justice, 800, boulevard Bois-Francs sud, Arthabaska, QC, le VINGTIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DENIS NOËL, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Arthabaska, le 20 août 1982. 20975-o

Saisie exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Arthabaska
Nos 415-05-000096-825 C.S.A.
415-18-000025-827 Shérif Arthabaska

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légale résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979 la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970 S.R.C., chap. B 1, art. 100) avec siège social au 500, place d'Armes, Montréal, demanderesse, contre ANDRÉ BELLEAU, résidant au 23, Birch Hill, Matagami, défendeur.

« Un terrain ou emplacement situé côté nord-ouest de la 3e Avenue à Saint-Albert-de-Warwick, à cet endroit de villégiature nommé « Domaine Mon Repos », mesurant quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de largeur ou en front de

ladite avenue, sur une profondeur de cent pieds (100 pi) connu et désigné au cadastre officiel du canton de Warwick, comme faisant partie de la partie non subdivisée du lot huit cent cinquante-six (ptie de ptie n. s. 856) et borné comme suit: en front, au sud-est, à la 3e Avenue (856-25), en profondeur au nord-ouest, à une autre partie du lot 856, appartenant à l'emprunteur (subdivision 43 au plan personnel de Léo Faucher), d'un côté au sud-ouest au lot 856-17 (rue) et de l'autre côté, au nord-est, à une autre partie du lot 856 appartenant à Léo Faucher (subdivision 27 au plan personnel de Léo Faucher).

Le tout avec maison dessus construite, circonstances et dépendances.

Avec aussi, toutes les servitudes actives, passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 13 850,00 $, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, palais de justice, 800, boulevard Bois-Francs sud, Arthabaska, QC, le DIX-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DENIS NOËL, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Arthabaska, le 23 août 1982. 20976-o

Saisie exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Arthabaska
Nos 415-11-000058-81 C.S.A.
415-18-000028-821 Shérif Arth.

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DES BOIS-FRANCS, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 233, boulevard Bois-Francs sud, Victoriaville, demanderesse, contre LES ENTREPRISES BATISOL INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social à route rurale 5, Victoriaville, défenderesse.

« *a)* Un terrain ou emplacement mesurant soixante-douze pieds (72 pi) de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest sur une profondeur de cent soixante-dix-huit pieds (178 pi) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Norbert, canton d'Arthabaska, comme étant une partie du lot numéro deux cent seize (ptie 216), borné comme suit; en front, au nord-est, par une autre partie du lot 216 ci-après décrite en *b*, du côté nord-ouest, par une autre partie du lot 216 appartenant à Pierre Hamel, en profondeur, au sud-ouest et de l'autre côté, au sud-est, par une autre partie du lot 216 appartenant à Jean-Marc Gagné ou représentant; la ligne nord-est de l'emplacement ci-dessus est située à une distance de cent douze pieds (112 pi) du chemin public.

b) Un terrain ou emplacement, mesurant soixante-douze pieds (72 pi) de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest sur une profondeur de cent douze pieds (112 pi) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Norbert, canton d'Arthabaska, comme étant une partie du lot numéro deux cent seize (ptie 216), borné comme suit: en front, au nord-est, par le chemin public, d'un côté, au nord-ouest, par une autre partie du lot 216 appartenant à Pierre Hamel, en profondeur au sud-ouest, par partie du lot 216 ci-dessus décrite en *a* et de l'autre côté, au sud-est, par une autre partie du lot 216 appartenant à Jean-Marc Gagné ou représentants.

Le tout avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et sujet, l'immeuble décrit au paragraphe *b*, à un droit de passage à l'encontre dudit immeuble, tel que stipulé aux termes d'un acte de vente par André Gouin à Pierre Hamel, passé devant Jacques Côté, notaire, le 13 février 1979, et enregistré à Arthabaska sous le numéro 213690. Ledit acte contenant également une servitude en faveur du présent immeuble permettant le passage sur une autre partie dudit lot 216 appartenant à Pierre Hamel, le tout tel que plus amplement décrit audit acte.

c) Une lisière de terrain mesurant soixante pieds (60 pi) de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest sur une profondeur de trois cent cinquante pieds (350 pi) dans ses lignes sud-est et nord-ouest, connue et désignée au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Norbert, canton d'Arthabaska, comme étant une partie du lot numéro deux cent seize (ptie 216), bornée comme suit: en front, au nord-est, par le chemin public, d'un côté, au nord-ouest, par une autre partie du lot 216 appartenant à l'emprunteur, en profondeur, au sud-ouest et de l'autre côté, au sud-est, par parties dudit lot 216 appartenant à Jean-Marc Gagné; la ligne nord-ouest de l'emplacement ci-dessus décrit est située à une distance de deux cent vingt-cinq pieds (225 pi) de la ligne de division entre les lots 216 et 217.

d) Une lisière de terrain mesurant soixante pieds (60 pi) de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est sur une largeur de deux cent vingt-cinq pieds (225 pi) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, connue et désignée au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Norbert, canton d'Arthabaska, comme étant une partie du lot numéro deux cent seize (ptie 216), bornée comme suit: en front, au nord-est, par partie du lot 216

appartenant à l'emprunteur et par partie du même lot 216 appartenant à Pierre Hamel, en profondeur, au sud-ouest, par une autre partie dudit lot 216 appartenant à Jean-Marc Gagné, du côté sud-est, par une autre partie du lot 216 ci-dessus décrite au paragraphe *c* et de l'autre côté, au nord-ouest, par le lot 217.

e) Un terrain ou emplacement mesurant quatre pieds (4 pi) dans sa ligne nord-est, vingt cinq pieds (25 pi) dans sa ligne sud-ouest par cent soixante-dix-huit pieds (178 pi) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, plus ou moins, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Norbert, canton d'Arthabaska, comme étant une partie du lot numéro deux cent seize (ptie 216), borné comme suit: au sud-est, par partie du lot 216 ci-dessus décrite en *a*, au sud ouest, par partie du lot 216 ci-dessus décrite en *d*, au nord-ouest et au nord-est, par parties du lot 216, propriété de Pierre Hamel ou représentants.

Ces immeubles comprennent les immeubles par destination, c'est-à-dire l'outillage, la machinerie, les meubles meublants et autres objets mobiliers semblables placés par l'emprunteur dans les lieux hypothéqués, pour compléter son exploitation. »

La mise à prix est fixée à 9 450,00 $, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, palais de justice, 800, boulevard Bois-Francs sud, Arthabaska, QC, le DIX-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
DENIS NOËL, *avocat*.

Bureau du Shérif
Cour supérieure
Arthabaska, le 19 août 1982. 20977-o

Saisie exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Arthabaska
Nos 415-11-000069-81 C.S.A.
415-18-000026-825 Shérif Arth.

LA CAISSE POPULAIRE DE PLESSISVILLE, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 1658, rue Saint-Calixte, Plessisville, requérante, contre ÉBÉNISTERIE FORTIER & LAMONTAGNE INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1975, rue Bélanger, Plessisville, débitrice, et TROTTIER, MICHAUD & ASS., 108, rue Wellington nord, bureau 300, Sherbrooke, en leur qualité de syndic à la faillite de Ébénisterie Fortier & Lamontagne Inc., intimée, et DAME MICHELINE C. PAQUET, en sa qualité de régistrateur à la division d'enregistrement de Mégantic, Inverness, mis en cause.

« Un terrain situé sur le côté sud-ouest de l'avenue Bélanger, au coin de la rue Saint-Jean, en la ville de Plessisville, mesurant cent cinquante pieds et soixante centièmes de pied de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest par cent vingt-quatre pieds de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est, connu et désigné au cadastre « Amendé » du village de Plessisville comme étant les resubdivisions numéros quatre-vingt-un et quatre-vingt-deux de la subdivision numéro un du lot originaire numéro soixante-seize (76-1-81 et 76-1-82), avec magasin, entrepôt, remise et atelier dessus construits, circonstances et dépendances, le tout portant le numéro d'immeuble 1975 de l'avenue Bélanger. »

La mise à prix est fixée à 22 852,50 $, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, palais de justice, 800, boulevard Bois-Francs sud, Arthabaska, QC, le VINGTIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
DENIS NOËL, *avocat*.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Arthabaska, le 19 août 1982. 20978-o

Beauce

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000029-82
S. 47-82

LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LA CHAUDIÈRE, 3500, 6e Avenue, Saint-Georges-Ouest, demanderesse, contre YVES CLOUTIER et DAME LOUISETTE VACHON, 420, 14e Rue, Saint-Georges-Ouest, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Beauce, mis en cause.

Lot A:

« Un terrain de figure rectangulaire, situé à ville Saint-Georges, comté de Beauce, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro six cent quatorze (ptie 614) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-

Georges, comté de Beauce, Mesures anglaises: ce terrain mesure cinquante-quatre pieds (54 pi) dans ses lignes nord-ouest et sud-est par cent pieds (100 pi) des deux (2) autres côtés. Bornes: au nord-ouest à une partie du lot numéro 613 appartenant à Dominique Gilbert; au nord-est au résidu du lot numéro 614 appartenant à Vallée Automobile Ltée; au sud-est à la 136e Rue et au sud-ouest à une partie du lot numéro 614 appartenant à monsieur Jean-Guy Sylvain. Ledit terrain est borné par les chiffres numéros 11-10-9-12 et 11 d'un plan préparé par Jules Deblois, arpenteur-géomètre, en date du 19 août 1974, sous le numéro 969. Avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Lot B:

Un emplacement ayant environ deux cents pieds (200 pi) de largeur en front et à la profondeur par environ cent quatre-vingts pieds (180 pi) de profondeur, le tout mesures anglaises, borné en front ou au sud-est à la rue Saint-Gabriel aujourd'hui la 14e Rue, au nord-est à Raphaël Larochelle ou représentants, au sud-ouest à Wellie Veilleux ou représentants et au nord-ouest à Kenneth Pozer ou représentants, étant ledit emplacement connu et désigné comme étant les lots numéros vingt et vingt et un (20 et 21) et partie du lot numéro dix-neuf (ptie 19) et partie du lot numéro vingt-deux (ptie 22) des subdivisions faites par l'arpenteur Ross et non déposées au bureau d'enregistrement, et étant ledit emplacement partie du lot numéro soixante-huit (ptie 68) du cadastre de la paroisse de Saint-Georges, en le comté de Beauce, correspondant actuellement à la subdivision numéro cent soixante-quatorze du lot originaire numéro soixante-huit (68-174) du cadastre révisé d'une partie du cadastre de la paroisse de Saint-Georges, comté de Beauce, maintenant dans la municipalité de ville Saint-Georges-Ouest, le tout avec la bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro d'immeuble 420, 14e Rue, ville Saint-Georges-Ouest, comté de Beauce. »

La mise à prix est fixée à 1 125,00 $ pour le lot A et à 9 492,00 $ pour le lot B, soit 25 % de l'évaluation de chaque immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Beauce, 111, 107e Rue de la Station, Beauceville, le CINQUIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GISÈLE PARÉ.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce, le 19 août 1982. 20920-o

Beauharnois

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 500-02-053648-817
760-18-000029-828

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1155, boulevard Dorchester ouest, dans la ville et le district de Montréal, QC, partie demanderesse, contre JAMES ZARBONI, résidant et domicilié au 318, Rideau, dans la ville de Châteauguay, district de Beauharnois, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Châteauguay, mis en cause.

« Un emplacement situé dans la ville de Châteauguay, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre cent quatre-vingt-dix-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-neuf (49-498) sur le plan officiel et dans le livre de renvoi de la paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay, mesurant soixante pieds (60 pi) de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-dix-pieds (90 pi), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec le bâtiment dessus construit, portant le numéro 318 de la rue Rideau, à Châteauguay.

Le tout tel qu'il se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou non apparentes, y rattachées. »

La mise à prix est fixée à 9 758,50 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Châteauguay, 164, Saint-Joseph, Sainte-Martine, le NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE MICHAUD.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 13 août 1982. 20890-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-05-000486-81
760-18-000032-822

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, partie demanderesse, contre ROBERT COUGHLIN et EUNICE BURKE COUGHLIN, 6, rue Harley, Île-Perrot, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Vaudreuil, mis en cause.

« Un terrain connu et désigné sur le plan officiel et dans le livre de renvoi de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot comme étant le lot numéro cent deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro quinze (lot 15-102), et le lot numéro quatre-vingt-dix-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-sept (lot 17-99).

Sous réserve d'une servitude au profit de la Compagnie de téléphone Bell du Canada, créée aux termes d'un acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 86087, laquelle servitude touche une lisière de terrain de cinq pieds (5 pi) de largeur, qui longe la limite arrière, ou sud-est, de ladite parcelle de terrain sur toute sa largeur.

Toutes les dimensions indiquées ci-dessus sont en mesures anglaises et plus ou moins.

Avec la maison y érigée, portant le numéro 6 de la rue Harley. »

La mise à prix est fixée à 12 031,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche à Vaudreuil, le DIXIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE MICHAUD.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 13 août 1982. 20891-o

Bedford

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-05-000137-823
S. 460-18-000207-827

CAISSE POPULAIRE DE GRANBY, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 30, rue Saint-Antoine sud, Granby, district de Bedford, partie demanderesse, contre INVESTISSEMENTS G.D.F. INC. corporation légalement constituée, ayant son siège social au 350, rue Carreau, Saint-Jean, district de Bedford, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division de Shefford, mis en cause.

Désignation cadastrale:

Une propriété sise et située en la ville de Granby, QC, connue et désignée comme étant le lot numéro vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent cinquante-six (lot 556-23) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Granby.

Cedit lot de forme irrégulière mesure quatre cent trente pieds et soixante-treize centièmes de pied (430,73 pi) dans la ligne nord, deux cent soixante-dix-neuf pieds et quatre-vingt-onze centièmes de pied (279,91 pi) dans la ligne est, trente et un pieds et cinquante et un centièmes de pied (31,51 pi) le long d'une courbe engendrée par un rayon de vingt pieds (20,0 pi) dans la ligne sud-est, quatre cent neuf pieds et trente-six centièmes de pied (409,36 pi) dans la ligne sud, trois cents pieds (300,0 pi) dans la ligne ouest et contient une superficie de cent vingt-huit mille neuf cent trente-six pieds carrés (128 936 pi²)

Le tout avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 805, boulevard Industriel à Granby, QC.

La mise à prix est fixée à 43 105,50 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Bedford, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Shefford au 77, rue Principale, 2e étage, Gran-

by, QC, le DIX-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
ME AIMÉ BEAUDRY.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 16 août 1982. 20899-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-05-000343-819

LA CAISSE POPULAIRE ST-BENOIT DE GRANBY, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social et son bureau principal au 190, rue Déragon, Granby, QC, partie demanderesse, contre DAME NICOLE LESSARD, 1125, rue Potvin, Farnham, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Missisquoi, Bedford, QC, mis en cause.

« Un immeuble sis et situé à Farnham, connu et désigné comme étant le lot numéro quarante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent cinquante (550-47) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la ville de Farnham, division d'enregistrement de Missisquoi, municipalité de la cité de Farnham. Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro d'immeuble 1125, rue Potvin. »

La mise à prix est fixée à 8 064,00 $, soit le quart de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif d'évaluation établi pour ce rôle (0,96), que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Missisquoi à Bedford, QC, le VINGT-SEPTIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif,
P.-É. BÉLISLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Cowansville, le 20 août 1982. 20938-o

Chicoutimi

Fieri Facias
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
C.S.C. 150-05-000241-82
S. 150-18-000041-82

BANQUE DE MONTRÉAL, banque légalement constituée, ayant un bureau au 376, rue Racine est, en les ville et district de Chicoutimi, demanderesse, contre ALPHONSE BEAULIEU, commerçant faisant affaires sous la raison sociale de DISTRIBUTION A.B. ENR., ayant son bureau principal au 240, des Saguenéens, en les ville et district de Chicoutimi, défendeur.

1. « Tout ce terrain ou emplacement connu et désigné comme étant la subdivision deux cent soixante-huit du lot originaire numéro trois-B (lot 3-B 268) pour le Huitième Rang sud-ouest (rg 8 S.-O.) du cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi avec bâtisses ci-dessus construites, circonstances et dépendances et notamment celle portant le numéro d'immeuble 240, rue des Saguenéens, Chicoutimi. Sauf et à distraire du susdit lot, la partie cédée par monsieur Alphonse Beaulieu à la cité de Chicoutimi, suivant acte reçu devant Jacques Riverin, notaire, le six janvier mil neuf cent soixante-quinze, et enregistré à Chicoutimi le dix février de la même année sous le numéro 282924. »

2. « Tout ce terrain ou emplacement formant partie des lots numéros quatre-vingt-cinq, cent deux, cent trois et cent quatre (pties nos 85, 102, 103 et 104) au cadastre officiel de la ville de Chicoutimi, lequel terrain mesure vingt-quatre pieds environ de largeur de l'est à l'ouest sur une profondeur d'environ quatre-vingt-trois pieds du nord au sud et compris dans les bornes suivantes: vers le nord au boulevard Saint-Michel, vers le sud à une ligne parallèle au côté sud du boulevard Saint-Michel et distante de ce point d'environ quatre-vingt-trois pieds, vers l'ouest à la propriété appartenant à M. Roméo Bouchard et dame Édouard Levesque, vers l'est à l'extrémité ouest de la maison actuellement érigée et distante d'environ vingt-quatre pieds de ce pan ouest de la maison, le tout avec ensemble les bâtisses érigées sur ledit terrain et telles qu'elles sont actuellement placées, circonstances et dépendances.

Avec en plus le droit à perpétuité pour le propriétaire du susdit terrain et ses représentants à un chemin mitoyen de neuf pieds de largeur (9 pi) situé du côté est du terrain décrit plus haut, pour permettre audit propriétaire de communiquer de son terrain au chemin public ou rue Cartier.

Avec droit à perpétuité pour le propriétaire du susdit terrain et ses représentants de laisser et mettre des galeries, balcons, portes et fenêtres et autres ouvertures dans le pan est de la maison y érigée ou qui sera érigée. Avec droit de vue et de sortie par cesdites portes, fenêtres ou ouvertures. »

Le montant minimal, que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C. au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 9 982,00 $ pour l'item 1 et à 3 338,00 $ pour l'item 2, soit 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Chicoutimi au 326, des Saguenéens, Chicoutimi, le QUATORZIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE L'ESPÉRANCE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 31 août 1982. 20892-o

Fieri Facias
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
C.S.C. 150-05-000034-77
S. 150-18-000026-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Provinciale du Canada et la Banque Canadienne Nationale (Loi sur les banques, SRC, 1970, chap. B-1, art. 100), ayant son siège social au 500, place d'Armes en les ville et district de Montréal et un bureau au 432 de la rue Racine est en les ville et district de Chicoutimi, demanderesse, contre J. ÉMILLE TREMBLAY, domicilié et résidant au 2245, rang Saint-Pierre, Laterrière, district de Chicoutimi, défendeur, et MARCEL DUFOUR, régistrateur du bureau d'enregistrement de la division de Chicoutimi, district de Chicoutimi, mis en cause.

« 1. Un terrain faisant partie du lot numéro un (ptie 1) du rang Ouest de la rivière Chicoutimi du canton de Laterrière, au cadastre officiel de ce canton, borné à l'est au chemin public rang Saint-Pierre, au nord-ouest au lot numéro deux (2) du même rang, au sud-ouest au résidu du lot numéro un (1) appartenant à M. David Gilbert ou représentants, aux nord et nord-est au ruisseau passant à cet endroit, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Sauf à distraire de ce terrain:

a) En faveur de dame Monique Tremblay, épouse de M. Yvon Imbeault, un terrain faisant partie dudit lot numéro un, mesurant cent cinquante pieds (150 pi) de largeur du nord au sud sur cent cinquante pieds (150 pi) de profondeur de l'est à l'ouest, borné à l'est au chemin public, rang Saint-Pierre, au nord et à l'ouest au résidu du terrain de l'emprunteur et au sud au terrain de M. David Gilbert ou représentants, avec circonstances et dépendances.

b) Un terrain vendu à M. Daniel Tremblay suivant acte reçu en minute par le notaire Jacques Riverin, le cinq avril mil neuf cent soixante-seize, no 22071 et enregistré à Chicoutimi, le 6 avril 1976, sous le no 297837.

2. Un terrain faisant partie dudit lot numéro un (1) du rang Ouest de la rivière Chicoutimi du canton Laterrière, au cadastre officiel de ce canton, borné à l'ouest au chemin public, au nord à l'ancien chemin conduisant au vieux pont, à l'est à la rivière Chicoutimi et au sud au terrain de M. Besson ou représentants, avec circonstances et dépendances.

Sauf à distraire de ce terrain:

La subdivision no dix-neuf (19) du lot originaire no un (1) du rang Ouest de la rivière Chicoutimi du canton de Laterrière, au cadastre officiel de ce canton, propriété de M. Yvon Imbeault ou représentants. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C., soit en argent, soit par chèque visé, est fixé à 31 682,00 $ pour l'item 1 et à 1 487,00 $ pour l'item 2, soit 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, 326, des Saguenéens, Chicoutimi, le TREIZIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE L'ESPÉRANCE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 12 août 1982. 20893-o

Fieri Facias
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
C.S.C. 150-05-000256-82
S. 150-18-000035-82

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE CHICOUTIMI, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 98, rue Racine est, ville et district de Chicou-

timi, demanderesse, contre EUDORE FLAMAND LTÉE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 121, rue Bayard, ville et district de Chicoutimi, et EUDORE FLAMAND, domicilié et résidant au 121, rue Bayard, ville et district de Chicoutimi, et LES HÉRITIERS ASSIGNÉS COLLECTIVEMENT DE FEU P.H. TREMBLAY, 204, rue de la Colline, ville et district de Chicoutimi, défendeurs, et MARCEL DUFOUR, régistrateur du bureau d'enregistrement de Chicoutimi, mis en cause.

« 1. Tous ces terrains ou emplacements connus et désignés au cadastre officiel du village de Sainte-Anne, sous les numéros suivants: la subdivision trois cent dix-neuf du lot originaire douze (lot no 12-319); la subdivision trois cent vingt du lot originaire douze (lot no 12-320); la subdivision trois cent vingt-six du lot originaire douze (lot no 12-326); le tout sans bâtisse dessus construite, mais avec circonstances et dépendances.

2. Tous ces terrains ou emplacements connus et désignés au cadastre officiel du village de Sainte-Anne, sous les numéros suivants: la subdivision trois cent douze du lot originaire quarante et un (lot no 41-312); la subdivision trois cent treize du lot originaire quarante et un (lot no 41-313); la subdivision trois cent quatorze du lot originaire quarante et un (lot 41-314); la subdivision trois cent dix-sept du lot originaire quarante et un (lot no 41-317); la subdivision trois cent dix-huit du lot originaire quarante et un (lot no 41-318); la subdivision trois cent dix-neuf du lot originaire quarante et un (lot 41-319); la subdivision trois cent vingt-deux du lot originaire quarante et un (lot 41-322); la subdivision trois cent vingt-trois du lot originaire quarante et un (lot no 41-323); le tout sans bâtisse dessus construite, mais avec circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C., soit en argent, soit par chèque visé, est fixé à 16 805,00 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, 326, des Saguenéens, Chicoutimi, le SIXIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE L'ESPÉRANCE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 12 août 1982. 20894-o

Drummond

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
(District de Saint-François)
Nos 450-05-001006-81
405-18-000040-82

LES PLACEMENTS ROGER & GERRY INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau au 1576, rue King ouest, Sherbrooke, district de Saint-François, partie demanderesse, contre BENOIT PAULHUS, domicilié et résidant au 5e Rang, Saint-Bonaventure, comté d'Yamaska, district de Drummond, partie défenderesse, et DAME JACQUELINE LAMPRON, épouse de Benoit Paulhus, domiciliée et résidant au 5e Rang, Saint-Bonaventure, comté d'Yamaska, district de Drummond, mis en cause.

« Un emplacement sis et situé en la municipalité de Saint-Bonaventure, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-sept (ptie 287), aux plan et livre de renvoi officiels pour le cadastre du comté d'Yamaska, paroisse de Saint-Bonaventure (ptie 287, paroisse de Saint-Bonaventure, comté d'Yamaska).

Mesurant un arpent de largeur sur deux cent quarante pieds (240 pi) de profondeur, le tout plus ou moins, mesures anglaises.

Borné ainsi: au nord-ouest par le chemin de front du 2e Rang, et de tous les autres côtés par le résidu dudit lot 287 appartenant à M. Gaston Labonté ou représentants, la ligne sud-ouest dudit emplacement étant situé à un arpent de la ligne séparant les lots 287 et 286.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 3 532,50 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Saint-François-du-Lac, rue Notre-Dame, Saint-François-du-Lac, comté d'Yamaska, QC, le MARDI

DOUZIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
STEPHEN DOLAN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Drummondville, le 20 août 1982. 20939-o

Frontenac

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
No 350-05-000334-81-1 (Beauce)
(Shérif Frontenac: S. 16-82)

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le crédit agricole, ayant son siège social au 1020, route de l'Église, dans la ville de Sainte-Foy, district de Québec, ès qualités de mandataire pour la Fiducie du Québec, corporation légalement constituée, ayant son siège social en la ville de Montréal, partie demanderesse, contre LES ENTREPRISES M.J.B. INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social à Plessisville, et MARIO BIZIER, domicilié au 1679, avenue des Érables, Plessisville, G6L 2E3, et JEAN-GUY BIZIER, domicilié au rang 8, Sainte-Sophie; comté de Mégantic, G0P 1L0, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR du bureau de la division d'enregistrement de Mégantic, et JEAN ROY, ès qualités de syndic à la faillite de la défenderesse, ayant un bureau au 110, Laurier est, Arthabaska, G6P 6R1, mis en cause.

« *a)* Un terrain situé dans le Huitième Rang de la municipalité d'Halifax-Nord, comté de Mégantic, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Sophie, canton d'Halifax, division d'enregistrement de Mégantic, comme étant la subdivision numéro un du lot originaire numéro huit cent soixante-quinze et la subdivision numéro un du lot originaire numéro huit cent soixante-seize (875-1 et 876-1), avec la bâtisse actuellement en voie de construction ainsi que les réservoirs, circonstances et dépendances.

Ce terrain bénéficie des droits de passage pour communiquer à l'ancienne route 49 et à la nouvelle route numéro 265, tels que constitués lesdits droits de passage, dans l'acte de vente consenti par la Société Bizier et Fils en faveur de l'emprunteur, par acte reçu devant Jean Gagné, notaire, ce jour, sous le numéro 2384 de ses minutes et dont copie certifiée est produite avec copie certifiée des présentes pour enregistrement. Sujet ledit terrain à la servitude de passage consentie en faveur de la Société Bizier et Fils aux termes de l'acte ci-dessus mentionné.

b) Un terrain ou emplacement situé en la ville de Plessisville, mesurant, mesures anglaises, cinquante-trois pieds (53 pi) de largeur, dans ses lignes nord-est et sud-ouest, par une profondeur de soixante pieds (60 pi) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, connu et désigné au cadastre « Amendé » du village de Plessisville, division d'enregistrement de Mégantic, comme étant une partie non subdivisée de la subdivision numéro deux du lot originaire numéro quatre-vingt-trois (ptie n. s. 83-2) et borné comme suit: en avant, au nord-est, au résidu du même lot appartenant à Mario Bizier, en arrière, au sud-ouest, partie à la resubdivision numéro vingt-deux de la subdivision numéro un du lot originaire soixante-seize et partie à la resubdivision numéro vingt-trois de la subdivision numéro un du lot originaire numéro soixante-seize, d'un côté, au nord-ouest, à la subdivision numéro un du lot originaire numéro quatre-vingt-quatre et de l'autre côté, au sud-est, à la subdivision numéro un du lot originaire numéro quatre-vingt-trois, avec le garage dessus construit, circonstances et dépendances.

Ce terrain bénéficie d'un droit de passage pour atteindre l'avenue des Érables, tel que constitué ledit droit de passage, dans l'acte de vente consenti par Mario Bizier à l'emprunteur, reçu devant Jean Gagné, notaire, le vingt et un avril mil neuf cent soixante-dix-huit et enregistré au bureau d'enregistrement de Mégantic, à Inverness, le 25 avril 1978, sous le numéro 134531. »

La mise à prix est fixée à quatre-vingt-deux mille neuf cent cinquante-deux dollars et soixante-quinze cents (82 952,75 $), soit vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation des immeubles portée au rôle d'évaluation des municipalités concernées, multipliée par le facteur établi pour ces rôles par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau de la division d'enregistrement de Mégantic, sis au 1760, rue Dublin, Inverness, le VINGT-SEPTIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif,
LUC HINSE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford-Mines, le 23 août 1982. 20949-o

Hauterive

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hauterive
No 655-05-000179-81
S. 655-18-000006-82

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE MANICOUAGAN, demanderesse, contre EDDY HARRISSON et GUY HARRISSON, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

« Les subdivisions un et deux du lot numéro vingt et un (lots 21-1 et 21-2) Petit-Mai, aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel d'une partie révisée du canton de De Monts, comté de Saguenay.

Avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Les subdivisions un et trois du lot originaire vingt-deux-A (lots 22-A-1 et 22-A-3) et le lot vingt-deux-B (lot 22-B), Petit-Mai, aux plan et livre de renvoi du cadastre révisé d'une partie du canton de De Monts, municipalité du village de Baie-Trinité, comté de Saguenay.

Le tout avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et plus particulièrement un édifice servant de poste pour la vente de l'essence et également un immeuble servant de restaurant et mesurant approximativement soixante-dix pieds en front par quarante-deux pieds en profondeur (70 pi × 42 pi) avec tout l'équipement qui s'y trouve et que le débiteur déclare immeuble par destination. »

La mise à prix est fixée à 23 807,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Hauterive, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Saguenay, palais de justice, avenue Mance, Baie-Comeau, le MARDI DIX-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
MARTINE BABIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Baie-Comeau, le 18 août 1982. 20940-o

Hull

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-001103-81

ERNEST LATTION, homme d'affaires, domicilié et résidant au 18, rue Bégin, Hull, QC, et/ou VICTOR NOËL « EN FIDUCIE », retraité, domicilié au 320, chemin de la Montagne, Aylmer (secteur Lucerne), province de Québec, aux droits dudit feu Ernest Lattion suivant un acte de transport de créance reçu devant Rodrigue Guindon, notaire à Hull, le 6 août 1982, sous le numéro 3604, dont copie a été enregistrée à la division d'enregistrement de Gatineau avec avis d'adresse le 8 août 1982; sous les numéros respectifs 190-876 et A-48-005, partie demanderesse, contre BERNARD LATTION, 10, Hélène-Boulay, Aylmer, QC, partie défenderesse.

« Toute cette propriété connue et désignée comme étant les lots numéros sept cent dix-huit et sept cent trente-six, au cadastre de la ville d'Aylmer, division d'enregistrement de Gatineau, province de Québec. Avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances, y compris tout leur contenu. »

Lesdits biens immobiliers étant la propriété de la partie défenderesse, Bernard Lattion.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de soixante-trois mille six dollars et vingt-cinq centins (63 006,25 $), suivant un jugement rendu par l'honorable juge Orville Frenette, J.C.S. le 13 août 1982. Ce montant devra être payé soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, le VINGT-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 18 août 1982. 20900-o

Kamouraska

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Kamouraska
No 250-05-000135-822
Bref noté no 250-02-000251-824

LA BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 298, boulevard Thériault, Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, partie demanderesse, contre LES TRANSFORMATIONS TOTAL PERFORMANCE RIVIÈRE-DU-LOUP INC, ayant un bureau à Rivière-du-Loup, et DEAN FORTIN, domicilié et résidant à Saint-Modeste, district de Kamouraska, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Témiscouata, 65A, rue Iberville, Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, mis en cause, et BANQUE CONTINENTALE DU CANADA, 16, rue Saint-Germain, Rimouski, QC, mise en cause.

« Un terrain de figure rectangulaire, mesurant, mesures anglaises et le tout plus ou moins, deux cents pieds (200 pi) de largeur est-ouest sur une profondeur de quatre cents pieds (400 pi), borné au nord à M. Louis-Étienne Bérubé, à l'est à M. Charles-Émile Lévesque, au sud au chemin public (rang 1), et à l'ouest à M. Louis-Étienne Bérubé; lequel terrain est connu et désigné comme étant une partie du lot numéro vingt-sept A, rang Un (ptie 27-A, rg 1) du canton de Whitworth, pour le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Modeste, division d'enregistrement de Témiscouata, circonstances et dépendances, avec bâtisses. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication, est fixé à 21 697,50 $, ce qui représente 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement division de Témiscouata, 65A, rue Iberville, Rivière-du-Loup, le SIXIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MAURICE MORIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rivière-du-Loup, le 17 août 1982. 20895-o

Montmagny

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montmagny
No 300-02-000334-813

LA CAISSE POPULAIRE DE L'ISLET, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 20, rue des Pionniers ouest, L'Islet-sur-Mer, comté de L'Islet, demanderesse, contre ROSELYNE COULOMBE, 688, chemin Bellevue est, Cap-Saint-Ignace, comté de Montmagny, et EUGÈNE COULOMBE, 688, chemin Bellevue est, Cap-Saint-Ignace, comté de Montmagny, défendeurs conjoints et solidaires.

« Un immeuble connu et désigné comme étant la partie du lot originaire numéro 681 aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Cap-Saint-Ignace, division d'enregistrement de Montmagny; borné au nord au chemin public, à l'ouest au terrain de dame Aurélia Bélanger, à l'est et au sud au terrain de Serge Richard; mesurant quatre-vingts pieds (80 pi) (soit 24,38 mètres) de largeur par cent cinquante pieds (150 pi) (soit 45,72 mètres) de profondeur.

Avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 3 213,44 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réelle 4,55, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Montmagny, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Montmagny, 25, boulevard Taché ouest, Montmagny, le MERCREDI SIXIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GEMMA NICOLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montmagny, le 30 août 1982. 20896-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montmagny
No 300-05-000054-828

RÉJEAN MORNEAU, contracteur, domicilié à Sainte-Félicité, comté de L'Islet, demandeur, contre JEAN-PAUL CORRIVEAU, 1228, de l'Esplanade, Val-Bélair, QC, défendeur.

« Un immeuble connu et désigné comme étant situé dans la municipalité de Sainte-Apolline, comté de Montmagny, étant la partie nord-ouest du lot originaire quarante (40, ptie N.O.) du rang Sept (rg VII) du cadastre officiel du canton de Patton, division d'enregistrement de Montmagny, soit toute la largeur dudit lot environ huit cent trente-deux pieds (832 pi) par une profondeur de deux cent soixante-cinq pieds (265 pi) mesurée du nord-ouest au sud-est, mesures anglaises, plus ou moins, avec toutes les bâtisses dessus érigées, circonstances, appartenances et dépendances.

Ce terrain est borné comme suit: au nord-ouest au chemin public, au sud-ouest au lot 41, mêmes rang et canton, propriété de monsieur François Breton, ou représentants, au sud-est au résidu du susdit lot 40, propriété de monsieur Jean Boutin, ou représentants, et au nord-est au lot 39, mêmes rang et canton, propriété pour cette partie de monsieur Jean-Claude Nadeau, ou représentants.

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage tel qu'établie dans l'acte enregistré à la division d'enregistrement de Montmagny le 11 février 1975, sous le no 97720; avec bâtisses dessus construites; sis et situé en la municipalité de Sainte-Apolline, comté de Montmagny, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 1 211,60 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réelle 2,33, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montmagny, 25, boulevard Taché ouest, Montmagny, le VENDREDI HUITIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GEMMA NICOLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montmagny, le 30 août 1982. 20950-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montmagny
No 300-05-000073-810

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le crédit agricole, ayant son siège social au 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, district de Québec, personnellement et ès qualités de mandataire pour la Fiducie du Québec, corporation légalement constituée, ayant son siège social en la ville de Montréal, demanderesse, contre GILLES LAMONTAGNE, domicilié à R.R. no 2, Buckland, comté de Bellechasse, défendeur.

a) Le lot numéro dix-sept A, rang Deux (17-A, rg 2) canton de Buckland, paroisse de Saint-Lazare, division d'enregistrement de Bellechasse;

b) Un terrain mesurant un arpent de largeur nord-sud sur quatre arpents (1 arp × 4 arp) de profondeur, mesures anglaises, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro dix-sept B, rang Deux (ptie 17-B, rg 2), canton de Buckland, paroisse de Saint-Lazare, division d'enregistrement de Bellechasse; et borné comme suit: au nord par le lot 17-A ci-dessus décrit, à l'ouest et au sud par le résidu dudit lot 17-B appartenant à M. Léonard Larochelle et à l'est par le chemin public.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Ainsi que: trente-neuf (39) cages de mise-bas avec section à porcelets; un (1) silo à moulée Victoria, modèle 8T, année 1977; un (1) silo à moulée Victoria, modèle 6T, année 1977.

La mise à prix est fixée à 13 920,00 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réelle 4,35, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Montmagny, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus globalement au bureau d'enregistrement du comté de Bellechasse, 23, avenue Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, le MARDI CINQUIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GEMMA NICOLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montmagny, le 30 août 1982. 20897-o

Montréal

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-018029-817

LA CAISSE POPULAIRE PLACE DESJARDINS, demanderesse, contre LUC NORMANDEAU, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de Montréal, mis en cause ès qualités.

Désignation

« Un emplacement ayant front sur la rue Hibernia à Montréal, et composé des lots suivants, savoir:

a) le lot numéro dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois mille trois cent soixante et onze (3371-10) au cadastre officiel de la paroisse de Montréal;

b) le lot numéro huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois mille trois cent soixante-douze (3372-8) audit cadastre officiel;

c) le lot numéro huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois mille trois cent soixante-treize (3373-8) audit cadastre officiel.

Avec la bâtisse y érigée portant les numéros d'immeuble 684 à 698, rue Hibernia, Montréal. Ainsi que le tout se trouve, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 21 367,50 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le CINQUIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 24 août 1982. 20959-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-12-096910-801

BETTY SALACIAK (BETTY SCERBA), demanderesse, contre RICHARD SALACIAK, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

« La moitié indivise de l'immeuble désigné comme suit: La subdivision quarante-huit du lot cent trent-cinq (135-48) au cadastre de la paroisse de Laprairie-de-la-Magdeleine. Avec bâtisse portant le numéro 2640, croissant Bernini, Brossard, QC. »

La mise à prix est fixée à 7 950,00 $, soit la moitié de 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, Saint-Ignace, La Prairie, QC, le SIXIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 23 août 1982. 20941-o

Québec

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-004430-810
S. 0281-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1161, rue Saint-Jean, Québec, QC, demanderesse, contre ANDRÉ LAGACÉ, domicilié et résidant au 32, de la Madone, Villeneuve, district de Québec, QC, défendeur.

Un terrain en la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Lisieux, composé de parties des lots mille cent dix-A, mille cent onze et mille cent douze (1110-A, 1111, 1112) du cadastre officiel pour la paroisse de Beauport, borné au nord-ouest par le chemin public, au nord au terrain de Gabriel Bernard ou représentants faisant partie des mêmes lots, à l'est au reste du lot 1110-A appartenant à dame Denise L. Poulin, et au sud au reste desdits lots appartenant à M. Drapeau ou représentants, mesurant dans son ensemble cent dix-huit pieds et quatre pouces (118,4 pi) sur le chemin, cent cinquante pieds (150 pi) dans sa ligne sud, et cent vingt-cinq pieds (125 pi) dans sa ligne nord et cent quatre pieds (104 pi) dans sa ligne est, mesures anglaises.

Le tout sans bâtisse, mais avec circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à neuf cent un dollars et quatre-vingt-sept cents (901,87 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DIX-HUITIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 4 septembre 1982. 20986-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-002017-825
S. 0242-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée ayant un bureau au 655, avenue Royale, Beauport, district de Québec, QC, demanderesse, contre LES POTERIES QUÉBÉCOISES S.B. INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 345A, boulevard Rochette, Beauport, et SERGE BEAULIEU, 75, rue Deschamps, Beauport, district de Québec, défendeurs conjoints et solidaires.

Un emplacement situé en la municipalité de la ville de Beauport, du côté nord-ouest du boulevard Rochette, connu et désigné comme étant formé des lots suivants, savoir:

1. La subdivision soixante-dix-neuf du lot originaire numéro huit cent quatre-vingt-cinq (885-79) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec.

2. La subdivision deux de la subdivision huit du lot originaire numéro huit cent quatre-vingt-cinq (885-8-2) du cadastre susdit, à distraire dudit lot 885-8-2, une lisière de terrain de figure rectangulaire, contenant en superficie quinze pieds carrés (15 pi²), mesures anglaises, cédée à la ville de Beauport aux termes d'un acte de cession consenti par Habitat Nordique Inc., reçu par Jacques Langlois, notaire, le 19 décembre 1979 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Québec, le 20 décembre 1979, sous le numéro 972599.

Le tout avec maison dessus construite portant le numéro 345A, boulevard Rochette, Beauport, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à douze mille quatre cent quatre-vingt-sept dollars et cinquante cents (12 487,50 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-CINQUIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 4 septembre 1982. 20987-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000468-822
S. 0205-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, 400, boulevard du Jardin, Orsainville, demanderesse, contre LORTIE MICHAUD INC. et ROGER LORTIE, 9033, boulevard du Jardin, Orsainville, défendeurs.

Les subdivisions dix-sept et dix-huit du lot originaire numéro mille trois cent huit (1308-17 et 1308-18) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, circonstances et dépendances.

Seront vendues en bloc suivant jugement rendu par le juge André Trottier le 16 août 1982.

La mise à prix est fixée à deux mille neuf cent soixante-quinze dollars et cinquante cents (2 975,50 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-CINQUIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 4 septembre 1982. 20988-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003728-826
C.M.B. C 1269-81
S. 0251-82

LA VILLE DE BEAUPORT, demanderesse, contre 84005 CANADA LTÉE, 269, boulevard Labelle, Sainte-Thérèse-de-Blainville, QC, défenderesse.

Lot 1524, ptie:

De figure irégulière, borné au nord-est, au sud-est et au sud-ouest par la partie restante du lot mille cinq cent vingt-quatre, ptie (1524-P.), borné au nord-ouest par le boulevard Sainte-Anne, mesurant deux cents pieds (200 pi) dans sa ligne nord-est, mesurant cent quarante-trois pieds et six dixièmes (143,6 pi) et cent quatre-vingt-seize pieds et sept dixièmes (196,7 pi) dans sa ligne sud-est, mesurant deux cents (200 pi) dans sa ligne sud-ouest, mesurant cent soixante-quinze pieds (175 pi) et deux cent dix pieds plus ou moins (210 pi) dans sa ligne nord-ouest. Contenant en superficie soixante-quinze mille huit cent vingt-cinq pieds carrés (75 825 pi²), mesures anglaises.

Tous du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, le tout avec circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à quarante-cinq mille sept cent douze dollars et cinquante-sept cents (45 712,57 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DIX-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 4 septembre 1982. 20989-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003871-816
S. 0265-82

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE LÉVIS, corporation légalement constituée, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 45, Trans-Canada ouest, Lévis, district judiciaire de Québec, demanderesse, contre GERMAIN BOULANGER, domicilié et résidant au 2532, rue Triquet, Sainte-Foy, district de Québec, et DAME PAULETTE DRAPEAU-BOULANGER, hospitalière, épouse séparée de biens de Germain Boulanger, domiciliée et résidant au 2532, rue Triquet, Sainte-Foy, district de Québec, défendeurs.

La subdivision cent dix-sept du lot originaire trois cent quatre-vingt-un (381-117) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Foy, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 2532, rue Triquet, Sainte-Foy.

Sujet à la servitude d'utilités publiques en faveur d'Hydro-Québec, aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 351894.

La mise à prix est fixée à seize mille six cent vingt-deux dollars et vingt-cinq cents (16 622,25 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DIX-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 4 septembre 1982. 20990-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-004873-811
S. 0229-82

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE LÉVIS, corporation légalement constituée, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 45, Trans-Canada ouest, Lévis, district judiciaire de Québec, demanderesse, contre DUMONT CONSTRUCTION NORDIC INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 807, 7e Rue, ville Dégelis, comté de Témiscouata, *ET AL.*, défendeurs conjoints et solidaires.

Un immeuble portant le numéro 69, rue du Pont, Saint-Romuald-d'Etchemin, district judiciaire de Québec.

La resubdivision quatre de la resubdivision un de la subdivision sept du lot originaire numéro cinq cent soixante-dix huit (578-7-1-4) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Romuald-d'Etchemin, comté et division d'enregistrement de Lévis.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à dix-sept mille deux cent vingt-cinq dollars (17 225,00 $), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada ouest, Lévis, le DIX-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 4 septembre 1982. 20991-o

Richelieu

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Richelieu
No 765-05-000153-82

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU RICHELIEU, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 26, place d'Entraide, Sorel, district de Richelieu, partie demanderesse, contre JEAN-YVON HOULE, domicilié et résidant au 15, rue Matton, Sorel, district de Richelieu, et LA VOIX DE TRACY LIMITÉE, corporation légalement constituée, ayant son bureau à Sorel, district de Richelieu, partie défenderesse.

« Un emplacement sis et situé en la ville de Sorel, connu et désigné au cadastre de la ville de Sorel, comme étant le lot numéro six cent soixante-quatorze (674), mesurant soixante-six pieds (66,0 pi) de largeur sur cent trente-deux pieds (132,0 pi) de profondeur; mesures anglaises et plus ou moins. Avec bâtisse y érigée portant le numéro d'immeuble 82, rue Roi, Sorel, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve. »

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 26 292,00 $ en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau d'enregistrement du comté de Richelieu, division d'enregistrement, 46, rue Charlotte, Sorel, le VINGTIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sorel, le 20 août 1982. 20917-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001000-82-5

POLYDOR LABONTÉ, domicilié et résidant au 5022, rue Marie-Victorin, Contrecoeur, district de Richelieu, partie demanderesse, contre RAYMOND PROPERTY INVESTMENTS INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau principal en la ville de Montréal, 3600, rue Barclay, district de Montréal, partie défenderesse.

« Une terre boisée située en la paroisse de Saint-Antoine, dans le comté de Verchères, et connue comme étant la juste moitié sud-ouest du lot douze (½ S.-O. 12) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine, bornée à un bout au sud-est par le lot treize (13), à l'autre bout au nord-ouest par la ligne limitative des terres de la deuxième concession, d'un côté au sud-ouest par le lot ONZE (11) et de l'autre côté au nord-est par la moitié nord-est dudit lot douze (½ N.-E. 12) des mêmes plan et livre de renvoi. Ce terrain vendu mesurerait d'après le plan de M. Fernand Lemay, arpenteur-géomètre, une superficie de quarante et un arpents et quarante-six millièmes (41,046 arp), plan préparé le 27 avril 1959 et amendé le 16 juin 1959, no 3705.

Tel et dans l'état que le tout se trouve actuellement, avec circonstances et dépendances, servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, dont l'acquéreur déclare être content et satisfait. »

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 2 475,20 $ en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau d'enregistrement du comté de Verchères, division d'enregistrement, 461, boulevard Saint-Joseph, Sainte-Julie, le VINGT ET UNIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sorel, le 20 août 1982. 20918-o

Rimouski

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
No 100-18-000064-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979 les Banque Canadienne Nationale et Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, art. 100), dont le siège social est situé au 440, boulevard Dorchester ouest, dans les ville et district de Montréal et dont un bureau est situé au 70, rue Saint-Germain est, ville et district de Rimouski, demanderesse, contre GASTON LEMIEUX, résidant et domicilié au 165, rue des Pins, ville et district de Rimouski, défendeur.

Item 1. « Un emplacement situé dans la ville de Rimouski, connu et désigné comme étant la partie demeurant non subdivisée de la subdivision numéro un du lot originaire numéro quatre cent trente-neuf (439-1) au cadastre officiel de la ville de Saint-Germain-de-Rimouski. De figure irrégulière, borné au nord-ouest par le lot 105 (chemin de fer Canadien National), au nord-est par le lot 451-2 (avenue Rouleau), au sud-est par le lot 438-1 (rue de l'Évêché) et au sud-ouest par le lot 439-2; mesurant environ deux cent quatre-vingt-huit pieds (288 pi) au nord-ouest, quinze pieds (15 pi) en marque de cercle au nord-est, deux cent soixante et onze pieds (271 pi) au sud-est, et quarante pieds (40 pi) au sud-ouest; contenant en superficie environ cinq mille huit cents pieds carrés, mesures anglaises (5,800 pi²).

Avec bâtisses érigées en partie sur ledit immeuble et en partie sur le lot 115 propriété du Canadien National, circonstances et dépendances, et avec tous les droits que le propriétaire a ou peut prétendre avoir sur le lot cent quinze (115) au cadastre officiel de la ville de Saint-Germain-de-Rimouski, adjacent au terrain ci-dessus et qui lui résulte de baux intervenus avec le Canadien National. La bâtisse porte le numéro d'immeuble 166, rue Saint-Jean-Baptiste ouest, ville de Rimouski.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Item 2. Le lot numéro six de la subdivision du lot numéro vingt-huit de la subdivision du lot soixante (60-28-6) du cadastre de la paroisse de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, dans les limites de la ville de Rimouski, circonstances et dépendances. »

La mise à prix pour l'item (1) est fixée à 30 100,00 $ et la mise à prix pour l'item (2) est fixée à 1 000,00 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Rimouski, 320, Saint-Germain est, Rimouski, QC, le DIX-HUITIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
RAYMOND GALLANT.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 25 août 1982. 20993-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
No 100-18-000057-82

HILROY LTD/HILROY LTÉE, compagnie dûment incorporée selon les lois du Canada, ayant son siège social au 250, Bowie Avenue, Toronto, Ontario, demanderesse, contre J. & P. MALENFANT INC., compagnie dûment incorporée dont le siège social et bureau principal est situé au 167, rue Lavoie en la ville de Rimouski, district de Rimouski, province de Québec, et PAUL MALENFANT, homme d'affaires, résidant et domicilié au 175, rue Lavoie en la ville de Rimouski, district de Rimouski, province de Québec, défendeurs.

Item 1. Les lots numéros trois cent dix-sept et trois cent dix-huit (317 et 318) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luce, étant une terre mesurant environ cinq (5) arpents de front sur quarante (40) arpents de profondeur, bornée au nord au Deuxième Rang, à l'est à Marcel Vignola, au sud aux terres de Saint-Donat et à l'ouest audit Marcel Vignola, avec bâtisses dessus

construites, circonstances et dépendances, avec en plus un circuit adjacent à la terre ci-haut décrite, situé au nord de celle-ci, de la contenance d'environ dix (10) arpents en superficie et pris dans la terre de M. Irénée Thibault et connu et désigné comme étant le lot deux cent trois (203) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Luce, circonstances et dépendances.

Très important: le lot (203) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Luce, circonstances et dépendances, sera vendu avec l'item 2.

À distraire de ladite terre la partie vendue à l'abbé Alphonse Roy, suivant enregistrée à Rimouski, sous le numéro quatre-vingt-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (88499) le 24 avril 1950 et maintenant la propriété de la corporation municipale de Sainte-Luce, suivant à elle, enregistrée à Rimouski sous le numéro quatre-vingt-dix mille (90000).

À distraire la partie nord des lots trois cent dix-sept (317) et trois cent dix-huit au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Luce, étant toute cette partie nord desdits lots sur la largeur de ces derniers et sur la profondeur qu'il peut y avoir entre le chemin au sud et le fronteau nord desdits lots au nord.

Sous réserve, dans la partie nord immédiatement plus haut décrite, de la maison qui se trouve sur ledit immeuble avec un emplacement de deux cents pieds (200 pi) de largeur sur deux cents (200) pieds de profondeur, bornée au nord, à l'est et à l'ouest au résidu dudit lot et au sud au chemin, la ligne est du terrain ainsi réservé se trouvant à cinquante (50) pieds à l'est de ladite maison.

Sous réserve également du hangar de trente (30) pieds par environ quatre-vingts (80) pieds avec un emplacement de cent (100) pieds de largeur, par cent (100) pieds de profondeur bornant de tous côtés au résidu des lots plus haut mentionnés, ledit hangar étant au centre du terrain ci-dessus réservé. Comportant également le droit de passage à pied, en voiture et à perpétuité dans un chemin d'environ quinze (15) pieds de largeur pour pouvoir communiquer du terrain ci-dessus réservé pour ladite maison à aller au terrain ci-dessus réservé pour ledit hangar.

La mise à prix pour l'item 1 est fixée à 21 095,00 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Item 2. Avec enfin partie du lot numéro deux cent quatre (partie 204) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Luce, mesurant environ quatre (4) à cinq (5) arpents entre le terrain de la corporation municipale de Sainte-Luce au nord et les lots trois cent seize (316), trois cent dix-sept (317) et trois cent dix-huit (318) au sud sur la largeur dudit lot, bornée au nord par la corporation municipale de Sainte-Luce, à l'est par Guy Lechasseur, au sud partie par M. Marcel Vignola et partie par dame Thérèse Mercier Malenfant, à l'ouest partie par le lot deux cent trois (203) et partie par M. Irénée Thibault ou représentants avec un droit de passage de quinze (15) pieds de largeur sur la profondeur qu'il y a entre les lots deux cent trois (203) et deux cent quatre (204) jusqu'au chemin du Troisième Rang. Ce droit de passage fait partie du lot numéro trois cent dix-huit (318) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Luce, propriété de madame Thérèse Mercier Malenfant pour communiquer des lots deux cent trois (203) et deux cent quatre (204) au chemin public.

La mise à prix pour l'item 2, soit les lots 203 et 204 tels que décrits plus haut, est fixée à 207,00 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Item 3. Les deux tiers indivis (⅔) sur les immeubles ci-après mentionnés, savoir: la resubdivision deux (2) de la subdivision trois (3) du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-huit (388-3-2) au cadastre officiel de la ville de Saint-Germain-de-Rimouski, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix pour l'item 3 est fixée à 20 575,00 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Rimouski, 320, Saint-Germain est, Rimouski, QC, le DIX-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MONIQUE LEPAGE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 23 août 1982. 20952-o

Saint-François

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
District de Saint-François
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-2590-813

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au C.P. 6003, succursale A, Montréal, QC, partie demanderesse, contre GRAHAM GAUNTLETT, domicilié et résidant au C.P. 582, North-Hatley, QC, J0B 2C0, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Stanstead, mis en cause.

« Une partie du lot originaire numéro six cent quarante-sept (ptie 647) sur le plan officiel et dans le livre de renvoi du canton de Hatley, décrite plus précisément comme suit: partant d'un point situé sur la ligne nord du lot, à son intersection avec la limite est de la voie ferrée: de là, vers l'est, en longeant la ligne nord du lot, sur une distance de deux cent quarante-huit pieds (248 pi); puis se dirigeant vers le sud, parallèlement à la voie ferrée, sur une distance de deux cent quarante pieds (240 pi); de là, se dirigeant vers l'ouest, parallèlement à la ligne nord du lot, jusqu'à un certain point; de là, se dirigeant vers le nord-ouest, sur une distance de cent quinze pieds (115 pi) jusqu'à la voie ferrée et de là, vers le nord, en longeant la voie ferrée sur une distance de deux cents pieds (200 pi), jusqu'au point de départ. Cette partie de lot est bornée au nord par la ligne nord du lot, à l'ouest par la voie ferrée, au sud et à l'est par le reste du lot. Avec un droit de passage sur le chemin situé sur la partie restante du lot six cent quarante-sept (647), et donnant accès à la route. Sous réserve de toutes les servitudes existantes. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 5 230,05 $.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Stanstead, 100, chemin Dufferin, Stanstead, QC, le MERCREDI SIXIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 19 août 1982. 20901-o

Saint-Hyacinthe

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 763-312

DAME FEIGA LANDAU, secrétaire, 6270, avenue Trans Island, ville et district de Montréal, demanderesse, contre SERGE AJCHENBAUM, autrefois résidant au 11845, Joseph-Casavant, ville et district de Montréal, présentement de lieux inconnus, aux soins du protonotaire de la Cour supérieure du district de Montréal, défendeur.

Le quart indivis des deux terrains suivants:

« 1. Un terrain vacant sis et situé en la paroisse de Saint-Césaire, comté de Rouville, province de Québec, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro cent quatre-vingt-sept (P. 187) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Césaire, le tout sans bâtisse, ledit terrain borné à l'ouest par la rivière Yamaska dans son parcours actuel, à l'est par la route publique conduisant de Saint-Césaire à Farnham, au sud par la ligne de division des lots 185 et 187 du même cadastre, au nord par autre partie du lot 187 réservée par le présent vendeur.

Ledit terrain vendu ayant frontière au chemin public Saint-Césaire, Farnham, partant d'un point situé à trois cent cinquante pieds (350 pi) de la ligne de division des lots 189 et 187 dudit cadastre (propriété de M. Dolan) direction Farnham jusqu'au point de division des lots 187 et 185, ce dernier lot étant propriété Papineau. À l'ouest par la rivière Yamaska dans son parcours actuel, comprenant une partie de l'île ne portant pas aucun numéro cadastral, y compris tous les alluvions naturels rejoignant l'île, faisant que l'île rejoint la terre ferme complètement.

Cette partie de l'île serait celle comprise entre le prolongement imaginaire de la division des lots 185 et 187 susdits.

La ligne du terrain réservé par le vendeur, côté nord, serait ligne parallèle à la ligne cadastrale, séparant les lots numéros 189 et 187 du même cadastre, partant du chemin public jusqu'à la rivière Yamaska, dans son parcours actuel, situé à 350 pieds direction sud.

Le tout sans bâtisse et mesures anglaises.

2. Un certain terrain vacant pris et détaché du lot numéro quatre cent soixante-deux (ptie 462) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Césaire, sans bâtisse, mesurant largeur à la frontière du chemin

public, trois arpents, mesures françaises, par environ un arpent de moyenne profondeur étant tout le terrain existant entre le chemin public et la rivière Yamaska. Ledit terrain borné à l'ouest par le chemin public, à l'est par la rivière Yamaska, au nord par le lot 455 du même cadastre et au sud par le lot 463 du même cadastre.

Le tout tel clôturé et existant actuellement.

La mise à prix est fixée à la somme de 1 230,00 $, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendus en bloc le MARDI DOUZIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à QUATORZE heures au bureau de la division d'enregistrement de Rouville au 1601, rue Edmond-Guillet, Marieville.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 23 août 1982. 20960-o

Saint-Maurice

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Maurice
No 410-05-000156-802
410-18-000025-82

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE SHAWINIGAN, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 540, rue Broadway, Shawinigan, district de Saint-Maurice, demanderesse, contre YVON DÉZIEL, domicilié et résidant au 1480, rang Saint-François, Saint-Mathieu du Lac-Bellemare, district de Saint-Maurice, défendeur.

« Un terrain ou emplacement situé en la paroisse de Saint-Mathieu sur le Quinzième Rang, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu comme étant une partie des lots numéros un A, un B, un C et deux A (ptie 1A, ptie 1B, ptie 1C et ptie 2A) du Quinzième Rang du canton de Caxton, mesurant ledit terrain, plus ou moins et mesures anglaises, cent vingt-cinq pieds (125 pi) de largeur, en front, vers le sud et, en arrière, vers le nord; sur la profondeur de cent vingt-cinq pieds (125 pi) des deux côtés, borné en front, vers le sud, par le chemin du rang Saint-François, au nord-ouest, sur toute sa longueur par partie du lot 2B dudit cadastre, au sud-est par partie des lots 54A et 54B dudit cadastre, et à l'arrière par la ligne de division entre le XVIe Rang et le XVe Rang du canton de Caxton, avec une maison dessus construite, portant le numéro 1480, rang Saint-François, Saint-Mathieu, Lac-Bellemare, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 32 487,00 $, ce qui représente l'évaluation municipale 28 560,00 $ × 25 % × le facteur 4,55, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Shawinigan, 695, rue de la Station à Shawinigan, le SIXIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
SIMON LALIBERTÉ.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Shawinigan, le 23 août 1982. 20961-o

Terrebonne

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-968-827

MUNICIPALITÉ DE PRÉVOST, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 2870, boulevard Labelle, Prévost, QC, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre CIE CENTRE SPORTIF SERGE BOYER LTÉE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 8, 12e Boulevard, Lesage, Prévost, QC, district de Terrebonne, partie défenderesse.

« Un emplacement situé dans la municipalité de Lesage connu et désigné comme étant la subdivision cent vingt-huit du lot originaire numéro trois cent dix (310-128) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jérôme, le tout avec bâtisses dessus érigées. »

La mise à prix est fixée à 11 064,88 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, bureau

1.03, Saint-Jérôme, QC, le DIX-NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 17 août 1982. 20902-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-016968-818

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1100 de la rue University, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre LÉO-BERNARD CIARRONI, domicilié au 5016, boulevard Saint-Laurent, Montréal, district de Montréal, et CLAUDE LANDRY, domicilié au 1079, de la rue Manning, cité de Verdun, district de Montréal, partie défenderesse.

« Un immeuble ayant front sur la rue Hardy en la ville de Rosemère, et composé de:

a) La resubdivision douze de la subdivision trente-six du lot originaire vingt-quatre (24-36-12) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville. Avec bâtisse y élevée, portant le numéro 253 de ladite rue Hardy. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble et notamment sujet aux servitudes créées aux termes des actes enregistrés à Terrebonne sous les numéros 408580, 564668, 606440 et 607187.

b) Un douzième (1/12) indivis de la resubdivision quarante-cinq de la subdivision trente-six du lot originaire vingt-quatre (1/12 ind. de 24-36-45) aux susdits plan et livre de renvoi officiels, pour fins de stationnement. »

La mise à prix est fixée à 9 048,75 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, bureau 1.03, Saint-Jérôme, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 16 août 1982. 20903-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-016969-816

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1100, rue University, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre LÉO-BERNARD CIARRONI, domicilié au 5016, boulevard Saint-Laurent, Montréal, district de Montréal, et CLAUDE LANDRY, domicilié au 1079 de la rue Manning, cité de Verdun, district de Montréal, partie défenderesse.

« Un immeuble ayant front sur la rue Hardy en la ville de Rosemère, et composé de:

a) La resubdivision vingt-quatre de la subdivision trente-six du lot originaire vingt-quatre (24-36-24) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Avec bâtisse y élevée portant le numéro 209 de ladite rue Hardy.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet aux servitudes créées aux termes des actes enregistrés à Terrebonne sous les numéros 408580, 564668, 606440 et 607187.

b) Un dixième (1/10) indivis de la resubdivision vingt de la subdivision trente-six du lot originaire vingt-quatre (1/10 ind. de 24-36-20) aux susdits plan et livre de renvoi officiels, pour fins de stationnement. »

La mise à prix est fixée à 7 623,75 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, bureau 1.03, Saint-Jérôme, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 17 août 1982. 20904-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-016970-814

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1100, rue University, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre LÉO-BERNARD CIARRONI, domicilié au 5016, boulevard Saint-Laurent à Montréal, district de Montréal, et CLAUDE LANDRY, domicilié au 1079 de la rue Manning, cité de Verdun, district de Montréal, partie défenderesse.

« Un immeuble ayant front sur la rue Hardy en la ville de Rosemère, et composé:

a) De la resubdivision vingt-huit de la subdivision trente-sept du lot originaire vingt-quatre (24-37-28) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Avec bâtisse y élevée, portant le numéro 214 de ladite rue Hardy.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet aux servitudes créées aux termes des actes enregistrés à Terrebonne sous les numéros 408580, 564668, 606440 et 607187.

b) Un dixième (1/10) indivis de la resubdivision vingt-neuf de la subdivision trente-sept du lot originaire vingt-quatre (1/10 ind. de 24-37-29) aux susdits plan et livre de renvoi officiels, pour fins de stationnement. »

La mise à prix est fixée à 8 763,75 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, bureau 1.03, Saint-Jérôme, province de Québec, le DIX-SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1982 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 17 août 1982. 20905-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-016967-810

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1100 de la rue University, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre LÉO-BERNARD CIARRONI, domicilié au 5016, boulevard Saint-Laurent, Montréal, district de Montréal, et CLAUDE LANDRY, domicilié au 1079 de la rue Manning, cité de Verdun, district de Montréal, partie défenderesse.

« Un immeuble ayant front sur la rue Hardy, en la ville de Rosemère et composé:

a) de la resubdivision vingt-cinq de la subdivision trente-six du lot originaire vingt-quatre (24-36-25) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville. Avec bâtisse y élevée, portant le numéro 207 de ladite rue Hardy. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet aux servitudes créées aux termes des actes enregistrés à Terrebonne sous les numéros 408580, 564668, 606440 et 607187.

b) Un sixième (1/6) indivis de la resubdivision vingt-sept de la subdivision trente-six du lot originaire vingt-quatre (1/6 ind. 24-36-27) aux susdits plan et livre de renvoi officiels, pour fins de stationnement. »

La mise à prix est fixée à 7 623,75 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne, 85 de Martigny ouest, bureau 1.03, Saint-Jérôme, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 16 août 1982. 20906-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-016974-816

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1100, rue

University, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre LÉO-BERNARD CIARRONI, domicilié au 5016, boulevard Saint-Laurent à Montréal, district de Montréal, et CLAUDE LANDRY, domicilié au 1079 de la rue Manning, cité de Verdun, district de Montréal, partie défenderesse.

« Un immeuble ayant front sur la rue Hardy, en la ville de Rosemère et composé:

a) de la resubdivision trente de la subdivision trente-sept du lot originaire vingt-quatre (24-37-30) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Avec bâtisse y élevée, portant le numéro 212 de ladite rue Hardy.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet aux servitudes créées aux termes des actes enregistrés à Terrebonne sous les numéros 408580, 564668, 606440 et 607187.

b) un dixième (1/10) indivis de la resubdivision vingt-neuf de la subdivision trente-sept du lot originaire vingt-quatre (1/10 ind. de 24-37-29) aux susdits plan et livre de renvoi, pour fins de stationnement ».

La mise à prix est fixée à 8 735,25 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, de Martigny ouest, bureau 1.03, Saint-Jérôme, province de Québec, le VINGT-QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1982 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 17 août 1982. 20942-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-016973-818

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1100 de la rue University à Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre LÉO-BERNARD CIARRONI, domicilié au 5016, boulevard Saint-Laurent à Montréal, district de Montréal, et CLAUDE LANDRY, domicilié au 1079, rue Manning, cité de Verdun, district de Montréal, partie défenderesse.

« Un immeuble ayant front sur la rue Hardy en la ville de Rosemère et composé:

a) de la resubdivision trente-deux de la subdivision trente-sept du lot originaire vingt-quatre (24-37-32) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Avec bâtisse y élevée, portant le numéro 208 de ladite rue Hardy.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet aux servitudes créées aux termes des actes enregistrés à Terrebonne sous les numéros 408580, 564668, 606440 et 607187.

b) Un dixième (1/10) indivis de la resubdivision vingt-neuf de la subdivision trente-sept du lot originaire vingt-quatre (1/10 ind. de 24-37-29) aux susdits plan et livre de renvoi officiels, pour fins de stationnement. »

La mise à prix est fixée à 7 638,00 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, de Martigny ouest, bureau 1.03, Saint-Jérôme, province de Québec, le VINGT-QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 17 août 1982. 20943-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-016972-810

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1100 de la rue University à Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre LÉO-BERNARD CIARRONI, domicilié au 5016, boulevard Saint-Laurent à Montréal, district de Montréal, et CLAUDE LANDRY, domicilié au 1079, rue Manning, cité de Verdun, district de Montréal, partie défenderesse.

« Un immeuble ayant front à la rue Northcote, en la ville de Rosemère, et composé:

a) de la resubdivision trois de la subdivision trente-six du lot originaire vingt-quatre (24-36-3) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Avec bâtisse y élevée, portant le numéro 536 de ladite rue Northcote.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet aux servitudes créées aux termes des actes enregistrés à Terrebonne sous les numéros 408580, 564668, 606440 et 607187.

b) Un douzième (1/12) indivis de la resubdivision quarante-cinq de la subdivision trente-six du lot originaire vingt-quatre (1/12 ind. de 24-36-45) aux susdits plan et livre de renvoi officiels pour fins de stationnement. »

La mise à prix est fixée à 7 794,75 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit à l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, de Martigny ouest, bureau 1.03, Saint-Jérôme, province de Québec, le VINGT-QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 17 août 1982. 20944-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-016971-812

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1100, rue University à Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre LÉO-BERNARD CIARRONI, domicilié au 5016, boulevard Saint-Laurent à Montréal, district de Montréal, et CLAUDE LANDRY, domicilié au 1079, rue Manning, cité de Verdun, district de Montréal, partie défenderesse.

« Un immeuble ayant front sur la rue Hardy en la ville de Rosemère et composé:

a) de la resubdivision vingt-deux de la subdivision trente-six du lot originaire vingt-quatre (24-36-22) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Avec bâtisse y élevée, portant le numéro 213 de ladite rue Hardy.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet aux servitudes créées aux termes des actes enregistrés à Terrebonne sous les numéros 408580, 564668, 606440 et 607187.

b) un dixième (1/10) indivis de la resubdivision vingt de la subdivision trente-six du lot originaire vingt-quatre (1/10 ind. de 24-36-20) aux susdits plan et livre de renvoi officiels, pour fins de stationnement ».

La mise à prix est fixée à 7 965,75 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, bureau 1.03, Saint-Jérôme, province de Québec, le VINGT-QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 17 août 1982. 20945-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-016975-813

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1100, rue University, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre LÉO-BERNARD CIARRONI, domicilié au 5016, boulevard Saint-Laurent, Montréal, district de Montréal, et CLAUDE LANDRY, domicilié au 1079, rue Manning, cité de Verdun, district de Montréal, parties défenderesses.

« Un immeuble ayant front à la rue Hardy, en la ville de Rosemère, et composé de:

a) La resubdivision douze de la subdivision trente-sept du lot originaire vingt-quatre (24-37-12) aux plan

et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville. Avec bâtisse y élevée, portant le numéro 244 de ladite rue Hardy. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet aux servitudes créées aux termes des actes enregistrés à Terrebonne sous les numéros 408580, 564668, 606440 et 607187.

b) Un douzième (1/12) indivis de la resubdivision sept de la subdivision trente-sept du lot originaire vingt-quatre (1/12 ind. de 24-37-7) aux susdits plan et livre de renvoi officiels pour fins de stationnement. »

La mise à prix est fixée à 7 951,50 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit à l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, de Martigny ouest, bureau 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGTIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 19 août 1982. 20951-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-016976-811

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1100, rue University, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre LÉO-BERNARD CIARRONI, domicilié au 5016, boulevard Saint-Laurent, Montréal, district de Montréal, et CLAUDE LANDRY, domicilié au 1079, rue Manning, cité de Verdun, district de Montréal, parties défenderesses.

« Un immeuble ayant front sur la rue Hardy, en la ville de Rosemère, et composé de:

a) La resubdivision seize de la subdivision trente-six du lot originaire vingt-quatre (24-36-16) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville. Avec bâtisse y élevée, portant le numéro 239 de ladite rue Hardy. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet aux servitudes créées aux termes des actes enregistrés à Terrebonne sous les numéros 408580, 564668, 606440 et 607187.

b) Un dixième (1/10) indivis de la resubdivision vingt de la subdivision trente-six du lot originaire vingt-quatre (1/10 ind. de 24-36-20) aux susdits plan et livre de renvoi officiels pour fins de stationnement. »

La mise à prix est fixée à 7 680,75 $, soit 25 % de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, de Martigny ouest, bureau 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGTIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 19 août 1982. 20962-o

Trois-Rivières

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000319-823
S. 400-18-000046-82

CAISSE POPULAIRE SAINTE-MADELEINE, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son bureau principal au 399 du boulevard Sainte-Madeleine, cité du Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, demanderesse, contre MATÉRIAUX SAINTE-MARTHE INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 110 de la 6e Rue à Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, district de Trois-Rivières, mis en cause.

1. « Un emplacement situé du côté nord-ouest de la route 138 dans la municipalité de Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse du Cap-de-la-Madeleine comme étant une partie de la resubdivision officielle numéro un de la subdivision officielle numéro cinquante-trois du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (88-53-ptie 1) de la forme générale d'une équerre, partant d'un point situé sur ladite route 138 sur la ligne de division des lots 87 et 88 dudit cadastre; de là, vers le nord-ouest, en suivant ladite ligne de division, une distance de trois cent six pieds et sept dixièmes (306,7 pi); de là, vers le

sud-ouest, sur la ligne de division entre ledit emplacement et les lots 88-4, 88-5 et 88-6 dudit cadastre, une distance de deux cent cinquante pieds et trente-cinq centièmes (250,35 pi); de là, en direction sud-est, sur la ligne de division entre ledit emplacement et le lot 88-53-2-1 dudit cadastre, une distance de quarante-sept pieds et sept dixièmes (47,7 pi); de là, à un angle droit vers le nord-est, en suivant la ligne de division dudit emplacement avec la partie résiduelle dudit lot 88-53-1 cédée en échange à Les Galeries du Fleuve Inc., aux termes d'un acte enregistré sous le numéro 281313, une distance de quatre-vingts pieds et quatre-vingt-douze centièmes (80,92 pi); de là, à un angle droit vers le sud-est, en suivant la ligne de division dudit emplacement avec la partie cédée à Les Galeries du Fleuve Inc., une distance de cinquante et un pieds (51 pi); de là, à nouveau vers le nord-est, en suivant la ligne de division dudit emplacement avec le lot 88-53-2-2-1 dudit cadastre, une distance de cent dix-huit pieds (118 pi); de là, à nouveau vers le sud-est, en suivant la ligne de division dudit emplacement avec la ligne nord-est dudit lot 88-53-2-2-1, une distance de soixante-sept pieds (67 pi); de là, vers le sud-ouest en suivant la ligne de division dudit emplacement avec la ligne sud-est dudit lot 88-53-2-2-1, une distance de huit pieds et quatre dixièmes (8,4 pi); de là, vers le sud-est, en suivant la ligne de division dudit emplacement avec le résidu de la ligne nord-est dudit lot 88-53-2-2-1 et avec la ligne nord-est du lot 88-53-2-3-1 dudit cadastre, une distance totale de cent trente-sept pieds et trois dixièmes (137,3 pi) jusqu'à la route 138; de là, en direction nord-est, en longeant ladite route jusqu'au point de départ, une distance de soixante pieds et vingt-neuf centièmes (60,29 pi).

Ledit emplacement est borné comme suit: en front, au sud-est, partie par la route 138, partie par une partie du lot 88-53-2-2-1 dudit cadastre et partie par la partie dudit lot 88-53-1 cédée en échange à Les Galeries du Fleuve Inc., aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 281313; en profondeur, au nord ouest, principalement par les lots 88-4, 88-5 et 88-6 dudit cadastre et, sur la largeur de huit pieds et quatre dixièmes, par une partie du lot 88-53-2-2-1; d'un côté, au nord-est, par le lot originaire numéro 87 dudit cadastre et de l'autre côté, au sud-ouest, partie par les lots 88-53-2-3-1 et 88-53-2-2-1 dudit cadastre, partie par la partie résiduelle dudit lot 88-53-1 cédée en échange à Les Galeries du Fleuve Inc., par acte enregistré sous le numéro 281313 et partie par une partie du lot 88-53-2-1 dudit cadastre.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant le numéro d'immeuble 1771, rue Notre-Dame, Sainte-Marthe-du-Cap, comté de Champlain.

2. Un terrain situé dans la municipalité de Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, connu et désigné comme étant une partie de la resubdivision un de la resubdivision deux de la subdivision cinquante-trois du lot originaire quatre-vingt-huit (ptie 88-53-2-1), du cadastre officiel de la paroisse du Cap-de-la-Madeleine, division d'enregistrement du comté de Champlain; borné en front, vers le sud-ouest, par le lot 88-1 (22e Rue), en profondeur, vers le nord-est, par le lot 88-53-1 appartenant à Matériaux Sainte-Marthe Inc., d'un côté, vers le nord-ouest, par le lot 88-3 et de l'autre côté, vers le sud-est, par le résidu du lot 88-53-2-1 restant la propriété de Les Galeries du Fleuve Inc.; mesurant, mesures anglaises, quarante-sept pieds et sept dixièmes (47,7 pi) dans ses lignes sud-ouest et nord-est, soixante-dix pieds (70 pi) dans sa ligne nord-ouest et soixante-neuf pieds et soixante-cinq centièmes (69,65 pi) dans sa ligne sud-est, contenant en superficie trois mille trois cent trente et un pieds carrés (3 331 pi²); sans bâtisse, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 31 125,00 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, district de Trois-Rivières, le JEUDI VINGT ET UNIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME GUY DAIGLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 23 août 1982. 20953-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000327-826
S. 400-18-000050-82

CAISSE POPULAIRE SAINTE-MADELEINE, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social et son bureau principal au 399, boulevard Sainte-Madeleine, cité du Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, demanderesse, contre DAME ESTHER SIMARD, résidant et domiciliée au 214, rue Principale, Saint-Fidèle, comté de Charlevoix, district de Saguenay, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, district de Trois-Rivières, mis en cause.

« Un emplacement situé sur la rue Saint-Georges en la ville de Cap-de-la-Madeleine, comme étant composé:

1. De la totalité du lot numéro quatre cent cinquante-quatre de la subdivision officielle du lot numéro cent trente-quatre (134-454) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Cap-de-la-Madeleine;

2. De cette partie du lot numéro quatre cent cinquante-cinq de la subdivision du lot numéro cent trente-quatre (134-P. 455) du susdit cadastre, ladite partie mesurant six pieds anglais de largeur par toute la profondeur dudit lot borné comme suit: en front par la rue Saint-Georges; en profondeur par les subdivisions du lot numéro 143 dudit cadastre joignant d'un côté, vers le sud-est, le lot 134-454, et de l'autre côté, vers le nord-ouest, par le résidu dudit lot numéro 134-455.

Avec maison dessus construite, portant le numéro d'immeuble 295, rue Saint-Georges, Cap-de-la-Madeleine, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 11 812,50 $, représentant 25 % de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, district de Trois-Rivières, le MERCREDI VINGTIÈME jour d'OCTOBRE 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME GUY DAIGLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 19 août 1982. 20907-o

Vente(s) pour taxes

Ville de Brossard

Avis est, par la présente, donné que le Conseil municipal, par une résolution en date du 9e jour du mois d'août 1982, a ordonné à la soussignée, conformément à la Loi sur les cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes dues à la ville de Brossard, avec intérêts et frais et qu'en conséquence lesdits immeubles seront vendus à l'enchère publique, dans la salle du Conseil à l'hôtel de ville de Brossard au 3200, Lapinière, Brossard, le VINGT-HUITIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures.

Toutefois, seront exclus de la vente, les immeubles sur lesquels les taxes municipales et scolaires de l'année 1981 et des années antérieures ainsi que les intérêts et frais, auront été payées avant le moment de la vente.

La Commission municipale du Québec a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un an.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, soit en monnaie légale ou par chèque certifié.

No de rôle	Nom et adresse du propriétaire	Description
0532-48-8560	Laroche, Guy, 3436, Aylmer, app. 15, Montréal, QC, H2X 2B6	37-65, 37-66, 37 partie 67

Propriété formée des lots suivants: le 37-65, le 37-66 et une partie de la subdivision 67 du cadastre 37. Cette partie 67 est irrégulière et mesure 15,24 m au nord le long du 37-68 et 7,62 m le long du cadastre 38, c'est-à-dire à l'est. À l'ouest, elle mesure 11,247 m le long d'un autre résidu 37-P.67.; au sud, le long des subdivisions 65 et 66, le terrain mesure 15,666 m. Cette partie possède 141,67 m², comme superficie.

0534-14-3575	Bloom L.S. *et al.*, a/s Mr Ted Greenfield C.A., 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	672-17, 672-16, SDC
0534-17-1515	Bloom L.S. *et al.*, a/s Mr Ted Greenfield C.A., 1450, City Councillors, 3e étage, Montréal, QC, H3A 2E6	672-14

No de rôle	Nom et adresse du propriétaire	Description
0534-47-6505	82491 Canada Ltée, a/s Claude Leclerc, 2880, boulevard Napoléon, Brossard, QC, J4Y 2A3	17-192
0534-55-6575	Rochette & Fortier Inc., a/s Jean Paul Rochette, 305, Fontainebleau nord, Longueuil, QC, J4L 2W1	18-146
0534-55-9090	Rochette & Fortier Inc., a/s Jean Paul Rochette, 305, Fontainebleau nord, Longueuil, QC, J4L 2W1	18-151
0534-55-9505	Corporation Mavilec Inc., a/s Réjean Couture, 2720, rue Park, St-Hubert, QC, J3Y 4Y3	19-163
0534-56-4560	Rochette & Fortier Inc., a/s Jean Paul Rochette, 305, Fontainebleau nord, Longueuil, QC, J4L 2W1	17-197, 18-141
0534-56-7590	Perri Holdings Inc., 1439, Roosevelt, St-Hubert, QC, J4T 1K3	17-157
0534-57-7500	Perri Holdings Inc., 1439, Roosevelt, St-Hubert, QC, J4T 1K3	17-156
0534-64-4500	Corporation Mavilec Inc., a/s Réjean Couture, 2720, rue Park, St-Hubert, QC, J3Y 4Y3	19-166
0534-65-1000	Corporation Mavilec Inc., a/s Réjean Couture, 2720, rue Park, St-Hubert, QC, J3Y 4Y3	19-164
0534-65-3000	Corporation Mavilec Inc., a/s Réjean Couture, 2720, rue Park, St-Hubert, QC, J3Y 4Y3	19-165
0534-66-1055	Perri Holdings Inc., 1439, Roosevelt, St-Hubert, QC, J4T 1K3	17-162, 18-128
0534-66-2055	Perri Holdings Inc., 1439, Roosevelt, St-Hubert, QC, J4T 1K3	17-163, 18-129
0534-74-5095	82491 Canada Ltée, a/s Claude Leclerc, 2880, boulevard Napoléon, Brossard, QC, J4Y 2A3	19-170
0534-75-8515	82491 Canada Ltée, a/s Claude Leclerc, 2880, boulevard Napoléon, Brossard, QC, J4Y 2A3	18-195, 19-172
0534-75-9525	82491 Canada Ltée, a/s Claude Leclerc, 2880, boulevard Napoléon, Brossard, QC, J4Y 2A3	18-194, 19-173
0534-76-9535	Sigma Construction Inc., a/s David Stelzer, 5385, Paré, bureau 206, Mont-Royal, QC, H4P 1P9	17-207, 18-162
0534-76-9575	Sigma Construction Inc., a/s David Stelzer, 5385, Paré, bureau 206, Mont-Royal, QC, H4P 1P9	17-205
0534-85-1040	82491 Canada Ltée, a/s Claude Leclerc, 2880, boulevard Napoléon, Brossard, QC, J4Y 2A3	18-193
0534-85-2550	82491 Canada Ltée, a/s Claude Leclerc, 2880, boulevard Napoléon, Brossard, QC, J4Y 2A3	18-192
0534-85-4065	82491 Canada Ltée, a/s Claude Leclerc, 2880, boulevard Napoléon, Brossard, QC, J4Y 2A3	18-191
0534-85-5075	82491 Canada Ltée, a/s Claude Leclerc, 2880, boulevard Napoléon, Brossard, QC, J4Y 2A3	18-190
0534-86-2535	Sigma Construction Inc., a/s David Stelzer, 5385, Paré, bureau 206, Mont-Royal, QC, H4P 1P9	17-208, 18-186
0534-86-2555	Sigma Construction Inc., a/s David Stelzer, 5385, Paré, bureau 206, Mont-Royal, QC, H4P 1P9	17-209
0534-92-4075	Construction R. Pouliot Inc., a/s Rémi Pouliot, 393, boulevard Roberval, Longueuil, QC, J4L 3B3	20-10
0534-92-4090	Construction R. Pouliot Inc., a/s Rémi Pouliot, 393, boulevard Roberval, Longueuil, QC, J4L 3B3	19-130, 20-11
0534-93-8520	Construction R. Pouliot Inc., a/s Rémi Pouliot, 393, boulevard Roberval, Longueuil, QC, J4L 3B3	19-127
0534-94-5085	Construction Générale Camip Ltée, a/s Antonio Camallari, 1405, cr. Saturne, Brossard, QC, J4X 1N4	19-97
0535-13-5035	Leduc Claude, 7620, Marie-Victorin, Brossard, QC, J4W 1B2	Partie 13, 672-11A, SDC

No de rôle	Nom et adresse du propriétaire	Description
Propriété formée des lots suivants: le 672-11A, un autre lot sans désignation cadastrale (soit un ancien chemin gouvernemental), et d'une partie du cadastre 13. Cette partie 13 est bornée au nord par une rue 12-1011-5, au sud par une autre partie du cadastre 13, à l'est par le boulevard Marie-Victorin et finalement, à l'ouest par la partie sans désignation cadastrale ci-haut mentionnée. Cette partie 13 mesure 74,674 m sur le boulevard Marie-Victorin, 75,377 m à l'arrière par des profondeurs respectives de 147,615 m et 141,732 m pour une superficie de 10 730,68 mètres carrés.		
0536-29-7506	Lynn Realties Ltd, a/s Germaise & Germaise, 1010, Ste-Catherine ouest, bureau 1111, Montréal, QC, H3B 3S2	3-91
0537-50-2035	Baird, Dame Joane, 790, cr. Picard, Brossard, QC, J4W 1S5	2-369
0632-19-0530	Crososky, succession, 1350, Richelieu, Brossard, QC, J4X 1H2	37-208, 37-209
0632-19-1000	Crososky, succession, 1350, Richelieu, Brossard, QC, J4X 1H2	37-231, 37-232, 37-233, 37-234
0632-28-9595	De Francesco, Jean et Denis, Mlle France, 1580, Robert, Brossard, QC, J4X 1C9	37-306, 37-307
0633-38-6590	Tétreault, Jean et Naud, Rachelle, 8275, Rimbaud, Brossard, QC, J4X 1T4	25-32, 55-30, 55-31-01
0633-52-4500	Turgeon, Bruno J., 105, Chambord, Candiac, QC, J5R 4J2	Partie 242, Partie 243
Propriété composée du cadastre 242 et d'une partie du cadastre 243. Les bornes de la partie du cadastre 243 se lisent comme suit: au nord, par le lot 242, au nord-ouest, par les cadastres 34, 35 et 45 au sud-est, par le cadastre 241 et au sud, par les lots suivants: 243-10, 243-11, 243-9-1 et 243-P.9. Les mesures de la partie du cadastre 243 sont les suivantes: 81,63 mètres à un bout par des profondeurs de 220,197 mètres et 173,126 mètres pour une superficie de 16 044,00 mètres carrés.		
0633-58-1590	Perri Holdings Inc., 1439, Roosevelt, St-Hubert, QC, J4T 1K3	55-15
0633-58-8060	Perri Holdings Inc., 1439, Roosevelt, St-Hubert, QC, J4T 1K3	54-25, 55-19
0633-78-5055	Perri Holdings Inc., 1439, Roosevelt, St-Hubert, QC, J4T 1K3	54-37, 55-69
0633-78-5570	Perri Holdings Inc., 1439, Roosevelt, St-Hubert, QC, J4T 1K3	55-68
0633-78-6090	Perri Holdings Inc., 1439, Roosevelt, St-Hubert, QC, J4T 1K3	55-67
0634-03-0020	Construction R. Pouliot Inc., a/s Rémi Pouliot, 393, boulevard Roberval, Longueuil, QC, J4L 3B3	19-126
0634-03-4095	Construction Générale Camip Ltée, a/s Antonio Camallari, 1405, cr. Saturne, Brossard, QC, J4X 1N4	19-61
0634-03-9520	Construction Générale Camip Ltée, a/s Antonio Camallari, 1405, cr. Saturne, Brossard, QC, J4X 1N4	19-121
0634-12-6540	Les Constructions J. Tétreault Inc., Rachel Tétreault, 8275, Rimbaud, Brossard, QC, J4X 1T4	20-30
0634-12-8570	Construction Générale Camip Ltée, a/s Antonio Camallari, 1405, cr. Saturne, Brossard, QC, J4X 1N4	19-131, 20-32
0634-12-9585	Les Constructions J. Tétreault Inc., Rachel Tétreault, 8275, Rimbaud, Brossard, QC, J4X 1T4	19-132, 20-33
0634-13-3005	Construction Générale Camip Ltée, a/s Antonio Camallari, 1405, cr. Saturne, Brossard, QC, J4X 1N4	19-119
0634-13-6020	Les Constructions J. Tétreault Inc., Rachel Tétreault, 8275, Rimbaud, Brossard, QC, J4X 1T4	19-117
0634-13-6535	Les Constructions J. Tétreault Inc., Rachel Tétreault, 8275, Rimbaud, Brossard, QC, J4X 1T4	19-116
0634-14-3520	Construction Générale Camip Ltée, 1405, cr. Saturne, Brossard, QC, J4X 1N4	19-106
0634-86-5080	Neto Rui, Fernando, 1530, cr. Surprenant, Brossard, QC, J4X 1R7	64-96, 670-237
0635-91-8065	Laprairie Shopping Center Ltd., place Protobello, 7350, boulevard Taschereau, Brossard, QC, J4W 1M9	75-212

No de rôle	Nom et adresse du propriétaire	Description
0636-18-9065	Les Investissements Rojac Ltée, Jack Russel, 1600, boulevard Richelieu, Beloeil, QC, J3G 4S1	88-135
0636-22-9045	Katsanevakis, Christopher, 6505, Pinard, Brossard, QC, J4W 2V1	79-1612
0636-42-5575	Sans Souci Holdings, Inc., 1311, Panama, Brossard, QC, J4W 2E9	Partie 79

Une partie du lot 79 mesurant 10,363 m par une profondeur de 27,432 m et totalisant en superficie 284,27 mètres carrés. Ce lot est borné de la façon suivante: au nord: le lot 80-94, au sud: l'avenue Paquette, à l'ouest: le lot 79-1438, à l'est: une autre partie du lot 79.

0636-43-5500	Sansoucy, Pierre, 1311, Panama, Brossard, QC, J4W 2E9	80-94
0636-57-0080	D.E.H. Enterprises Ltd., a/s David Adler, 3963, avenue Coloniale, Montréal, QC, H2W 2B9	Partie 87

Un terrain de forme presque carrée, mesurant 57,357 m par 54,864 m, et totalisant en superficie 3 146,74 mètres carrés. La rue Paquette borne ce terrain au nord, pendant que le lot 87-29 le cerne à l'ouest. À l'arrière, au sud, une partie du lot 86 sert de borne, tandis qu'à l'est le lot 87-28 borne le terrain ci-haut décrit. Ce terrain est une partie du lot 87.

0636-77-3075	81825 Canada Ltd., 2000, Georges, St-Hubert, QC, J4T 1W3	87-9, 88-110
0734-27-9595	Laprairie Shopping Center Ltd., place Portobello, 7350, boulevard Taschereau, Brossard QC J4W 1M9	66-35-02, partie 66, 67-45-02, partie 67, 68-107-02, partie 68,

Terrain irrégulier et composé des lots suivants: 66-35-2, 67-45-2, 68-107-2 et d'une partie des cadastres 66, 67 et 68. Ce terrain est globalement borné au nord par le boulevard Rome (68-1), à l'ouest par la rue Tisserand (68-107-1, 67-45-1, 66-35-1), à l'est par le 68-3, le 67-2, 66-64 et partie du cadastre 67, et pour finir au sud, par le cadastre 65. Les superficies respectives des parties des cadastres se lisent comme suit: partie 68 et 13 149,00 mètres carrés, partie 67 et 5 668,88 mètres carrés, partie 66 et 4 401,18 mètres carrés donc, 23 721,65 mètres carrés en superficie totale des parties.

0734-31-0590	Perri Holdings Inc., 1439, Roosevelt, St-Hubert, QC, J4T 1K3	Partie 240

Propriété étant une partie du cadastre 240 et mesurant 75,609 m sur le boulevard Taschereau au nord-ouest. En profondeur au nord-est et bornée par une autre partie du 240, elle possède 60,783 m. Sur l'autre profondeur au sud-ouest et également bornée par une partie du cadastre 240, elle mesure 60,960 m. Enfin, à l'arrière au sud-est, elle a une largeur de 75,615 m; elle y est bornée par les subdivisions − 80 à − 86 (inclusivement) du cadastre 239. Elle possède une superficie de 4 602,46 mètres carrés.

0734-31-7510	Les Aménagements Perri Ltée, a/s Perri Frank, 1439, Roosevelt, St-Hubert, QC, J4T 1K3	239-99
0734-31-9560	Les Aménagements Perri Ltée, a/s Perri Frank, 1439, Roosevelt, St-Hubert, QC, J4T 1K3	239-102
0734-32-7010	Perri Holdings Inc., 1439, Roosevelt, St-Hubert, QC J4T 1K3	239-79
0734-32-7020	Perri Hold[illegible] Inc., 1439, Roosevelt, St-Hubert, Qc J4T 1K3	239-78
0734-32-8030	Les Aménagements Perri Ltée, a/s Frank Perri, 1439, Roosevelt, St-Hubert, QC, J4T 1K3	239-77
0734-32-8040	Les Aménagements Perri Ltée, a/s Frank Perri, 1439, Roosevelt, St-Hubert, QC, J4T 1K3	239-76
0734-32-8555	Les Aménagements Perri Ltée, a/s Frank Perri, 1439, Roosevelt, St-Hubert, QC, J4T 1K3	239-75
0734-32-9565	Les Aménagements Perri Ltée, a/s Frank Perri, 1439, Roosevelt, St-Hubert, QC, J4T 1K3	239-74
0734-41-1595	Les Aménagements Perri Ltée, a/s Perri Frank, 1439, Roosevelt, St-Hubert, QC, J4T 1K3	239-104
0735-30-7015	Laprairie Shopping Center Ltd., place Portobello, 7350, boulevard Taschereau, Brossard, QC, J4W 1M9	Partie 75, partie 74, partie 73, partie 72, partie 71, partie 70, partie 69, partie 68,

Terrain irrégulier borné comme suit: au nord par le lot 75-302; au sud par le boulevard Rome (68-1), par le 68-4 et le 69-3; à l'est par le boulevard Taschereau; à l'ouest par la rue Tisserand (75-1-1, 74-1, 73-1, 72-1, 71-1, 70-3). Ce terrain est composé des lots et des superficies suivants: partie 75 et 8 075,89 mètres carrés, partie 74 et 8 962,06 mètres carrés, partie 73 et 9 118,14 mètres carrés, partie 72 et 1 705,83 mètres carrés, partie 71 et 4 173,63 mètres carrés, partie 70 et 6 850,35 mètres carrés, partie 69 et 4 337,87 mètres carrés, partie 68 et 860,63 mètres carrés. Ce terrain possède une superficie totale de 44 084,40 mètres carrés.

No de rôle	Nom et adresse du propriétaire	Description
0736-46-9500	Hamel Leval, dame Fabienne, 1620, Agnès, Brossard, QC, J4Z 1G9	127-76, 127-77
0736-52-4595	Gestion Alsace Ltée, 4, Notre-Dame est, bureau 504, Montréal, QC, H2Y 1B8	96-109
0736-60-7525	Dostie André et al., 265, avenue Maple, St-Lambert, QC, J4P 2S1	96-167-02, 96-168, 96-185
0736-75-3565	Legros, Daniel et Legros, Jacques, 6002, Auclair, Brossard, QC, J4Z 1K3	129-75, 129-76, 129-77, partie 129

Propriété composée des subdivisions 74, 75 et 76 du cadastre 129 et, en plus, d'une partie du cadastre 129. Cette dernière partie P. 129 mesure 1,88 m au nord-ouest, 1,554 m au sud-est par une profondeur de 28,346 m pour une superficie de 48,82 mètres carrés. Cette partie 129 est bornée comme suit: au nord-est par la rue Auclair (129-51); au nord-ouest par les subdivisions 75, 76 et 77 du cadastre 129; au sud-ouest par le 129-74. Une autre partie du 129 cerne ce terrain au sud-est.

0737-23-2565	Desrochers Claude, 1820, Allard, Brossard, QC, J4W 1Z4	121 partie 18

Un immeuble désigné comme suit: arrière: limite de la municipalité de Greenfield-Park, côté nord-est: le résidu de la partie du lot 121-P.18, côté sud-ouest: 121-P.17.

0737-42-8550	Outzen Emanuel Paul, Adjugé A: Gestion Alsace Ltée, 4, Notre-Dame est, bureau 504, Montréal, QC, H2Y 1B8	Partie 122-5, partie 122-7, partie 123-23, partie 123-24

Propriété formée des lots suivants: le 122-7, le 123-24, le 123-23 et partie de la subdivision -5 du cadastre 122. Ce lot 122-P.5 est borné de la façon suivante: au nord par le 122-4, au sud par le 122-28, à l'ouest par le boulevard Taschereau (122-P.5), à l'est par le 122-7 d'une part et les subdivisions -23 et -24 du cadastre 123, d'autre part. Cette partie totalise 2 893,72 mètres carrés en superficie.

0737-44-1040	Succession M. Lacharité Geoffrion, 5748, boulevard Taschereau, Brossard, QC, J4W 1M5	Partie 121, 121-26, 121-partie 27

Une propriété composée des lots 121-26, d'une partie 27 du lot 121 et également d'une partie du cadastre 121. La superficie totale de la propriété est de 2 810,44 mètres carrés. Les descriptions des 2 parties sont les suivantes:

a) 121-partie 27, elle mesure 15,24 mètres par 49,674 mètres et possède une superficie carrée de 695,70 mètres carrés. Voici ses bornes: au nord-est par le 121-26, au nord-ouest par la rue Allard (121-1); au sud-est par la partie 121 ci-après décrite; au sud-ouest par le résidu de la subdivision 27 du cadastre 121.

b) Partie 121 est de forme irrégulière. Elle mesure 18,623 mètres au sud-est, en front de la rue Allard (P.121); ensuite 21,945 mètres au sud-ouest, c'est-à-dire le long du 121-83. Puis au nord-ouest, possède une longueur de 49,987 mètres le long du 121-26 et du 121-P.27 ci-avant décrit. Le long du boulevard Taschereau au sud-est, elle a une longueur de 38,279 m. Sa superficie est de 752,82 mètres carrés.

0737-60-0585	Athanasios Strimenopoulos, 2000, Georges, St-Hubert, QC, J4T 1W3	125-207
0737-60-1595	Athanasios Strimenopoulos, 2000, Georges, St-Hubert, QC, J4T 1W3	125-206
0737-60-5055	295515 Ontario Ltd., c/o Oscar Rechtshaffen, B.A., 11, Purling Place, Don Mills, Ontario, M3B 1V4	125-208
0737-60-5570	295515 Ontario Ltd., c/o Oscar Rechtshaffen, B.A., 11, Purling Place, Don Mills, Ontario, M3B 1V4	125-209
0737-60-6580	295515 Ontario Ltd., c/o Oscar Rechtshaffen, B.A., 11, Purling Place, Don Mills, Ontario, M3B 1V4	125-210
0737-60-7050	295515 Ontario Ltd., c/o Oscar Rechtshaffen, B.A., 11, Purling Place, Don Mills, Ontario, M3B 1V4	125-217
0737-60-7590	295515 Ontario Ltd., c/o Oscar Rechtshaffen, B.A., 11, Purling Place, Don Mills, Ontario, M3B 1V4	125-211
0737-60-8540	295515 Ontario Ltd., c/o Oscar Rechtshaffen, B.A., 11, Purling Place, Don Mills, Ontario, M3B 1V4	125-215, 125-216
0737-60-9070	295515 Ontario Ltd., c/o Oscar Rechtshaffen, B.A., 11, Purling Place, Don Mills, Ontario, M3B 1V4	125-212
0737-60-9530	Brossard Gustave et Uxor, a/s Me Guy Bélanger, 5004, St-Denis, bureau 101, Montréal, QC, H2J 2L8	126-274, 126-275
0737-61-2510	Athanasios Strimenopoulos, 2000, Georges, St-Hubert, QC, J4T 1W3	125-205

No de rôle	Nom et adresse du propriétaire	Description
0737-61-3515	Athanasios Strimenopoulos, 2000, Georges, St-Hubert, QC, J4T 1W3	125-204
0737-61-4530	Athanasios Strimenopoulos, 2000, Georges, St-Hubert, QC, J4T 1W3	125-203
0737-61-6040	Athanasios Strimenopoulos, 2000, Georges, St-Hubert, QC, J4T 1W3	125-202
0737-61-8045	Athanasios Strimenopoulos, 2000, Georges, St-Hubert, QC, J4T 1W3	125-201
0737-61-9535	Athanasios Strimenopoulos, 2000, Georges, St-Hubert, QC, J4T 1W3	125-200
0737-70-0560	295515 Ontario Ltd., c/o Oscar Rechtshaffen, B.A., 11, Purling Place, Don Mills, Ontario, M4B 1V4	125-213, 125-214
0737-70-1550	Brossard Gustave *et Uxor*, a/s Me Guy Bélanger, 5004, St-Denis, bureau 101, Montréal, QC, H2J 2L8	126-257, 126-256
0737-70-4595	Athanasios Strimenopoulos, 2000, Georges, St-Hubert, QC, J4T 1W3	125-195, 125-194
0737-71-0525	Athanasios Strimenopoulos, 2000, Georges, St-Hubert, QC, J4T 1W3	125-199
0737-71-1015	Athanasios Strimenopoulos, 2000, Georges, St-Hubert, QC, J4T 1W3	125-198
0737-71-2510	Athanasios Strimenopoulos, 2000, Georges, St-Hubert, QC, J4T 1W3	125-197
0737-71-3500	Athanasios Strimenopoulos, 2000, Georges, St-Hubert, QC, J4T 1W3	125-196
0737-76-9575	Von Moltyn, Mrs. Lucyna 5957, Angèle, Brossard, QC, J4Z 1B6	122-37, 122-partie 36

Terrain composé de la partie 36 et de la partie 37 du cadastre 122. Premièrement, le 122-P.36 est borné au nord-ouest par la rue Angèle (122-1) où il mesure 30,48 m; ensuite, au sud-ouest, il est borné par la rue Albert (122-35) où il mesure 25,908 m. Au sud-est, ayant l'autre partie de subdivision 36 du cadastre 122 comme borne, il mesure 29,599 m, au nord-est, et cerné par le terrain ci-après décrit, il a 25,908 m. Sa superficie est la suivante: 778,24 mètres carrés. Deuxièmement, la partie 37 du cadastre 122, ses mesures et ses bornes: au nord-ouest, le long de la rue Angèle (122-1), il y a 30,48 m, au nord-est, le long du 122-38, une longueur de 38,1 m, au sud-ouest, le long de la partie ci-avant décrite, il existe une profondeur également de 38,1 m, au sud-est et bornée par le 122-49, nous avons une mesure de 30,48 m. La superficie de cette partie de subdivision est de 1 161,25 mètres carrés.

0737-83-1550	Desmarais, Bertrand, 2650, Adrien, Brossard, QC, J4Z 3A6	124-292, 124-316
0737-83-3035	Desmarais, Bertrand, 2650, Adrien, Brossard, QC, J4Z 3A6	124-291, 125-154
0737-90-0095	Baig, Basharat, Servando Baig Maria Edda, 3270, Ellendale, Montréal, QC, H3S 1W3	137-368, 126-152
0737-90-6050	Ste-Marie, dame Clémentine, a/s Me Guy Bélanger, 5004, St-Denis, local 101, Montréal, QC, H2J 2L8	Partie 127

Terrain arrière et situé à 30,346 m de la rue Albanie, étant une partie du cadastre 127. Cette partie est de forme rectangulaire soit 25,604 m par 15,267 m pour une superficie de 390,92 mètres carrés. Ce terrain a les bornes suivantes: au nord-ouest: par les lots 127-339 et-340; au nord-est: par une autre partie 127; au sud-ouest: il est également borné par une autre partie 127; au sud-est: le lot 127-265 sert de borne.

0737-92-1055	295515 Ontario Ltd., c/o Oscar Rechtshaffen, B.A., 11, Purling Place, Don Mills, Ontario, M3B 1V4	125-181
0737-92-4590	295515 Ontario Ltd., c/o Oscar Rechtshaffen, B.A., 11, Purling Place, Don Mills, Ontario, M3B 1V4	125-172
0737-93-3045	295515 Ontario Ltd., c/o Oscar Rechtshaffen, B.A., 11, Purling Place, Don Mills, Ontario, M3B 1V4	125-167
0737-93-4035	295515 Ontario Ltd., c/o Oscar Rechtshaffen, B.A., 11, Purling Place, Don Mills, Ontario, M3B 1V4	125-168
0737-93-5030	295515 Ontario Ltd., c/o Oscar Rechtshaffen, B.A., 11, Purling Place, Don Mills, Ontario, M3B 1V4	125-169

No de rôle	Nom et adresse du propriétaire	Description
0738-90-4545	Boucher, Me Jean, *in trust*, 16, place de Bretagne, Candiac, QC, J5R 3M8	121-377
0738-91-5530	Caproal Investments Ltd., a/s Lawrence Herscovici, 160, King, Montréal, QC, H3C 2P3	121-368
0833-00-2585	ISBA Construction Inc., a/s Lucien Roy, 5675, chemin Chambly, St-Hubert, QC, J3Y 3R1	231-371
0833-06-2540	Chamberlain, Ann Marie *et al.*, 3520, Népal, Brossard, QC, J4Y 2C6	232-106
0833-37-5070	Sorrentino, Tomasso, Pasqualina, Sorrentino C., 7870, Nehru, Brossard, QC, J4Y 2J1	231-365
0833-38-8560	Lapointe, Jean-Louis, 3915, place Nogent, Brossard, QC, J4Y 2H2	231-356
0833-98-1015	Groslier, Jeannine, Champlain Towers, apt. 609, Ottawa, Ontario, K1M 0Z3	119-150, 119-151, 119-152, 119-153
0834-91-4080	Nash, Miss Lynn Ruth, 94, avenue Douglas, Toronto, Ontario, M5M 1G5	119-79
0834-93-7575	Campbell, Grace, Box 2524, Palm Beach, Floride, USA	118-9
0835-15-3550	Selago Canadien Ltée, a/s Charles Albert Poissant, 630, Dorchester ouest, local 2500, Montréal, QC	102-partie 11

Partie de la subdivision onze (11) du lot originaire cent deux (102) de forme irrégulière. Cette partie est bornée au nord par une autre partie du lot 102-11 (rue Malo), à l'ouest par une partie du lot 102-20, au sud par le lot 102-12 et à l'est par une partie du lot 102-8 (rue Michel). Cettedite partie possède une superficie de 131,03 mètres carrés.

0835-46-9570	Lacasse, dame France, Dumontet, Ludger, 5975, Albanie, app. 3, Brossard, QC, J4Z 1G5	139-426
0836-09-5575	Tardif, Alfred, Legros, Marcel, 2470, Audette, Brossard, QC	128-154, 128-155, 129-233, 129-234
0836-14-7595	Windsor Holding Inc., 2880, St-Charles Road, Kirkland, H9H 3B6	P-134

Terrain étant une partie du cadastre 134 et totalisant 1 171,46 mètres carrés, borné comme suit:
a) au S.-E. par le lot 134-252, profondeur de 27,441 mètres;
b) au S.-O., il possède une largeur de 42,69 mètres le long du 134-239;
c) le 134-238 sert de borne au nord-est où le terrain possède une profondeur de 27,441 mètres;
d) en front, au nord-ouest, et faisant face à la rue Baillargeon (133-401) le terrain a une largeur de 42,69 mètres.

0836-39-8095 Fiset, Ghislain, 5548, Alexandre, Brossard, QC, J4Z 1N5 130-316, 131-234, 130-P. 315, 131-P. 233

Un immeuble composé des lots suivants: 130-316, 131-234, une partie de la subdivision 315 du cadastre 130 et une partie de la subdivision 233 du cadastre 131. Le 130-P. 315 et le 131-P. 233 mesurent 3,962 mètres par 24,690 pour une superficie de 97,82 mètres carrés. Ils sont bornés de la façon suivante: N.E.: par le 130-316 et le 131-234; N.-O.: par la rue Auteuil (130-249); S.-O.: par les parties résiduelles des lots 130-P. 315 et 131-P. 233; S.-E.: par le 131-239.

0836-66-6545	Madrus, Peeters, 6245, cr. Brodeur, Brossard, QC, J4Z 1Y8	136-220
0836-83-9060	Giannoulias, Nick, 6070, Milan, Brossard, QC, J4Z 2A9	138-463
0837-03-0045	295515 Ontario Ltd. c/o Oscar Rechtshaffen, B.A. 11, Purling Place, Don Mills, Ont., M3B 1V4	125-50
0837-10-7050	St-Denis, Jocelyn, 5749, Auclair, Brossard, QC, J4Z 1J6	129-354, 129-355, partie 129

Propriété formée d'une partie du cadastre 129, de la subdivision -355 et d'une partie de la subdivision -354 du même cadastre 129. Les 2 parties se décrivent de la façon suivante: Partie 129 est bornée au nord-ouest par une autre partie 129, nord-est par le 129-355, sud-ouest par le 129-356 et sud-est par la rue Auclair (129-366). Elle mesure 0,914 m par 28,346 m pour une superficie de 25,92 mètres carrés. Partie de la subdivision 354 du lot 129 mesure 4,572 m par 28,346 m pour une superficie de 129,60 mètres carrés. Elle est bornée comme suit: au nord-ouest par le 129-326, au nord-est par le 129-P. 354, au sud-est par la rue Auclair (129-366) et au sud-ouest par le 129-355.

0837-10-8060	St-Denis, Murielle, 1177, Marie-Victorin, Vercnères, C.P. 111, J0L 2R0	129-353, 129-P354

No de rôle	Nom et adresse du propriétaire	Description

Propriété formée par le lot 129-353 et une partie de la subdivision 354 du cadastre 129. La partie de subdivision 354 du cadastre 129 mesure 4,572 mètres par 28,346 pour une superficie de 129,60 mètres carrés. Ses bornes se décrivent comme suit:
a) au N.-O., le lot 129-326;
b) au S.-O., l'autre partie 354 du cadastre 129;
c) au N.-E., par le lot 129-353;
d) la rue Auclair (129-366) sert de borne au sud-est.

0837-13-4525	Gariépy, Robert, 8634, Bonnivet, St-Léonard, QC, H1P 2H4	126-79-01, 127-276-01
0837-34-2545	Lévesque, Lucien, Raymond, Lévesque Lucienne, 2370, Aubry, Brossard, QC	127-436
0837-42-3505	Lapointe, William, 5647, Anthony, Brossard, QC, J4Z 1K9	129-508, 129-509
0837-51-2090	Bernard, Maurice, 92, Stéphane, St-Philippe-de-Laprairie, QC, J0L 2K0	130-352, 130-353
0837-73-0510	Ligouri, Maurice, 5965A, rue Angers, Brossard, QC, J4Z 1B1	130-P. 466, 130-467, 131-P. 366, 131-367

Ce terrain est composé des lots suivants: le 130-467, le 131-367, le 130-P. 466 et le 131-P. 366. Le 130-P. 466 et le 131-P. 366 mesurent ensemble 4,58 mètres par 24,692 pour une superficie de 112,88 mètres carrés. Les bornes de ces 2 parties se lisent ainsi: au N.-O.: la rue Auteuil (130-452); au N.-E.: par les lots 130-467 et 131-367; au S.-O.: les résidus des lots 130-P. 466 et 131-P. 366; au S.-E.: le lot 131-386.

0933-77-2030	Blain, Jean Guy, *in trust*, 4025, Hochelaga, Montréal, QC, H1W 1K4	222-23, 222-30, 222-191, 222-192, 222-202, 222-P. 31

Cette subdivision est bornée au nord par l'autoroute no 10, au sud par le lot 222-30, à l'ouest par les subdivisions 243, 242, 241 du cadastre 222, à l'est par les subdivisions 234, 235 du cadastre 222. Cette subdivision fait partie d'un ensemble de subdivisions éparpillées sur le lot 222. Elles sont au nombre de 12: 222-23, 30, 191, 192, 202, 205, 209, 213, 232, 233, 240, 186.

0934-11-2515	Keller, Mme Maria, a/s A.V. Bokor, 4850, ch. Côte-des-Neiges, local 912, Montréal, QC, H3V 1G5	120-191
0934-23-1550	South Shore Land Devel., 3201, Forest Hill, Montréal, QC, H3V 1C5	119-186
0934-24-4040	Avram, Régina, J. Parnas, 5120, Earnscliff, Montréal, QC, H3X 2P5	119-76
0935-00-4095	Les Ent. Roger Pilon Inc., 39, boul. Val-d'Ajol, Lorraine, QC, J6Z 3P5	144-564
0935-10-8090	Jolly Realty Co. Ltd., a/s Jean Guy Joly, 196, St-Jean-Baptiste, Ste-Geneviève, QC, H9H 3A6	144-P. 30

Un lot composé d'une partie de la subdivision 30 du cadastre 144, mesurant 15,24 mètres par 53,645 mètres de profondeur pour une superficie de 817,34 mètres carrés. De plus, il est borné de la façon suivante: N.-O.: la rue 144-P. 210; S.-E.: la rue 145-P. 1; N.-E.: les lots 144-102, 144-103; S.-O.: 144-P. 31 et 144-60.

0935-21-1095	Knecht, Mrs. Agnes Sonja, 3150, NW 97th St., Miami, FLA 33147	144-66, 144-67
0935-65-3580	Jolly Realty Co. Ltd, a/s Jean Guy Joly, 196, St-Jean-Baptiste, Ste-Geneviève, QC, H9H 3A6	144-P. 210

Propriété portant le numéro de subdivision 144-P. 210. Terrain de forme rectangulaire, mesurant 15,24 mètres de largeur par des profondeurs de 461,406 et 464,972 mètres pour une superficie de 7 081,024 mètres carrés. Ce terrain est borné de la façon suivante: N.-O.: par 144-133 à 135, 144-161 à 172, 144-196 à 209; N.-E.: par une partie du cadastre 144; S.-O.: par une partie de la subdivision 210 du cadastre 144; S.-E.: par les subdivisions 144-82, 144-136 à 148, 144-173 à 184, 144-211, 144-216 et 217, 144-220, 144-223 à 225, 144-230 à 232.

0936-15-6020	Marlotco Québec Inc., 1370, Panama, Brossard, QC, J4W 2G2	139-387 01
0936-22-2035	Livingstone, Robert, 5260, Béliveau, Brossard, QC, J4Z 2C6	140-272
1034-32-8000	Les Placements Sylvet Ltée, a/s Me Henri Cantin, 3150, Tour de la Bourse, C.P. 285, Montréal, QC, H4Z 1E8	P-153

No de rôle	Nom et adresse du propriétaire	Description

Une partie du cadastre 153 située à l'endroit où l'autoroute no 10 et l'autoroute no 30 se rencontrent. Elle possède les mesures suivantes.
a) 176,784 mètres au N.-E. le long des subdivisions 167, 195, 182, 196, 197, 198, 211 du cadastre 153;
b) 688,726 mètres S.-E. par le lot 154;
c) 761,695 mètres au N.-O. le long du lot 152;
d) ligne brisée et ayant les mesures suivantes: 92,324 mètres — 81,564 mètres, 31,913 mètres le long de l'autoroute no 10; superficie: 131 825,85 mètres carrés.

1034-64-5020	Penzes, Joseph, 2055, Mountain, Montréal, QC, H3G 1Z8	153-197
1034-98-3030	Rohana, Miss Stella, Mr Boumonsour, 56, 6e Avenue, Laval-des-Rapides, H7N 4L4	153-135
1134-07-0080	Avibo Investment Co. Ltd., a/s Alexander V. Bokor, 4850, ch. Côte-des-Neiges, local 912, Montréal, QC, H3V 1G5	153-182, 153-183, 153-211, 153-159, 153-132, 153-79
1134-07-2030	Bédard, Émilia, 6957, de Lanaudière, app. no 6, Montréal, QC, H2E 1Y1	153-80
1134-07-9090	Kamau, Alfred, R.R. no 4, Simcoe, Ontario, N0E 2A0	153-62
1134-08-9040	Rohana, Miss Stella, Mr Boumansour, 56, 6e Avenue, Laval-des-Rapides, H7N 4L4	153-59
1230-28-5060	Maypack Inc., 6545, boul. Henri-Bourassa, St-Laurent, QC, H4R 1C8	P-194

Partie du lot originaire 194 bornée au nord-est par une autre partie du lot 194 (autoroute des Cantons de l'Est); au sud par les limites de Brossard et de la municipalité de La Prairie, à l'est par une autre partie du lot 194 et à l'ouest par une autre partie du lot 194. Superficie: 103 843,892 mètres carrés.

Les immeubles susdits sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Laprairie-de-la-Magdeleine, division d'enregistrement de Laprairie, et situés dans la ville de Brossard.

Brossard, le 20 août 1982.

Le greffier,
MARIE PAULE DAOUST, O.M.A.

20925-36-2-o

Ville de Saint-Lambert

Avis est, par les présentes, donné que les immeubles ci-dessous désignés, avec ou sans bâtiment, situés dans la ville de Saint-Lambert, seront vendus à l'enchère publique dans la salle du Conseil à l'hôtel de ville, au 55, avenue Argyle, Saint-Lambert, le MARDI VINGT ET UNIÈME jour de SEPTEMBRE 1982 à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires dues, avec intérêts, plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

Cadastre	Subdivision	Folio	Propriétaires	Description
258		3120-0354	Henry Berry, 354, Edison	Avec bâtiment

Ptie 109: bornée au sud par une partie du lot 259-152, à l'ouest par une partie du lot 258-109, au nord par une partie du lot 258-109 et à l'est par une partie du lot 258-111-A et contenant une superficie de soixante-huit (68) mètres carrés.
Ptie 111A: bornée au sud par le lot 259-153A, à l'ouest par une partie du lot 258-109, au nord par une partie du lot 258-111A et à l'est par une partie du lot 258-111B et contenant en superficie cent quatorze (114) mètres carrés.
Ptie 111B: bornée au sud par une partie du lot 259-153B, à l'ouest par une partie du lot 258-111A, au nord par une partie du lot 258-111B et à l'est par une partie du lot 258-112, et contenant en superficie cent quatorze (114) mètres carrés.
259
Ptie 152: bornée au sud par la rue Edison, à l'ouest par une partie du lot 259-152, au nord par une partie du lot 258-109 et à l'est par le lot 259-153A et contenant en superficie quatorze (14) mètres carrés.

Cadastre	Subdivision	Folio	Propriétaires	Description
Ptie 153A: bornée au sud par la rue Edison, à l'ouest par une partie du lot 259-152, au nord par une partie du lot 258-111A, et à l'ouest par une partie du lot 259-153B et contenant en superficie vingt-trois (23) mètres carrés. Ptie 153B: bornée au sud par la rue Edison, à l'ouest par le lot 259-153A, au nord par une partie du lot 258-111B et à l'est par une partie du lot 258-111B et contenant en superficie huit (8) mètres carrés.				
162	2337 2338 2339	3730-0364	Catherine T. Mackriss, 364, Green	Avec bâtiment
262	78	6770-0161	Richard Guindon et Denise Drouin, 161, Rivermere	Avec bâtiment
254	16	8240-0838	Ernest L. Taylor, 838, Victoria	Avec bâtiment
259		7920-0160	Michel Mélançon, 160, Union	Avec bâtiment
Ptie 124: bornée au sud par le lot 259-125B, à l'ouest par une partie du lot 259-124, au nord par une partie du lot 259-124, et à l'est par une partie du lot 308-36, et contenant une superficie de treize (13) mètres carrés. Ptie 125A: bornée au sud par le boulevard Union, à l'ouest par une partie du lot 259-125A, au nord par une partie du lot 259-125B et à l'est par le lot 308-37B, et contenant une superficie de soixante-quatorze (74) mètres carrés. Ptie 125B: bornée au sud par une partie du lot 259-125A, à l'ouest par une partie du lot 259-125B, au nord par une partie du lot 259-124, et à l'est par le lot 308-37A, et contenant une superficie de quarante-sept (47) mètres carrés.				
308 Ptie 36: bornée au sud par le lot 308-37A, à l'ouest par une partie du lot 259-124, au nord par une partie du lot 308-36 et à l'est par une partie du lot 308-36 et la rue Second, et contenant une superficie de quatre-vingt-treize (93) mètres carrés. Ptie 37A: bornée au sud par le lot 308-37B, à l'ouest par le lot 259-125B, au nord par une partie du lot 308-36, et à l'est par la rue Second, et contenant une superficie de cent deux (102) mètres carrés. Ptie 37B: bornée au sud par le boul. Union, à l'ouest par une partie du lot 259-125A, au nord par le lot 308-37A, et à l'est par la rue Second, et contenant une superficie de cent vingt-neuf (129) mètres carrés.				

Les immeubles susdits sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil et situés dans la ville de Saint-Lambert.

La vente sera faite avec toutes les servitudes attachées auxdits immeubles.

Le prix de l'adjudication doit être remis immédiatement en argent ou par chèque visé payable à la ville de Saint-Lambert.

La Commission municipale du Québec, en date du 20 juillet 1982, a autorisé une énumération abrégée des numéros de cadastre desdits immeubles.

Saint-Lambert, le 17 août 1982.

Le greffier,
NICOLE LANGLOIS.

20874-35-2-o

Errata

Ville de Gaspé

Veuillez apporter les corrections suivantes à l'avis publié aux pages 6593 et 6740 des éditions de la *Gazette officielle du Québec* des 14 et 21 août 1982.

Le rôle numéro 19-011-29 concernant Mme John English a été répété et seule la première description est exacte. Par contre, le rôle numéro 19-202-56 auraît dû apparaître dans l'ordre numérique et se lire comme suit:

Numéro du rôle	Nom du propriétaire	Numéro du lot	Rang	Canton	Taxes munic.	Taxes scol.	Total
19-202-56	Jalbert, Jean-Baptiste Sucession	309-2 entier	1 O.	Fox	28,54 $	7,10 $	35,64 $

20885-o

Édition no	Rubrique	Page	Lire:	Au lieu de:
34 (82 08 21)	Lettres patentes (Partie 3)	6647	CAFÉ CHRÉTIEN DE LA RIVE-SUD DE QUÉBEC INC. 1859-8128	CAFÉ CHRÉTIEN DE LA RIVE-SUD-DE QUEBEC INC. 1859-8128
34 (82 08 21)	Délivrance d'un certificat de continuation	6641	LES ENTREPRISES GÉRARD AMPLEMAN INC. 1463-2376 Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu: ENTREPRISES GER-AM INC.	LES ENTREPRISES GÉRARD AMPLEMAN INC. 1463-2376 Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu: ENTREPRISES GER-AN INC.
34 (82 08 21)	Délivrance d'un certificat de modification	6645	LE GAZ PROVINCIAL DU NORD DE QUÉBEC LTÉE 1159-5592	LE GAZ PROVINCIAL DU NORD QUÉBEC LTÉE 1159-5592

20885-o

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis publié à la page 6673 de l'édition numéro 34 du 21 août 1982. Le titre de l'avis aurait dû se lire: « **Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny** » au lieu de: « **Paroisse de Notre-de-L'Assomption-de-Repentigny** ».

20885-o

INDEX

Page

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

CLUB COOPÉRATIF DE CONSOMMATION DE MONTRÉAL-NORD (*Dissolution*) 6907
COOPÉRATIVE D'HABITATION L'HIRONDELLE DE SAINT-HENRI DE MONTRÉAL (*Formation*) 6907
COOPÉRATIVE D'HABITATION PLACE SOLEIL DE TROIS-RIVIÈRES (LA) (*Formation*) 6908

AVIS DIVERS

BAIEVILLE, VILLAGE (*Requête*) 6908
BROSSARD, VILLE (*Rues et ruelles*) 6910
LAC-SAGUAY, MUNICIPALITÉ (*Mutations immobilières, L.R.Q., chap. M-39*) 6914
SAINT-ANTOINE-DE-LA-BAIE-DU-FEBVRE, PAROISSE (*Requête*) 6908
SAINT-FÉLIX-DU-CAP-ROUGE, PAROISSE (*Requête*) 6914
SAINT-JOSEPH-DE-LA-BAIE-DU-FEBVRE, MUNICIPALITÉ (*Requête*) 6908
SUCCESSION JEAN VIAU (*Bénéfice d'inventaire*) 6915
SUCCESSION LAURENT FORGET (*Bénéfice d'inventaire*) 6915
SUCCESSION LAURENT FORGET (*Bénéfice d'inventaire*) 6915
SUCCESSION MARCEL PAGÉ (*Bénéfice d'inventaire*) 6915

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

ARSENEAULT, ANDRÉE 6916
BOULÉ, JOSEPH JEAN BERNARD DONALD 6916
BOULÉ, MARIE BERTHE ÉLAINE 6916
CLÉMENT, MARIE JOCELYNE LOUISE 6916
DEBLOIS, JOSEPH WALTER FLORIAN 6916
DESROSIERS, JOSEPH OVIDE CLAUDE GEORGES 6916
FORTIER, MARIE MADELEINE MATHILDE JULIE 6916
GRENIER, JOSEPH ROLAND 6916
HÉBERT, MARIE DENISE DANIELLE 6916
PERRIER, MARIE VICTORINE PATRICIA MARGUERITE DENYSE 6917
SÉGUIN, MARIE LAURA ANNETTE CLAUDETTE 6917
VELTRI, FRANCO CARMIN 6917

DEMANDES

ABBOTT, LÉO 6917
BELLEY, MARIETTE 6917
BENJAMIN, CLAUDE MICHEL ÉRIC 6917
BILODEAU, JOSEPH CONRAD 6917
CAISSE BOIVIN, MARIE ROSE ANTOINETTE 6918
CHOUINARD, HÉLÈNE 6918
COOL, ALLEN 6918
CORBEIL, MARIE JEANNETTE HERMANCE 6918
COSSIGA, FABIO MARCOS ANTONIO 6918
CÔTÉ, MARIE GEORGETTE LINA 6918
COURSOL, JOSEPH DONAT PIERRE JOCELYN 6918
DESCHÊNES, LISETTE 6918
FOURNIER POULIOT, MARIE LUDIVINE 6919
GIRARDIN, LOUISELLE 6919
HULQUIST, ROXANNE 6919
LAFORGE, RAYMOND 6919
LAFRANCE, JOSEPH JEAN-MARIE PAUL 6919
LAJOIE, JOSEPH JAMES PHILIPPE 6919
LERNER, MARILYN ELEANOR 6919
MÉTHOT, STÉPHEN 6920
NASTATOS, ANGELA 6920
NASTATOS, IDA TINA 6920
PAQUET, ROBERT 6920
PARADIS, CLAIRETTE ALINE 6920

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

Page

DEMANDES — *suite*

SAMSON, STÉPHANE 6920
SHAHID, ADEL ABDEL 6920
SINGER TAUB, BESSIE 6920
SOUCY, LIONEL (DIT LÉONIL) 6921
TAUB, SAM 6921
TRUCHON, MARIE THÉRÈSE ILLUMINÉE 6921
VÉZINA, JEANNINE 6921
WONG, PING CHEUNG 6921

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)

ASSOCIATION DES ÉCLAIREURS B.P. INC. 6883
ASSOCIATION DES ÉCLAIREURS BADEN-POWELL INC. 6883
CLUB OPTIMISTE LACHUTE INC. 6883
CLUB OPTIMISTE LACHUTE-ST-ANDRÉ INC. 6883
CORPORATION D'INVESTISSEMENT ESRAY 6883
ESRAY INVESTMENT CORP. 6883

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

COURTAGE BRISANDI LTÉE 6883
JAMO INC. 6883
SOCIÉTÉ DE TECHNIQUE D'ENTRETIEN SOLVITECH INC. 6883
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE LA BANQUE CONTINENTALE INC. 6883

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

CENTRE D'ENTRAIDE POUR FEMMES DU CENTRE-SUD DE MONTRÉAL INC 6884
CLUB D'ÂGE D'OR ST-PAUL DE JOLIETTE 6884
CLUB LES VAN-TOURS 6884
DEVREN LIMITÉE 6884
GESTION PLACE HAUTEVILLE INC. 6884

DEMANDES DE DISSOLUTION

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE SEMENCES DU QUÉBEC 6921
BORROW CORPORATION LTD. (THE) 6921
BOUCHARD ET COUTURIER INC. 6921
BRASSERIE CANDIAC INC. 6922
CAMPBELL (EM) & FILS INC. 6922
CLUB DE LA TOUR (1974) INC. 6922
COMPAGNIE BRUNO MAILHOT (1965) LTÉE 6922
COMPAGNIE D'AQUEDUC DE ST-MICHEL LTÉE (LA) 6922
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION DDA (QUÉBEC) INC. (LES) 6922
CORPORATION BORROW LTÉE. (LA) 6921
CORPORATION OBEN LIMITÉE 6922
DDA MANAGEMENT CONSULTANTS (QUÉBEC) INC. 6922
ÉQUIPE DE BALLON SUR GLACE LES AMAZONES DE BEAUPORT 6922
FABBI JEWELLERS INC. 6923
FERME SOLIEN INC. 6923
FOYER COLOMBIEN INC. (LE) 6923
GARAGE G. LAPIERRE INC. 6923
GARFINKLE (I.M.J.) HOLDINGS LTD. 6923
GESTION I.M.J. GARFINKLE LTÉE 6923
GESTIONS RAOUL BRISEBOIS INC. (LES) 6923
GOLD STAR CONSTRUCTION LTD. 6923
HÔTEL MURTHA INC. 6923
JOAILLIERS FABBI INC. 6923
K.J.J. INVESTMENTS INC. 6924
MAISON ANNETTE INC. 6924

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

Page

DEMANDES DE DISSOLUTION — *suite*

NADEAU AUTO (LA TUQUE) INC. 6924
PARAMOUNT TRANSPORT LTD. 6924
PLACEMENTS K.J.J. INC. (LES) 6924
PLACEMENTS S.L.G.R. LTÉE. (LES) 6924
PROPRIETES NORD EST INC. (LES) 6924
RESTAURANT LE PADDOCK INC. 6924
S.L.G.R. INVESTMENTS LTD. 6924
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE R. COUILLARD INC. 6924
TRICOTS LEE-KAY LTÉE 6925

DISSOLUTION (Article 28)

CANADIAN PERSONAL LOAN & FINANCE COMPANY INC. 6884
CLUB SOCIAL DES LOCATAIRES D'HABITAT L'ESPÉRANCE DE ST-GERMAIN INC. 6884
ÉCUYER HOLDINGS LTD. (L') 6884
ELL-JAY HOLDINGS LTD. 6884
IMMEUBLES BÉRUBÉ LEBEL INC. (LES) 6884
INDUSTRIE SOUS-MARINE DU SAGUENAY INC. 6884
JARDINS LANAUDIÈRE INC. (LES) 6885
MATÉRIAUX DE PLOMBERIE & DE CHAUFFAGE CRAIG LTÉE 6885
PLASTI-LAM (1979) INC. 6885
SOCIÉTÉ DE FORMULES MÉCANOGRAPHIQUES INC. 6885

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

AGENCES D'ASSURANCE SIDNEY M. COPOLOFF INC. (LES) 6885
ANTRE-JEUNES (L') 6885
ASSOCIATION SOCIALE GLOBE MONTRÉAL INC. 6885
AUTOMOBILES M.J.P. LIMITÉE (LES) 6885
BÉNÉDICTINS DE MONTRÉAL (LES) 6885
BICKERTON INC. 6885
BOLTON, TREMBLAY INC. 6885
BOULANGERIE DÉCARIE INC. 6885
BOULANGERIE DU BAGEL VAN HORNE INC. (LA) 6885
CARTAN INC. 6886
CORPORATION MINIÈRE BOURGET (*L.R.P.*) 6886
CORPORATION TERRIC (LA) 6886
DÉVELOPPEMENTS LANTHIER INC. (LES) 6886
FORAGES D & R INC. 6886
IMMEUBLES DE LA BOULANGERIE VAN HORNE INC. (LES) 6886
ISAQUI INC. 6886
LABORATOIRE DE BÉTON LTÉE 6886
MINES NEMISCAU LTÉE (LES) 6886
MINIREX INC. 6886
MONSIEUR MICHEL BOUTIQUE INC. 6886
PHILHARMONIQUE PORTUGAISE DE MONTRÉAL INC. 6886
PRODUITS DE LA BOULANGERIE VAN HORNE INC. (LES) 6886
PRODUITS DE VIANDES PAC-RITE INC. (LES) 6886
QUÉBEC 1534-1984 6886
SCHNEIDER'S STEAK HOUSE INC. 6886
SIREM INC. 6886
SOCIÉTÉ MINIÈRE ALTA INC. (*L.R.P.*) 6886
TELEMUTUELLE LIMITÉE 6887
VAN HORNE BAGEL BAKERY FRANCHISES LTD. 6887
VIBECOIS INC. 6887

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

CARRIER ET CORNEAU INC. 6887
CLUB RICHELIEU ST-HUBERT INC. 6887
GARDERIE D'YOUVILLE 6887

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

Page

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES — *suite*

GARDERIE GRIPETTE 6887
PLACEMENTS CORNEAU INC. 6887
RADIO AMATEUR DU-OF QUÉBEC, INC. 6887
VILLAGE QUÉBÉCOIS D'ANTAN INC. (LE) 6887

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

ACCOMMODATION DU CARREFOUR INC. 6888
AGENCE DE SÉCURITÉ HUDON (1982) INC. 6888
AGENCE DE VOYAGE PORTOFINO INC. 6888
AGENCES CAYER INC. 6888
AGENCES JEAN-GUY AYOTTE INC. (LES) 6888
AGENCES M. GAGNON INC. 6888
AGRO-SERVICES DE L'ESTRIE INC. 6888
ALIMENTATION RICHARD LECLERC INC. 6888
ANALYSE ET CONSEIL ÉCONOMIQUE ANCOM INC. 6888
ANTI-POLLUTION NEUVILLE INC. 6888
APOLLON (GILLES) MULTI SERVICES INC. 6888
ASSURANCE C. SUTTON LEBOUTILLIER INC. 6888
ATELIERS AU BOIS VERT INC. (LES) 6888
AUTOBUS SANTERRE INC. 6888
BANVILLE (JEAN) (1982) INC. 6888
BAR LE PAT-LAIN INC. 6888
BAR SALON ST-ANDRÉ AVELLIN INC. 6889
BOMBARDIER (ANDRÉ) ÉLECTRICIEN INC. 6889
BOUTIQUE M² INC. 6889
C.A.N. QUÉBEC INC. 6889
CAFÉTÉRIA 500 INC. 6889
CAMPING PLAGE ROGER INC. 6889
CANOI LTÉE 6889
CARAVANA GROCERY INC. 6890
CARRIER (CLAUDE) INC. 6889
CASA POMBALENSE MARKET INC. 6891
CENTRE D'ALUMINIUM MARC INC. 6889
CENTRE ÉLECTRONIQUE MONTELCO INC. 6889
CHARGEMENT & TRANSPORT GHISLAIN CÔTÉ INC. 6889
CHARTRAND, COUTURE & ASSOCIÉS INC. 6889
CHAUSSURES GILBERT INC. 6889
CHIMAR INC. 6889
CONSTRUCTIONS MARCEL FORTIER INC. (LES) 6889
CONSULTANTS WARWICK INC. (LES) 6889
CORDONNERIE GILBERT & FILS INC. (LA) 6889
DÉPANNEUR REPENTIGNY INC. 6889
DOLLARD TAXI INC. 6889
DUCHESNEAU (RENÉ) SERVICE PROFEU DU QUÉBEC INC. 6890
ÉCOLE DE CONDUITE ANDRÉE BORDUAS ST-LÉONARD INC. 6890
ÉDITIONS QUÉBEC UNIVERS INC. (LES) 6890
ENTREPRISES CLAUDE MALETTE INC. 6890
ENTREPRISES DE PEINTURE LOYOLA BLIER INC. (LES) 6890
ENTREPRISES DENIS LAZANIS INC. (LES) 6890
ENTREPRISES ROBERT GERMAIN INC. 6890
ENTREPRISES VALGON INC. (LES) 6890
ÉPICERIE CARAVANA INC. 6890
EXCAVATIONS J.C. GRAVEL INC. 6890
GESTION DESSUREAULT INC. 6890
GESTION IMMOBILIÈRE PIERRE DESCHESNES INC. 6890
GESTION JONALEX INC. 6890
GROUPE CONNEXE INC. (LE) 6890

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

HAMELIN & LAVALLÉE ASSOCIÉS LTÉE 6890
HUDON SECURITY AGENCY (1982) INC. 6888
IMMEUBLES ARCHAMDEAU INC. (LES) 6890
INSTITUT RAPIDE SVELTE « BEAUBIEN EST » INC. 6890
JOURNAL DE VILLERAY INC. (LE) 6890
L.P. TECHNICO DESIGN INC. 6890
LABELLE (MAURICE) INC. 6891
LARIVIÈRE (R.D.J.) INC. 6891
LIQUIDATION 50 INC. 6891
MAISON DU STEAK BAUBAR (1982) INC. 6891
MALTAIS (JULES) LTÉE 6891
MARCHÉ CASA POMBALENSE INC. 6891
MICRO R.G.S. INC. 6891
1859-9845 QUÉBEC INC. 6891
1859-9969 QUÉBEC INC. 6891
1859-9993 QUÉBEC INC. 6891
1860-0262 QUÉBEC INC. 6891
1860-1062 QUÉBEC INC. 6891
1860-1070 QUÉBEC INC. 6891
1860-1112 QUÉBEC INC. 6891
1860-2755 QUÉBEC INC. 6891
1860-2763 QUÉBEC INC. 6891
1860-2920 QUÉBEC INC. 6891
1860-4074 QUÉBEC INC. 6891
1860-4181 QUÉBEC INC. 6891
1860-4280 QUÉBEC INC. 6892
1860-4405 QUÉBEC INC. 6892
MOTEUR ÉLECTRIQUE RÉGIONAL INC. 6892
MUSIQUE ET SON TRANS-KÉBEC INC. 6892
OMNIUM DE CARTES DU QUÉBEC INC. 6892
PATATE FRITE C.M.J. LAMBERT INC. (LA) 6892
PÉTROLES BEAULAC INC.(LES) 6892
PIÈCES DE CAMIONS MASKA INC. 6892
PLACEMENTS ALAIN BAZINET INC. (LES) 6892
PLACEMENTS ANDRÉ BAZINET INC. (LES) 6892
PLACEMENTS J.R.F. INC. 6892
QUINCAILLERIE A. FORGUES & FILS INC. 6892
QUINCAILLERIE DES PINS INC. (LA) 6892
RESTAURANT C.M.C.M. INC. 6892
RESTAURANT IRVING (BROSSARD) INC. 6892
RESTAURANT LAVERNIÈRE I.M., INC. 6892
RESTAURANT LE 854 INC. 6892
RESTAURANT LE JARDIN DE PANOS INC. 6892
ROSA SUPERMARCHÉ INC. 6892
ROSA SUPERMARKET INC. 6892
SERCI INC. 6893
SERVICES DE MASSAGE P-12 INC. 6893
SIM-TRAN INC. 6893
SIRÈNE DE LASALLE INC. (LA) 6893
SOCIÉTÉ CLAGISTEDO INC. 6893
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE MAXI LTÉE 6893
SOJUKA INC. 6893
TRANSMISSIONS DALCOURT (1982) INC. (LES) 6893
TRANSPORT MAL-BEC INC. 6893
UNIVERS DE LA COULEUR INC. 6893
VARIÉTÉS PAUL INC. 6893
VERTI STORE INC. 6893
VÊTEMENTS DE SPORTS LAFLEUR LTÉE 6893
VILLE NEUVE DIESEL LTÉE 6893
VITRERIE LEBLANC & MARCHAND INC. 6893

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES — *suite*

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

AMÉNAGEMENTS CARO INC. (LES) 6894
ANACOLOR LTÉE 6894
ASSURANCES LOYER INC. 6895
ASSURANCES POIRIER, RUEL & ASSOCIÉS INC. (LES) 6894
BALLOTS EXCELBOIS INC. (LES) 6894
BÊCHEDOR INC. 6894
BÉLISLE (RAYMOND) & FILS INC. 6894
CENTRE ÉLECTRIQUE MAURICIEN INC. (LE) 6894
CHENIL LAVAL INC. 6894
CHEZ THÉRÈSE RIOPEL INC. 6894
CONSTRUCTION FERNAND D'ASTOUS INC. 6894
CONSTRUCTIONS PAUL L'ÉCUYER INC. 6894
CROTEAU (J.C.) INC. 6894
DAIRY QUEEN DE SHERBROOKE INC. 6894
DÉCOR ÉCONO INC. 6894
DÉCORATION BERNARD BÉLANGER INC. 6894
DION (JEAN-YVES) INC. 6894
DISTRIBUTION DE FOURNITURES DE BUREAUX D.F.B. INC. 6894
DUFOUR (GEORGES) & FILS LTÉE 6895
ENTREPRISES GER-AM INC. (*Erratum*) 6975
ENTREPRISES GÉRARD AMPLEMAN INC. (LES) (*Erratum*) 6975
ENTREPRISES JEAN-YVES DUBÉ INC. (LES) 6895
FERMES RICHRIVER INC. 6895
FOURNIER (NELSON) INC. 6895
GALERIE DU TAPIS GÉRARD BUSSIÈRES INC. (LA) 6895
GARAGE MICHEL MANSEAU INC. 6895
HIPPOBEC INC. 6895
HÔTEL PALAIS BLEU INC. 6895
IMMEUBLE CARREFOUR MÉTROPOLITAIN (1975) INC. 6895
INDUSTRIES LORENZO INC. (LES) 6895
JSA INC. 6895
KARLS (BEN) INC. 6895
KARLS (BEN) INCORPORATED 6895
LACHAPELLE (PIERRE) & FILS INC. 6896
LAVALIN INC. 6895
LOCATION D'AUTO LACOLLE INC. 6895
LOYER (S.M.) INC. 6895
MAGNETO, HYDRAULIQUE & PNEUMATIQUE INC. 6895
MÉTAL J.N.H. INC. 6895
OUELLET CANADA INC. 6895
PÉPINIÈRE PIAZZA & GENTILE INC. 6896
PERFECTION (ST.JEAN) LTÉE (LA) 6896
PLACEMENTS LA VIGNE LTÉE 6896
QUEPAT INC. 6896
QUINCAILLERIE ST-AUGUSTIN INC. 6896
RESTAURANT LA RABASTALIÈRE INC. 6896
RIVIÈRE (C.) INC. 6896
RIVIÈRE (C. ET J.) ET FRÈRE INC. 6896
SOCIÉTÉ DE GESTION INOMIS INC. 6896
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU MONT ORFORD INC. 6896
TAPIS PIERRE LACHAPELLE INC. (LES) 6896
THETFORD ÉLECTRONIQUE INC. 6896
TISSUS FANTASTEX INC. 6896
TISSUS ST-ANTOINE INC. 6894
TRACTEURS HEWITT INC. (LES) 6896
VÉNUS CONSTRUCTION INC 6896
VERGERS LEAHY INC. (LES) 6896
VITRERIE LALONGE INC. 6896

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES — *suite*

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

GESTIONS MAX KATZ LTÉE (LES) 6897
KATZ (MAX) HOLDINGS LTD. 6897

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

ADMINISTRATIONS G.F. LTÉE (LES) 6897
AIR-CEL INC. 6897
ALAIN ET DONTIGNY MEUBLES INC. 6898
ASSURANCES SENAY & WADDELL INC. 6897
ASSURANCES SENAY, WADDELL, LASCELLES & ASS. INC. 6897
AUCLAIR & LANDRY (1982) INC. 6898
CABANA & FILS INC. 6898
CENTRE DU PIED DE MONTRÉAL INC. 6898
CORGEBEC INC. 6897
COUBONNEL INC. 6897
DULUDE (R.) & ASSOCIÉ INC. 6897
DULUDE (R.) & ASSOCIÉS INC. 6897
ÉPICERIE LACHANCE & FILS INC. 6897
FERME COUTURE ET FRÈRES INC. 6897
FLEURY & LOIGNON INC. 6897
FONDERIE GEORGES FORTIN INC. 6897
GAZ PROVINCIAL DU NORD DE QUÉBEC LTÉE (LE) (*Erratum*) 6975
GESPROM INC. 6898
GROUPE HAMEL (COMMUNICATION) INC. (LE) 6897
INSTITUT FRANC-COEUR D'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL INC. 6898
METOCAN INC. 6897
1847-9840 QUÉBEC INC. 6898
1848-4212 QUÉBEC INC. 6898
1850-6535 QUÉBEC INC. 6898
1852-1963 QUÉBEC INC. 6898
1854-2548 QUÉBEC INC. 6898
1854-2555 QUÉBEC INC. 6898
1856-1001 QUÉBEC INC. 6898
1859-1057 QUÉBEC INC. 6898
1859-7807 QUÉBEC INC. 6898
MOSCATO & CLARKE INC. 6898
MOSCATO (G.) INC. 6898
PARISEAU (MARC) ET ASSOCIÉS INC. 6898
PERRON (NORMICK) INC. 6898
PERRON (NORMICK) INC. 6898
PLACEMENTS GASTON BOILY INC. (LES) 6897
PLACEMENTS R.D.P. INC. (LES) 6898
POLYSERVICE OMÉGA (1982) INC. 6898
RESTAURANT MOCA (THETFORD) INC. 6899
SOCIÉTÉ ROLDRÉ INC. (LA) 6898
TEXTILES DIONNE INC. 6898
VÉNUS CONSTRUCTION INC. 6899
VERDON (J. E.) & FILS INC. 6899

COMPAGNIES (PARTIE 3) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES

ACCUEIL PORTE OUVERTE HOCHELAGA-MAISONNEUVE 6899
AMICALE DES ANCIENS DU PRÉSCOLAIRE-PRIMAIRE DE L'UQAC INC. (L') 6899
ASSOCIATION DE BASKETBALL DU COIN DYNAMIQUE 6899
ASSOCIATION DES ANIMATEURS DE RADIO DE MONTRÉAL 6899
ASSOCIATION DES CHALETS DE LA BAIE À COMEAU (L') 6899
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE 036 6899
ASSOCIATION DES LOISIRS DE CENTRAL TOBACCO (L') 6899

COMPAGNIES (PARTIE 3) — LOI SUR LES

Page

LETTRES PATENTES — *suite*

ASSOCIATION DES ROUTIERS SEX-O-VAN 6899
ASSOCIATION DES USAGERS DES LACS BOIS-JOLI, JACOB, FOURNIER, LAPOINTE & TREMBLAY INC. (L') 6899
ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE STE-MARIE INC. 6900
ASSOCIATION DU SOCCER MINEUR DE ST-HYACINTHE 6900
AUXILIAIRES DU CENTRE HOSPITALIER CATHERINE BOOTH DE L'ARMÉE DU SALUT ET DE LA RÉSIDENCE MONTCLAIR (LES) 6900
AUXILIARY OF THE SALVATION ARMY CATHERINE BOOTH HOSPITAL CENTRE AND MONTCLAIR RESIDENCE 6900
B.M.X. ÎLE-PERROT INC. 6900
CAFÉ CHRÉTIEN DE LA RIVE-SUD DE QUÉBEC INC. (*Erratum*) 6975
CAFÉTÉRIA DE COMPTON INC. 6900
CENTRAIDE SUD-OUEST DU QUÉBEC 6900
CENTRE DES LOISIRS DE JOHNVILLE INC. 6900
CENTRE D'INFORMATION PROFESSIONNELLE POUR FEMMES « SECOND DÉBUT » 6900
CENTRE D'ORIENTATION ET DE FORMATION POUR FEMMES EN RECHERCHE D'EMPLOI (C.O.F.F.R.E.) INC. 6900
CHEZ NOUS DES ARTISTES INC. (LE) 6900
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE LES TOURNE-SOL DE SHAWINIGAN-SUD 6900
CLUB DE SOCCER LES DUCS DE DRUMMONDVILLE INC. 6900
CLUB DES ANCIENS GÉANTS INC. 6900
CLUB OPTIMISTE DE STE-ANNE-DE-SOREL 6900
CLUB OPTIMISTE ST-CYPRIEN INC. 6900
COLLECTIF DE GYMNASTIQUE DOUCE D'ALMA 6901
COMITÉ DE LA BALLE MOLLE DE SAINT-DAMASE INC. 6901
DÉPRIMÉS ANONYMES — RÉGION SOREL-TRACY (LES) 6901
ÉCOMUSÉE (MUSÉE-TERRITOIRE) L'INSULAIRE DES CENT ÎLES DU LAC ST-PIERRE INC. (L') 6901
FONDATION DE L'HÔPITAL DE MATANE INC. 6901
FONDATION T.A.B. INC. (LA) 6901
INFO-ROULE DE LAVAL INC. 6901
JARDIN D'ENFANTS DUVERNAY INC. 6901
LIGUE DE DARDS DE CHIBOUGAMAU INC. (LA) 6901
MOUVEMENTS ATHLÉTIQUES DE L'EST DU QUÉBEC INC. (LES) 6901
ORGANISATION DES LOISIRS DU PAVILLON NAZARETH INC. 6901
PIR-VIR INC. 6901
PLAGE ST-ZOTIQUE INC. 6901
PROSPÈRE-PLUS INC. 6901
PUBLICATIONS SORTIE INC. (LES) 6901
QUÉBEC GRAFFITI INC. 6901
REGROUPEMENT DES MAISONS DE JEUNES DE LA RÉGION 05 6901
REVUE CAHIERS D'HISTOIRE (LA) 6902
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LOTBINIÈRE 6902
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS NATURALISTES DE LONGUEUIL (S.D.A.N.L.) 6902
TOURISMONTMÉGANTIC 6902
TRAPPEURS DE TÊTE-À-LA-BALEINE INC. (LES) 6902
TROUPE DE THÉÂTRE « LA SAVATE » INC. (LA) 6902
TROUPE DES TRENTE-SOUS INC. (LA) 6902
VÉLO CYCLE DE CHÂTEAUGUAY 6902
VÉLO-CLUB LASALLE 6902
VIEUX CLOCHER DE MAGOG (1982) INC. (LE) 6902

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

AVIS DE QUALITÉ

CHARLEBOIS, JEAN 6925

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

Page

FORMATION

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE P.L. 6902
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TERRASSES BERTHIER 6902
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE, TERRASSES BERTHIER 6903

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

SUCCESSION C. S. CAMPBELL 6925

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

INDUSTRIES MICLAD INC. 6925
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION FORESTIÈRE B.G.B. INC. 6925

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

ÉNERGIE ET RESSOURCES

CADASTRES

NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE (*Erratum*) 6975

DIVERS

RÉVOCATION DE CONCESSIONS MINIÈRES 6925

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC — LOI SUR LA

PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS 6926

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES

ASSOCIATION CULTURELLE DU LAC MASSON 6903
ASSOCIATION DE HANDBALL OLYMPIQUE CONCORDIA INC. 6903
ASSOCIATION DES ARTISANS INDIENS MITESH BERSIMIS 6903
ASSOCIATION DES CHAMBREURS DE QUÉBEC 6903
ASSOCIATION DES COUREURS SUR ROUTE AMATEURS DU QUÉBEC 6903
ASSOCIATION DES DÉTENTEURS DE PERMIS D'ALCOOL DE MATANE INC. 6903
ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE LOISIRS MUNICIPAUX, RÉGION RICHELIEU-YAMASKA 6903
ASSOCIATION DES MARCHANDS DU CENTRE D'ACHAT LES TERRASSES (L') 6903
ASSOCIATION DES PARENTS DES ENFANTS LEUCÉMIQUES (A.P.E.L.) 6903
ASSOCIATION ETHNIQUE DES COURTIERS EN IMMEUBLES DU QUÉBEC INC. (L') 6904
ASSOCIATION RÉGIONALE ÉQUESTRE WESTERN RIVE-SUD MÉTROPOLITAINE 6904
ASSOCIATION SPORTIVE LA DEUXIÈME CHANCE 6904
ATELIERS D'ÉCHANGES EN MOYENS DE COMMUNICATIONS DU QUÉBEC INC. (LES) 6904
AUBERGE DE L'AMIRAL (L') 6904
BIJOUTERIE QUÉBÉCOISE INC. 6904
CARROUSEL RICHELIEU LTÉE 6904
CENTRE DE LOISIRS DES SOURDS DES LAURENTIDES INC. 6904
CHÂTEAU DES MONTS INC. (LE) 6904
CHAUSSURE DU HAVRE INC. 6904
CHEZ MÉDARD, COIFFEUR INC. 6904
CIREBEC INC. 6904
CLOGIDES INC. 6904
CLUB CHEYENNE CABANO 6904
CLUB D'ATHLÉTISME DU CENTRE DE LA MAURICIE INC. 6904
CLUB DE BASEBALL JUNIOR A LES JETS DE POINTE-AUX-TREMBLES 6904
CLUB DE FERS DU LAC GROSLEAU INC. 6904
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-LOUIS-DE-PINTENDRE (LE) 6904
CLUB DE LECTURE DE CHUTE-AUX-OUTARDES (LE) 6904

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

Page

LETTRES PATENTES ANNULÉES — *suite*

CLUB DE VOILE CABESTAN 6904
CLUB DE WATER-POLO DE L'OUTAOUAIS INC. 6904
CLUB DES MOTOCYCLISTES LES AIGLES DE SAINT-CLAUDE INC. 6904
CLUB DU LAC CULOTTE 6905
CLUB LESAUTHAUT 6905
CLUB OPTIMISTE DE ST-ESPRIT INC. 6905
CLUB ROULARTIS INC. 6905
CLUB SOCIAL DES AMOUREUX 6905
CLUB SOCIAL LOTO-RENDEZ-VOUS INC. 6905
CLUB SOCIAL MOTEL DU LAC INC. 6905
CLUB SOCIO-CULTUREL DE ST-LÉONARD INC. 6905
COLLECTIF D'ANIMATION CENTRE-NORD (C.A.C.N.) 6905
COMITÉ D'ACTION POPULAIRE DE VILLE DE LA BAIE, INCORPORÉE 6905
COMITÉ D'ACTION SOCIALE DE STE-LUCE 6905
COMITÉ DE PROMOTION DU DRAPEAU DU QUÉBEC 6905
COMITÉ DES FÊTES DES QUÉBÉCOIS DU LAC MASSON INC. 6905
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE, PORT-CARTIER 6905
COMMUNAUTÉ HROMADA INC 6906
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MIRABEL NORD INC. 6905
CORPORATION DE LA FÊTE NATIONALE DES QUÉBÉCOIS DES HAUTES-RIVIÈRES 6905
CRÉATIONS BODDO INC. (LES) 6905
ENTREPRISES H.A.F. INC. (LES) 6905
FÉDÉRATION DES CHAUFFEURS PROFESSIONNELS DU QUÉBEC INC. 6905
FESTIVAL DU PIONNIER INC. (LE) 6905
GALERIE D'ART ST-HYACINTHE INC. 6906
HORLOGERIE DESJARDINS INC. 6906
HÔTEL ROYAL DISRAELI INC. 6906
HROMADA INC. 6906
IMMEUBLES SANDROLIN INC. (LES) 6906
LIGUE DE SOCCER-FOOTBALL DE LAVAL 6906
LUGRO INC. 6906
LUMINAIRE ALMA INC. 6906
MARCHÉ PUBLIC POINTE-LÉVY INC 6906
MOUSQUETAIRES DE CHAMPLAIN INC. (LES) 6906
OPTIMIST CLUB OF ST-ESPRIT INC. (THE) 6905
PAVILLON DES COPAINS INC. (LE) 6906
PLEIN-AIR SALVAIL 6906
PRODUCTIONS COM-CA (LES) 6906
REGROUPEMENT DES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE STE-ANNE-DES-PLAINES 6906
RESTAURANT AUX 3 CAPITAINES DE ST-CLET INC 6906
RICHER (JACQUES) INC. 6906
SERCHICO INC. 6906
SOCIÉTÉ CULTURELLE HAÏTIENNE OSWALD DURAND (LA) 6906
SOCIÉTÉ D'ÉDITION CHAUMONT INC. 6906
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LAVALTRIE ET ST-SULPICE 6906
TÉLÉMÉDIC (RIVE-SUD) INC. 6906
THÉÂTRE DU BOUT DU MONDE INC. (LE) 6906
TROUPE FOLKLORIQUE DES IMMIGRANTS DE L'AMÉRIQUE LATINE DU QUÉBEC 6907
TROUPE FOLKLORIQUE « LES SORCIERS » DE L'ÎLE D'ORLÉANS (LA) 6906

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

MATTHIEU ROBERGE LTÉE 6907
SOCIÉTÉ DE CRIMINOLOGIE DU QUÉBEC 6907
SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE PÉDAGOGIQUE QUÉBEC AUDIVISU INC. (LA) 6907

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE D'ACCUEIL HORIZONS DE LA JEUNESSE (*Dissolution*) 6933

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

Page

CAP-DE-LA-MADELEINE, VILLE 6933
CRABTREE, VILLAGE 6934
GAGNON, VILLE 6934
LAC-BOUCHETTE, MUNICIPALITÉ 6935
VAL-DAVID, VILLAGE 6936

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

SYNDICAT DES EMPLOYÉS DU FIBRE DE VERRE (NORTEX) LOCAL 103 (*Constitution*) 6937

VENTE(S) À LA FOLLE ENCHÈRE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. DUMONT 6937

VENTE(S) PAR SHÉRIF

ABITIBI

CAISSE POPULAIRE DE VAL PARADIS c. TREMBLAY 6938

ARTHABASKA

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. MICHAUD *ET AL.* 6938
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BELLEAU 6939
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DES BOIS-FRANCS (LA) c. LES ENTREPRISES BATISOL INC. 6940
CAISSE POPULAIRE DE PLESSISVILLE (LA) c. ÉBÉNISTERIE FORTIER & LAMONTAGNE INC. *ET AL.* 6941

BEAUCE

CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LA CHAUDIÈRE (LA) c. CLOUTIER *ET AL.* 6941

BEAUHARNOIS

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE c. ZARBONI 6942
BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL (LA) c. COUGHLIN *ET AL.* 6943

BEDFORD

CAISSE POPULAIRE DE GRANBY c. INVESTISSEMENTS G.D.F. INC. 6943
CAISSE POPULAIRE ST-BENOIT DE GRANBY (LA) c. LESSARD 6944

CHICOUTIMI

BANQUE DE MONTRÉAL c. BEAULIEU 6944
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. TREMBLAY *ET AL.* 6945
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE CHICOUTIMI c. EUDORE FLAMAND LTÉE *ET AL.* 6945

DRUMMOND

PLACEMENTS ROGER & GERRY INC. (LES) c. PAULHUS *ET AL.* 6946

FRONTENAC

OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC (L') c. LES ENTREPRISES M.J.B. INC. *ET AL.* 6947

HAUTERIVE

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE MANICOUAGAN c. HARRISSON *ET AL.* 6948

HULL

LATTION c. LATTION 6948

KAMOURASKA

BANQUE NATIONALE DU CANADA (LA) c. LES TRANSFORMATIONS TOTAL PERFORMANCE RIVIÈRE-DU-LOUP INC *ET AL.* 6949

VENTE(S) PAR SHÉRIF — *suite*

Page

MONTMAGNY

CAISSE POPULAIRE DE L'ISLET (LA) c. COULOMBE *ET AL.* 6949
MORNEAU c. CORRIVEAU 6949
OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC (L') c. LAMONTAGNE 6950

MONTRÉAL

CAISSE POPULAIRE PLACE DESJARDINS (LA) c. NORMANDEAU 6950
SALACIAK (BETTY SCERBA) c. SALACIAK 6951

QUÉBEC

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LAGACÉ 6951
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LES POTERIES QUÉBÉCOISES S.B. INC. *ET AL.* 6952
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LORTIE MICHAUD INC. *ET AL.* 6952
BEAUPORT, VILLE c. 84005 CANADA LTÉE 6953
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE LÉVIS c. BOULANGER *ET AL.* 6953
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE LÉVIS c. DUMONT CONSTRUCTION NORDIC INC. *ET AL.* 6953

RICHELIEU

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU RICHELIEU (LA) c. HOULE *ET AL.* 6954
LABONTÉ c. RAYMOND PROPERTY INVESTMENTS INC. 6954

RIMOUSKI

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LEMIEUX 6955
HILROY LTD/HILROY LTÉE c. J. & P. MALENFANT INC. *ET AL.* 6955

SAINT-FRANÇOIS

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. GAUNTLETT 6957

SAINT-HYACINTHE

LANDAU c. AJCHENBAUM 6957

SAINT-MAURICE

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE SHAWINIGAN (LA) c. DÉZIEL 6958

TERREBONNE

PRÉVOST, MUNICIPALITÉ c. CIE CENTRE SPORTIF SERGE BOYER LTÉE 6958
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. CIARRONI *ET AL.* 6959
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. CIARRONI *ET AL.* 6959
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. CIARRONI *ET AL.* 6960
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. CIARRONI *ET AL.* 6960
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. CIARRONI *ET AL.* 6960
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. CIARRONI *ET AL.* 6961
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. CIARRONI *ET AL.* 6961
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. CIARRONI *ET AL.* 6962
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. CIARRONI *ET AL.* 6962
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. CIARRONI *ET AL.* 6963

TROIS-RIVIÈRES

CAISSE POPULAIRE SAINTE-MADELEINE c. MATÉRIAUX SAINTE-MARTHE INC. 6963
CAISSE POPULAIRE SAINTE-MADELEINE c. SIMARD 6964

VENTE(S) POUR TAXES

BROSSARD, VILLE 6965
GASPÉ, VILLE (*Erratum*) 6975
SAINT-LAMBERT, VILLE 6973